

Journal

Confédération musicale de France
enseignement / formation / pratique / diffusion
magazine musical - publication bimestrielle
www.cmfjournal.org
n°517 - avril 2005



Forges-les-Eaux
du 21 au 24 avril 2005

Ambade pour le 104^e congrès de la C.M.F.

La MAO,
musique assistée par ordinateur

C.M.F
Fonds de la
Bibliothèque
2005

abonnez-vous au

Journal

de la Confédération Musicale de France

magazine musical bimestriel

les principaux dossiers parus
dans les 6 derniers numéros...



Tenez-vous informé
de l'activité de la CMF
et de son
programme
pédagogique :
examens, concours,
stages...
de l'actualité
des musiciens et
leurs rendez-vous :
festivals, concerts,
créations, manifestations
en régions...



■ J-CMF n° 511, avril 2004

- Le 103^e Congrès de la CMF.
- Le tuba, une passion, avec François Thuillier.
- La guitare réinventée, avec Sylvain Luc.
- Le cerveau du musicien, par Isabelle Vaysse.

■ J-CMF n° 512, juin 2004

- Les temps forts du 103^e Congrès de la CMF.
- L'ONHJ dirigé par Benoît Girault, chef de la 3^e session.

■ J-CMF n° 513, août 2004

- La basse électrique avec Francis Darizcuren.
- L'impressionnante machine à groove, par Bernard Zielinski.
- Le programme des concours 2005.

■ J-CMF n° 514, octobre 2004

- L'Orchestre national d'harmonie des jeunes, session 2004.
- Stage national d'accordéon, 3^e édition.
- Le saxophone à l'honneur, avec Daniel Gremelle.

■ J-CMF n° 515, décembre 2005

- Le 1^{er} Championnat national de brass band à Paris.
- Ivan Milhiet, la musique passionnément.
- Les résultats du DADSM.

■ J-CMF n° 516, février 2005

- Palmarès du Concours d'Excellence.
- Le 104^e congrès de la CMF en Haute-Normandie.
- Jean-Christophe Cholet, promenade en harmonie.

mais aussi ses rubriques régulières...



103 bd de Magenta
75010 Paris
tél.: 01 42 82 10 17
fax : 01 45 96 06 86
site : www.cmfjournal.org
e-mail : jcmf.dlf@wanadoo.fr



La pratique des amateurs ne représente pas seulement un des premiers loisirs des Français qui, plus que jamais, chantent ou jouent d'un instrument, dans l'ambiance chaleureuse et conviviale de chorales, ou au sein de groupes musicaux. Cette pratique est aussi et surtout le ferment de notre vie musicale.

Je rends hommage au rôle des fédérations musicales qui remplissent, aux côtés des pouvoirs publics, une inestimable mission de soutien et d'organisation de ces pratiques amateurs.

La longue tradition de la Confédération musicale de France et son profond enracinement sur l'ensemble du territoire lui confèrent un rayonnement dont témoignent aussi les quelque 6 000 écoles ou sociétés musicales qu'elle anime et les centaines de milliers de musiciens qu'elle rassemble.

Soutenue depuis les années soixante-dix par le Ministère de la culture et de la communication, elle lui est désormais liée par des conventions triennales d'objectifs qui privilégient les actions de formation et d'encadrement, le renouvellement du répertoire des ensembles d'harmonie et la structuration du réseau. Je suis très sensible au dynamisme et à la vitalité de la Confédération musicale de France sur ces différents fronts.

Grâce à ses actions de formation, elle a offert à ses instrumentistes et à ses chefs l'occasion de mieux partager leurs talents et leurs dons. Elle a favorisé avec un véritable succès la circulation des œuvres de création parmi les ensembles à vent. Je félicite également la Confédération musicale de France pour la création, il y a trois ans d'un Orchestre national d'Harmonie des Jeunes et pour ses projets de participation à la Fête de la Musique, ou à la Journée du Patrimoine. Je souhaite que ces grands rendez-vous soient animés par de nombreux ensembles amateurs.

À cette grande fédération, aux innombrables musiciens qu'elle rassemble dans le même enthousiasme et la même passion, j'adresse mes vœux les plus chaleureux.

*Renaud Donnedieu de Vabres
Ministre de la Culture et de la Communication*

*La Confédération Musicale de France remercie vivement
Monsieur le Ministre de la Culture et de la Communication
Renaud Donnedieu de Vabres
d'avoir accepté la présidence d'honneur de son 104^e Congrès national.*



Via Campassi 41
10040 LA LOGGIA (TO) - Italia
Tel. +39-011 / 962.94.92
Fax +39-011 / 962.70.55
Internet: <http://www.scomegna.com>
E-mail: scomegna@scomegna.com

*Tous les
mini-conducteurs
et les enregistrements
de nos éditions
sont disponibles
sur notre site web:*

www.scomegna.com

LES MEILLEURS COMPOSITEURS ET
ARRANGEURS ITALIENS AU SERVICE
DE LA BONNE MUSIQUE
POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

Dantele Carnevali, Lorenzo Duscablu, Marco Somadossi, Giancarlo Gazzani, Giuseppe Ratti, Flavio Bar, Fernando Francia, Donald Furlano, Michele Netti, Andrea Ravizza, Fulvio Creux, Giuliano Moser, Franco Duliafeto, Flavio Vicentini, Angelo Sormani



SCOMEGNA Edizioni Musicali srl

SCOMEGNA Edizioni Musicali srl

Programme Spécial

Musique pour Orchestre d'Harmonie Junior ou Petites Formations

- BAND TIME
- FIRST CLASS
- THE YOUNG BAND COLLECTION
- CURNOW BEGINNING BAND
- CURNOW YOUNG BAND
- SCHERZANDO FIRST DIALOGUE
- ANGLO MUSIC DEBUT SERIES
- SCHERZANDO MUSIC FOR PLEASURE
- DE HASKE EASY BAND SERIES
- DE HASKE FLEXIBLE SERIES

Programme Spécial



de haske

Au cours de la dernière décennie, le répertoire pour formations à vent a considérablement évolué tout en restant adapté aux particularités de chaque type d'ensemble instrumental. Pour continuer à encourager une culture musicale ouverte, nous vous invitons à découvrir notre nouveau catalogue *Programme Spécial* consacré à la littérature pour *Orchestre d'Harmonie Junior ou Petites Formations*.

Catalogue Programme Spécial (envoyé gratuitement sur demande)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal / Localité :

Téléphone :

Télécopie :

À retourner à : **De Haske France** - 12 A rue de Mulhouse - B.P. 69, 68180 Horbourg-Wir
Téléphone : 03 89 21 20 60, Télécopie : 03 89 21 20 65, E-mail : musique@dehaske.fr, Internet : www.dehaske.com

Publication bimestrielle
éditée par CMF Diffusion,
BP 252 - 75464 Paris cédex 10
103, Bd. de Magenta,
75010 Paris
Téléphone : 01 42 82 10 17
Télécopie : 01 42 96 66 16
Site de la Confédération :
1089 Gervais

Numéro de la revue : 517
Date de parution : avril 2005
Prix de la revue : 4,20 € (hors taxes)
Confédération Musicale de France
103, Boulevard de Magenta, 75010 Paris
Téléphone : 01 42 82 10 17
Télécopie : 01 42 96 66 16
E-mail : cmf@cmf-musique.org

Sur internet

Journal
www.cmfjournal.org
cmfjournal@wanadoo.fr
CMF
www.cmf-musique.org
cmf@cmf-musique.org

Directeur de la publication

Mauricé Adam

Rédaction et réalisation

Christine Bergna
Jean-Louis Majewski.
tél. : 01 42 82 92 44

Abonnement

Roger Malonga
tél. : 01 42 82 92 45
Tarifs, abonnement 1 an (6 n°)
France : 28 euros
Étranger : 37 euros
Prix au n° : 6,50 euros
(Pensez à signaler tout
changement d'adresse)

Publicité

Au support,
tél. : 01 42 82 10 17

Impression

Imprimerie de Montligeon
61400 La Chapelle Montligeon
Dépôt légal n° 23696

« Toute reproduction même partielle par quelque auto-
rité que ce soit, du contenu de la présente revue, est
interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisa-
tion écrite préalable du directeur de la publication.
Cette autorisation spécifique et préalable suppose en
tout état de cause que la source du texte reproduit soit
mentionnée ».

sommaire

n°517 avril 2005

- | | | | |
|----|--|----|---|
| 1 | Éditorial
par Renaud Donnedieu de
Vabres, ministre de la culture et
de la communication | 35 | Musique et Histoire
● <i>Les compositrices et l'orchestre à vent</i> par Francis Pieters |
| 4 | Infos CMF
● Entrevue avec le Ministre
● Nouveau bureau de la CMF
● ONHJ : appel à recrutement
● Fête de la musique
● Challenge batterie-fanfare
● Erratum morceau examen | 38 | Analyses d'œuvres
● <i>Around the world</i>
de J.-Ph. Vanbeselaere
● <i>Suite hurlesque</i> de J. Hurier |
| 5 | Stages CMF | 40 | À propos de centenaire
● <i>En musique à Amiens avec
Jules Verne !</i> par Cl. Lepagnez |
| 6 | Congrès
● Compte rendu de la 104 ^e
assemblée générale de la CMF | 42 | Séance de travail
● Journée nationale des orches-
tres symphoniques et orchestres
à corde |
| 21 | Musiques actuelles
● La M.A.O. | 44 | Nouvelles d'Europe
● <i>Le concours "Europe ouverte"
à Moscou</i> par J.-M. Dazas |
| 25 | Les fiches de lecture
par Frédéric Robert
● <i>Mendelssohn</i> de Brigitte
François-Sappey | 45 | Disques
● La discothèque d'or
de Francis Pieters
● Les C.D. de Jean Malraye |
| 28 | Échos / Musique | 52 | Pages régionales |
| 34 | Libres propos
● <i>Présents ! et s'il y avait un
message à faire passer...</i>
par Guy Dangain | 66 | Bloc-notes
● Manifestations CMF |
| | | 68 | Petites annonces |

Entretien

Le 23 février dernier, Maurice Adam accompagné de Bernard Aury et Anne Bernard ont été reçus par Monsieur Renaud Donnedieu de Vabres, Ministre de la culture et de la communication et du responsable du service culturel M. Chambert.

Lors de cette entrevue a été présentée l'action musicale ainsi que les activités en faveur de l'enseignement et la pratique collective de la CMF et plusieurs sollicitations ont été faites. Le Ministre a été fort intéressé et a fait plusieurs propositions notamment son souhait d'avoir la présence de l'Orchestre national d'harmonie des jeunes dans le cadre de la Journée du Patrimoine en septembre et suggère aussi d'associer à cette journée les associations musicales, une manière de mettre à l'honneur les pratiques musicales amateurs en alliant musique et architecture.

Nous vous tiendrons informés dans le prochain numéro.

ONHJ

Il reste encore quelques places pour la prochaine session de l'Orchestre national d'harmonie des jeunes organisée par la CMF du 16 au 31 juillet 2005 à La Londe-les-Maures (Var), notamment :

1 hautbois, 2 bassons, 8 clarinettes, 1 trombone basse, 4 tubas (2 petits tubas + 2 gros tubas), 2 contrebasses à corde, 1 harpe.

Les musiciens intéressés, âgés de 18 à 28 ans diplômés de fin de 3^e cycle ou du prix d'excellence, peuvent contacter la CMF :

Alexia Bugeaud, tél : 01.48.78.76.62 ; alexia.bugeaud@cmf-musique.org

La CMF prend en charge la pension complète des musiciens durant le séjour.

Frais d'inscription : 50 euros.

Distinction

Daniel Vagnon, président honoraire de la Fédération musicale de Savoie, secrétaire général honoraire de la Fédération musicale Rhône-Alpes, a été fait chevalier des Palmes académiques par M. le Ministre de l'Éducation nationale en janvier 2005, en récompense de son action envers les jeunes musiciens de Savoie depuis plus de 40 ans. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Batterie-fanfare

Le Challenge national batterie-fanfare annoncé à Loos le 22 mai a été annulé, faute de candidats.

Fête de la musique et pratiques musicales amateurs

Le Ministre de la Culture et de la Communication souhaite cette année que soient particulièrement mises à l'honneur les pratiques musicales des amateurs, rendant ainsi visible l'activité quotidienne et le dynamisme des associations et fédérations musicales.

Afin de montrer l'ampleur du nombre de manifestations musicales des associations au ministère, les orchestres, chorales, et groupes musicaux se produisant dans le cadre de la Fête de la musique (voir p.33) peuvent se faire connaître auprès de leur fédération départementale ou régionale qui en feront un recensement.

Erratum Examen Flûte à bec

En DFE, le morceau imposé pour la flûte à bec alto étant épuisé (*Ricercato n°4*), les candidats peuvent présenter à la place : *Air à l'italien* et *Menuet II* dans *Suite en la mineur* de Telemann, Éd. Billaudot.

Nomination

Maurice Adam, président de la CMF depuis 1991, s'est démis de ses fonctions lors du congrès de la CMF et devient à ce jour, président honoraire.



Le nouveau bureau de la CMF

Voir organigramme de ce bureau page 20.



La Confédération musicale de France

organise

un stage de pédagogie de direction de chœur

dans le but de développer la qualité de l'encadrement des pratiques vocales collectives. La commission chorale de la CMF propose un stage de formation de pratique et de réflexion pédagogiques.

Les Karellis (Savoie)

du lundi 4 juillet au vendredi 8 juillet 2005.

Ce stage s'adresse aux chefs de chœurs expérimentés, aux formateurs, aux professeurs de formation musicale et de culture vocale désireux d'aider au rayonnement de ces pratiques, et de répondre aux demandes de formation des chorales affiliées et de leur chef.



▢ **Intervenants** : Pascal BAUDRILLART, chef de chœur diplômé d'État, professeur de direction d'ensembles vocaux au CNR de Rennes. Gérard FOLTZ, chef de chœur, chef d'orchestre, président de la commission musicale de l'Association des chorales d'Alsace. Cécile FOURNIER, chanteuse lyrique, professeur de techniques vocales au CNR de Grenoble. Michel JAKOBIEC, chef de chœur, professeur de formation vocale au Conservatoire de Tournay (Belgique).

▢ **Coût du stage** : Frais pédagogiques : 100 euros. Hébergement (pension complète) par personne, du dimanche après-midi au vendredi après-midi : en sus.

▢ **Coordinateur du stage** : Robert COMBAZ, chef de chœur, responsable de la commission chorale de la CMF.

Pour tous renseignements ou inscriptions, demander la plaquette auprès de vos présidents régionaux

ou à la Confédération musicale de France, 103 bd de Magenta, 75010 Paris

tél.: 01 48 78 39 42, fax : 01 45 96 06 86 ; courriel : cmf@cmf-musique.org ♦ site : www.cmf-musique.org

La Confédération musicale de France

organise

le 4^e stage national d'orchestre d'accordéons

un stage pour

jouer dans un orchestre national ;
découvrir un nouveau répertoire ;
participer à une création ;
rencontrer d'autres accordéonistes...

à Saint-Beauzire - Brioude (Auvergne)

du vendredi 22 au samedi 30 juillet 2005



Ce stage s'adresse aux accordéonistes ayant un niveau minimum de début de 2^e cycle ou ayant une pratique régulière dans un orchestre d'accordéons.

Le contenu du stage alterne le travail d'orchestre et celui des pupitres ; des concerts sont prévus en fin de séjour.

L'encadrement est assuré par Marie-Christine Moutaud (Bourges), Martine Vove (Bezons), Jean-Charles Danet (Rouen), tous trois professeurs d'accordéon et membres de la Commission orchestre d'accordéons de la CMF.

La coordination est assurée par Jean-Marie Dazas, membre de la Commission de la CMF, professeur d'accordéon et directeur de l'école de musique de Lençolère (86).

Confédération musicale de France, 103 bd de Magenta, 75010 Paris

tél.: 01 48 78 39 42, fax : 01 45 96 06 86 ; courriel : cmf@cmf-musique.org ♦ site : www.cmf-musique.org



assemblée générale

Forges-les-Eaux, du 21 au 24 avril 2005

La Fédération de Haute-Normandie
accueille notre assemblée générale...

En ouverture...

Le mot
du président
de la CMF

Maurice Adam

J'ai l'honneur et le plaisir de déclarer ouvert le 104^e congrès de la Confédération musicale de France.

Je suis heureux de souhaiter la bienvenue aux délégués de nos 24 fédérations régionales. Vos présences prouvent une nouvelle fois, l'attachement que vous portez à la musique dite "populaire" et je vous félicite.

Le congrès 2004 à Hyères a connu un grand succès. Je remercie le président Paul Courtial, Marcel Demichelis et toutes les personnes qui ont participé à l'organisation et à la réussite de ce congrès.

Merci à la Fédération de Haute-Normandie, à son président Philippe Rio et à toutes les personnes qui nous reçoivent aujourd'hui et qui se sont investis pour la préparation du congrès 2005 dans cette agréable ville thermale de Forges-les-Eaux.

Je remercie particulièrement monsieur le député maire de Forges-les-Eaux ainsi que les personnalités qui ont tenu à assister ou assisteront à une partie de nos travaux.

Permettez moi de rappeler le souvenir de tous les responsables associatifs, musicales et musiciens disparus depuis notre dernier congrès avec une pensée pour Jean-Marie Georgin, président honoraire de la fédération de Lorraine. En

leur mémoire, je vous demande d'observer un instant de recueillement.

La matinée sera consacrée à la partie statutaire et au renouvellement du tiers sortant. Je tiens à vous rappeler que la CMF a été reconnue d'utilité publique en 1957. Ce décret de reconnaissance marquait bien le rôle et l'importance de notre association nationale.

Après la réforme de décentralisation en 1983 et sur proposition du Ministère de l'Intérieur nous avons procédé à une modification fondamentale de nos statuts en nous constituant en structure décentralisée. Cette réforme a permis de donner à chacune de nos fédérations un nouveau souffle et une certaine autonomie dans leurs actions.

Cette politique de décentralisation devait impliquer de nouveaux rapports et de nouvelles aides aux fédérations régionales en les rapprochant de leurs partenaires des collectivités locales, territoriales ainsi que des DRAC.

Tout semblait réuni pour que ce partenariat se mette en place dans chacune des régions. Nous constatons aujourd'hui que ce n'est pas le cas partout et qu'il faut rester vigilants. C'est une raison supplémentaire de conserver la solidarité au sein de notre association nationale pour une intervention éventuelle auprès de nos instances de tutelle.

La CMF doit impérativement être un organisme de réflexion et doit continuer à jouer pleinement son rôle d'aide et de coordination.

Il faut reconnaître, malgré les difficultés présentes, que la majorité de nos fédérations ont réussi à se structurer et qu'un important travail a été réalisé.

Pour maintenir et développer dans nos villes et villages nos sociétés musicales, nous devons avoir le souci commun de consolider et pérenniser les activités mises en place en privilégiant ce qui est essentiel : la formation musicale, la préparation du DADSM et la diffusion.

Nous devons intensifier nos efforts dans ces domaines, c'est par la qualité de l'enseignement, de la formation continue à tous les niveaux, qu'ensemble nous construirons une association nationale représentative au service de nos fédérations.

Il faut aussi se rappeler que les frontières sont tombées et qu'il est aussi indispensable de préparer notre intégration dans le milieu musical européen.

Je remercie du fond du cœur nos administrateurs, les responsables et membres des différentes commissions qui se sont investis avec sérieux et efficacité. Votre confiance et votre fidélité ont été pour moi un grand soutien.

J'associe bien évidemment à ces remerciements le personnel administratif que dirige avec compétence et dynamisme Anne Bernard.

Chers amis, par votre action en faveur de la musique, vous donnez un bel exemple de ce que peut-être le rôle du bénévole en rappelant que la vie associative est essentielle à la vie culturelle et sociale de notre pays.

Tournons-nous avec sérénité et détermination vers l'avenir. Je vous remercie et vous félicite pour votre implication au sein de chaque fédération régionale constitutive de notre famille confédérale.

Ensemble nous avons fait de notre association un grand mouvement. Nous avons su résister aux vicissitudes du temps mais nous avons été capables d'évoluer et de nous adapter aux nécessités de notre époque. La CMF doit poursuivre son rôle de coordination, d'implication et d'innovation et vous en êtes les acteurs.

Pour mener à bien sa mission, la CMF a besoin de chacun d'entre vous. Construisons l'avenir de nos sociétés en cheminant vers un équilibre harmonieux entre tous les musiciens.



La parole au président régional de la Haute-Normandie



Philippe Rio

Chers amis congressistes, je vous souhaite un heureux congrès à Forges-les-Eaux, charmante localité de Haute-Normandie.

Je tiens à excuser les personnalités invitées qui n'ont pas réussi à se libérer de leurs occupations, mais je les sais en commun accord avec l'idéal que nous défendons, et le soutien qu'ils nous octroient en est la preuve la plus concrète.

Je sais aussi qu'ils sont représentés par des membres de leurs conseils fortement engagés dans le domaine culturel et je me félicite de les accueillir lors de cette manifestation.

Je tiens à remercier de leur aide le conseil régional de Haute-Normandie, les conseils généraux de l'Eure et de la Seine-Maritime, la commune de Forges-les-Eaux, le centre culturel Jean Bauchet, les sponsors, le conseil d'administration de l'harmonie de Forges-les-Eaux, les artistes et musiciens qui viendront nous éclairer de leur talent, le conseil d'administration de la fédération musicale de Haute-Normandie et toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet, aide sans laquelle rien n'aurait été possible.

Il en est de nos associations comme de nos orchestres : si le chef reçoit les applaudissements, c'est que chaque musicien tient convenablement sa partition ! Qu'ils en soient tous remerciés.

Je sais que ce congrès vous apportera beaucoup et dans divers domaines : administratifs, musicaux, législatifs, et je fais entièrement confiance à notre dévoué président Maurice Adam pour nous guider encore avec sagesse et clairvoyance lors de nos débats.

Nous avons souhaité élargir l'aspect musical de ce congrès en organisant des créations, des master classes, un concours instrumental et des intermèdes musicaux en plus des concerts et expositions habituels. Afin que cette manifestation nationale soit aussi tournée vers notre région nous vous laissons les découvrir au cours de ces journées.

Nous avons essayé de répondre au mieux à vos attentes et nous entendons

déjà vos critiques : "Ah ! l'hôtel était loin ! Et les prix ? t'as vu les prix ? Les repas étaient trop chauds ! Non, ils étaient trop froids ! Le second bugle a fait un sol dièse ! Et la faute d'orthographe ! " Certes, vous avez raison et je vous répondrai : " Vous pouvez relire le paragraphe à partir du début ! " Merci.

Je disais à Maurice Adam l'autre jour : " Je ne voudrais pas qu'il n'y ait que des satisfaits... cela voudrait dire qu'il y a des menteurs ! "

Bravo aux organisateurs du congrès d'Hyères, ils ont fait un travail remarquable, pour celui d'aujourd'hui, on verra... Bon courage aux prochains organisateurs, ils ont toute mon admiration.

Je vous souhaite de passer un agréable séjour dans notre belle Normandie, d'échanger vos idées, de bâtir ensemble un bel avenir pour notre Confédération musicale de France.

La parole au président de l'Harmonie de Forges-les-Eaux



Philippe Bridoux

L'Harmonie de Forges que je préside est très heureuse que la cité de Forges-les-Eaux ait été choisie par la Fédération musicale de Haute-Normandie pour la tenue de ce 104^e congrès fédéral.

L'harmonie de Forges a fonctionné jusqu'en 1980 grâce aux dévouements désintéressés de quelques personnes qui comme partout en France ont donné beaucoup de leur temps pour la musique populaire. À l'initiative de l'harmonie, s'est alors créée l'école de musique qui depuis entretient de bonnes relations avec l'harmonie et fonctionne dans les salles annexes de cet espace Jean Bauchet. M. Lejeune, député-maire de Forges-les-Eaux et conseiller général, en a été un des créateurs.

C'est à cette époque également que le groupe de tambours et clairons qui accompagnait l'orchestre d'harmonie dans les défilés s'est restructuré en une véritable batterie-fanfare. Les deux formations sont regroupées sous l'association "Harmonie de Forges-les-Eaux".

Afin de faire plaisir à nos anciens, nous avons également formé une harmonie miniature permettant de ressortir les "vieux cartons" d'un répertoire de type orchestre 1900.

L'Orchestre d'harmonie et la batterie-fanfare participent au concours de la CMF depuis 1985 non par opération de prestige mais par nécessité de découvrir le répertoire et de se situer.

Les directeurs respectifs MM. Dupont et Cuisse sont tous deux passionnés de répertoire original et sont bien sûr très heureux d'accueillir comme moi-même cette importante manifestation.

Je souhaite que vous passiez un excellent séjour dans notre cité et que ces trois jours en notre compagnie vous laisse un excellent souvenir.



La parole au député-maire de Forges-les- Eaux et conseiller général



Michel Lejeune

La ville de Forges-les-Eaux est heureuse et très fière d'accueillir le congrès national de la Confédération musicale de France 2005. Soyez les bienvenus en Normandie.

Notre commune est très attachée à la pratique musicale et depuis de nombreuses années.

L'Harmonie de Forges-les-Eaux, la Batterie-fanfare et l'école de musique sont nos principaux atouts pour le développement de la pratique de la musique populaire que nous aimons tant.

La culture doit être dispensée au plus près de chacun; elle doit être populaire, faite de quoi elle ne serait plus culture. Toutes ces belles sociétés musicales que vous représentez sont les vecteurs essentiels de la culture populaire : par l'initiation et la formation que vous donnez aux jeunes, par la mémoire collective que vous entretenez et par la création artistique que vous suscitez.

Par vos diverses prestations, vous animez nos communes pour le plus grand plaisir de nos concitoyens : concerts, défilés, manifestations patriotiques, etc., permettent, entre autre, d'apprécier vos qualités et tout le travail de fond que vous avez fourni. Je connais tous les efforts, toutes les répétitions, quelquefois de détail, tout le travail personnel nécessaire pour mettre sur pied un beau concert.

Soyez donc toutes et tous vivement remerciés, amateurs, bénévoles mais aussi professionnels et transmettez à chacune et à chacun de vos sociétaires l'expression de notre gratitude et de tous nos encouragements.

Votre congrès 2005 est important et les décisions que vous allez prendre engageront l'avenir de nos sociétés musicales.

Je souhaite qu'il soit fructueux pour tous et qu'il se déroule dans le véritable climat d'amitié habituel de la grande famille musicale.

La parole à la 1^{ère} vice présidente du Conseil régional en charge de la culture



Valérie Fourneron

Je vous remercie tous d'avoir choisi d'organiser ce 104^e congrès en Haute-Normandie chargée d'histoire. Si on regarde l'objet social de votre confédération, on ne peut que partager ses objectifs positifs : l'accessibilité pour tous à la pratique musicale, les outils pédagogiques de qualité, le fait d'avoir une vie associative riche. Quand on est élu en matière culturelle, on rencontre beaucoup d'acteurs dans ce secteur qui sont souvent assez individualistes. Toute la richesse de votre confédération et fédérations régionales, réside dans un tissage associatif, des échanges permanents, un congrès annuel, qui fait qu'aujourd'hui vous avez ce dynamisme qu'il est difficile parfois de retrouver dans d'autres secteurs de la culture. Je pense notamment au spectacle vivant où chacun vit souvent sur son savoir-faire. Même si on retrouve ce secteur dans des moments de mobilisations, on a beaucoup plus de mal à échanger avec, au quotidien.

Je pense qu'il est important de pouvoir s'appuyer sur les communes et l'ensemble des écoles de musique. Le rôle que vous jouez est aussi très important dans un contexte difficile pour l'enseignement artistique dans un secteur de l'éducation nationale. Je crois qu'il est important que nous puissions avoir cet accès à l'éducation musicale en absence des enseignements artistiques dans l'éducation nationale, comme dans la vie associative.

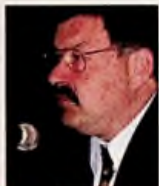
Je ne passerai pas sous silence un élément qui concerne chacun d'entre vous et les collectivités territoriales : la loi du 13 août 2004 qui a modifié la répartition des compétences en matières d'enseignement artistiques. Si la formation initiale des 1^{er} et 2^e cycles reste de la compétence des communes et l'intercommunalité, les départements sont en charge des schémas départementaux d'enseignement artistique et les régions se voient confier le 3^e cycle pré-professionnel. C'est dans cet ordre qu'ici en région Haute-Normandie avec la direction régionale des affaires culturelles, nous avons lancé l'année dernière un état des lieux des enseignements artistiques dans notre région.

Cet état des lieux sera partagé avec l'ensemble des régions de France, parce qu'il est intéressant en terme de méthodologie et d'analyse de partager pour mettre en place une politique qui justement réponde à ce souci d'accès pour tous, de qualification et de qualité pédagogique voire des professionnalisations pour certains. Cette étude en Haute-Normandie nous montre par rapport à nos 600 000 musiciens sur le plan national qu'il y a environ 25 000 élèves pour 131 écoles avec ses 6 écoles nationales et l'ensemble du secteur associatif et le secteur municipal. Cette étude nous montre aussi la pauvreté d'un certain nombre de situation en matière d'emploi, puisque beaucoup multiplient les emplois sur différents postes. Elle nous montre aussi parfois la pauvreté de la qualification pédagogique et puis un élément sur lequel nous travaillons avec Philippe Rio, la difficulté qu'il y a à mobiliser les uns, les autres, parfois les élus par rapport à leurs écoles municipales sur la formation continue de ceux qui interviennent dans l'ensemble des écoles de musique. Or, vous le savez, vous qui avez ce souci permanent de la qualité pédagogique, c'est un élément sur lequel nous devons tous être particulièrement attentifs pour garder justement la qualité de notre outil pédagogique et cette proximité qui fait toute sa richesse au quotidien.

Je ne vous ferai pas l'histoire de notre région, j'ai coutume de dire que finalement le plus simple pour la décrire, c'est de regarder son logo qui symbolise une région avec une richesse environnementale, un patrimoine historique symbole d'une région qui a son passé, mais également son avenir. Cet avenir s'appuie sur son histoire mais aussi sur son environnement et son littoral qui font beaucoup d'envieux et qui nous permettent les uns et les autres de développer une politique touristique mais aussi de développer une politique économique tournée vers l'avenir comme c'est le cas avec le secteur portuaire très important. Bon séjour à Forges-Les-Eaux.



Assemblée générale statutaire



Rapport moral

Michel Pierrot

Après le Sud, cap au Nord avec la Haute-Normandie. Succédant à notre fidèle ami Henri-René Pollin à la présidence de la Fédération régionale de Haute-Normandie, Philippe Rio, en proposant le congrès de la CMF à Forges-les-Eaux, a voulu témoigner de son attachement à notre grande famille.

Au nom de tous les membres de la CMF, je tiens à le remercier et à le féliciter pour la chaleur de son accueil et le travail fourni pour l'organisation de ce congrès.

À ces remerciements, il faut associer toute son équipe et plus particulièrement Michel Demarest, vice-président et trésorier de la Fédération régionale de Haute-Normandie et président de l'UD de Seine Maritime ; Jacques Langlois, vice-président de la Fédération régionale et président de l'UD de l'Eure ; Gérard Lenoir, secrétaire de la Fédération régionale.

Bien sûr, le déroulement de ce congrès ne pourrait avoir lieu sans le soutien appuyé de la municipalité de Forges-les-Eaux et de son député-maire monsieur Lejeune, qui ont bien voulu mettre à la disposition des organisateurs et des congressistes cette magnifique salle. Sollicité par la Fédération régionale de Haute-Normandie, le Conseil régional, représenté par Valérie Fournayron, s'est associé pour la réussite de ce congrès.

Ce moment privilégié de rencontres et d'échanges doit permettre l'élaboration d'une stratégie commune pour le développement de notre confédération. Je ne doute pas un seul instant que la richesse de nos débats puisse apporter un éclairage nouveau suite aux nombreuses réformes en cours.

Pour la saison 2004-2005, sur la base des missions qu'elle s'est fixée, la CMF a poursuivi son action envers les formations au niveau national.

La création de nouveaux DADSM, les aides à la formation des chefs d'orchestre ou chefs de chœur, le stage de l'orchestre

national d'harmonie des jeunes, le stage national d'orchestre d'accordéons, le stage de pédagogie de chef de chœur aux Karellis, le concours d'excellence qui remporte un succès croissant, se veulent des réponses aux attentes de nos musiciens amateurs, toujours à la recherche d'approfondissement de leurs connaissances.

En ce qui concerne la diffusion, le concours de la CISM à Grandcamp-Maisy en Basse-Normandie, mis en œuvre par Alin Delmotte et le 1^{er} championnat de Brass Band organisé au CSM de Paris-CNR, ont été deux moments forts dans l'activité de la CMF.

Abordant le sujet enseignement, il faut souligner l'important travail effectué par les membres des nombreuses commissions permettant d'offrir aux professeurs, un cursus pédagogique sans cesse renouvelé, ce qui n'est pas toujours facile. Toutes ces activités placent la CMF comme l'un des principaux acteurs de la vie musicale et sont autant d'éléments permettant d'affirmer la pertinence de notre association dans le champ culturel et plus particulièrement dans le domaine de la musique.

Ce sont les propos qu'à tenus Maurice Adam, notre président, lors d'un récent entretien que monsieur le Ministre de la Culture a bien voulu accorder à la CMF.

Le bureau

Les membres du bureau élus pour 3 ans sont rééligibles cette année.

Le président participe de droit à toutes les commissions. Sa fonction l'amène aussi à se déplacer fréquemment pour assister aux nombreux congrès régionaux et concours auxquels il est invité. C'est ainsi qu'au cours de cette saison, il a effectué plus de cinquante déplacements en France. Il a également assisté à un nombre très important de réunions au Ministère de la Culture, à la Direction de la Musique, et dans les différentes instances politiques ou associatives nationales, pour y défendre les dossiers et les intérêts de la CMF et des associations musicales.

Les responsabilités multiples du président nécessitent qu'il soit, conformément aux statuts, entouré de plusieurs vice-présidents.

Depuis le dernier congrès, le bureau s'est réuni 5 fois, les 16 juin, 9 septembre, 18 novembre 04, 27 janvier et 11 février 05.

L'ordre du jour a été dans la plupart des cas celui proposé pour les réunions du conseil d'administration, à l'exception des sujets devant être traités en urgence ou

relevant directement des attributions du bureau tels que, la gestion courante du personnel, les travaux en cours nécessitant des décisions rapides etc.

Depuis le dernier congrès, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois : les 17 juin, 16 septembre, 2 décembre 2004 et le 17 mars 2005.

Représentation dans les différents organismes nationaux et internationaux

La participation de la CMF dans de nombreuses associations a conduit le président à déléguer quelques uns de ses membres, issus du bureau et du conseil d'administration pour assister aux assemblées et autres manifestations.

Les commissions techniques

Depuis 2000, les commissions se déroulent en présence d'un membre du CA qui en est le rapporteur délégué auprès du conseil d'administration et d'un responsable technique.

Rapport d'activité

L'année a été une nouvelle fois chargée. Depuis quelques années, les activités de la CMF se développent.

Le bilan est éloquent, mais est-ce bien compris par l'ensemble des adhérents de la CMF ? C'est peut-être parce que les objectifs n'apparaissent pas toujours suffisamment clairs aux uns ou aux autres, mais peut-être aussi parce que nous négligeons l'information au bénéfice de l'action.

Formation à la direction

La CMF a apporté son soutien aux fédérations qui participent à la formation des chefs qui préparent le Certificat régional du 1^{er} degré du DADSM et le DADSM (Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales).

En 2004, 11 fédérations musicales de la CMF ont organisé des stages de formation, d'une durée moyenne de 5 à 10 jours, regroupées en week-ends et/ou pendant les vacances scolaires: Alsace, Auvergne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

Ces formations ont représentées 1394 journées-stagiaires. Comme chaque année, près de 200 directeurs ou futurs directeurs d'orchestre ont bénéficié de ces formations. Indirectement, on estime à plus de 10.000, les musiciens touchés par la formation de ces chefs.



Diplôme d'aptitude à la direction des sociétés musicales (DADSM)

En 2004, les options du diplôme ouvertes ont été : orchestre d'harmonie, chœur et orchestre à plectre.

Pour des raisons d'organisation, les options chœur, batterie-fanfare, orchestre à plectre, et orchestre symphonique ne sont ouvertes que tous les deux ans. L'option orchestre d'harmonie est organisée chaque année. Ces sessions sont ouvertes pour trois candidats minimum.

Seuls deux candidats ont déposé un dossier pour l'option orchestre à plectre, et un seul pour l'option chorale. Ces deux options sont donc reportées à 2005.

Toutes les options seront donc ouvertes en 2005.

Déroulement des épreuves du DADSM

Option orchestre d'harmonie : 8 candidats se sont présentés sur 9 inscrits.

Les épreuves se sont déroulées à Paris, du 22 au 24 octobre 2004 (épreuves d'admissibilité) et le 14 novembre 2004 (épreuve d'admission).

5 ont été admissibles, 3 l'ont obtenu.

L'interprétation du morceau à diriger était assuré par l'orchestre d'harmonie de la Gendarmerie mobile (dirigé par Michel Moisseron).

Travail d'orchestre : l'orchestre d'harmonie de Pantin auquel s'étaient joints pour l'occasion les jeunes de l'orchestre du 2^e cycle de l'école de musique (dirigés par Laurent Langard).

Formation nationale de chef de chœur

Le stage Pédagogie de direction de chœur a été organisé du 5 au 9 juillet 2004 aux Karellis (Savoie). L'objectif principal de ce stage est de former des chefs "expérimentés" pour qu'ils puissent ensuite répondre aux besoins de formation des chefs de chœur de leur fédération musicale régionale, et ainsi de créer un réseau. 31 stagiaires ont participé au stage 2004.

Concours de Composition

Concours de composition pour orchestre d'harmonie de 3^e division lancé en 2003

L'objectif de ce concours de composition était de développer le répertoire des orchestres d'harmonie de niveau modeste. Il est en effet 'difficile d'écrire facile' et les compositeurs se penchent plus spontanément sur des œuvres de niveaux supérieurs. De plus, il est important d'intéresser de jeunes compositeurs à ce genre musical.

Sur 23 compositions reçues, 6 ont été retenues pour le second tour. À l'issue de l'audition de ces 6 œuvres, interprétées par l'orchestre d'harmonie des gardiens de la paix, trois œuvres ont été primées. Deux

d'entre elles étaient composées par de jeunes compositeurs de 22 et 23 ans.

Les œuvres primées figurent dans les listes des morceaux de concours pour 2005.

Concours de composition pour batterie-fanfare

La CMF s'est associée aux trois autres associations nationales de Batterie-fanfare au sein de la CAMPA (coordination des associations musicales de pratiques amateurs), afin de créer un concours de composition pour batterie-fanfare. Le concours a été lancé cette année, le résultat final étant prévu pour 2006.

Orchestre national d'harmonie des jeunes

Le stage s'est déroulé à Nantua (Ain) du 19 juillet au 1^{er} août 2004. Ont participé 63 musiciens représentant 19 régions. Ils étaient âgés de 16 à 26 ans, dont 18 de moins de 18 ans avec une moyenne d'âge de 21,5 ans.

Benoît Girault, actuel chef de l'orchestre d'harmonie de l'orchestre de la police nationale, a dirigé l'ONHJ. Il était assisté de trois solistes d'orchestres nationaux : Hervé Brisse, Tuba solo à l'Orchestre national de Lille, pour le pupitre des cuivres ; Marie-Madeleine Landrieu, Timbalier solo de l'Orchestre de la Garde républicaine, pour le pupitre des percussions ; Guy Dangain, clarinettiste international, pour le pupitre des bois.

Quatre concerts ont été organisés à la suite du stage : le jeudi 29 juillet à Cluses (74), vendredi 30 juillet à Divonne-les-Bains (01), samedi 31 juillet à Chambéry (73), dans le cadre du festival Un été au Château, dimanche 1^{er} août 2004 à Nantua (01), dans le cadre du Festival international du Haut Bugey.

L'œuvre, *Trombone*, du compositeur canadien D. Andrew Stewart, a été créée. Le compositeur présent sur le stage a pu travailler avec l'orchestre.

Stage national d'orchestre d'accordéons

Le stage national d'orchestre d'accordéons s'est déroulé du 22 au 30 juillet 2004, en Haute-Loire, au centre d'accueil CIEL de Brioude. Il s'adressait à des musiciens ayant une bonne expérience d'orchestre d'accordéons. Seize accordéonistes et trois percussionnistes ont participé à ce stage.

Deux concerts de fin de stage ont eu lieu. La direction et l'encadrement ont été assurés par quatre professeurs d'accordéons et chef d'orchestres d'accordéons, membres de la commission Orchestre d'accordéons de la CMF.

Concours d'excellence

Le concours s'est déroulé le 6 février 2005 au conservatoire du X^e arrondissement de Paris. 17 régions étaient représentées soit : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Basse-normandie, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardennes, Franche-Comté, Haute-normandie, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

Sur 119 candidats, 9 ont obtenu le Prix d'excellence (premier prix en formation musicale et premier prix en instrument).

- Total de premiers prix en instruments : 31 (dont 9 à l'unanimité) sur 91 candidats (dont 12 passaient la formation musicale simultanément) ;

- Total de premiers prix en formation musicale : 11 sur 28 candidats ;

- Instruments les plus présents : les clarinettes (17), les saxophones (14), les flûtes traversières (11), et les trompettes-cornets (10).

Chaque jury a donné les résultats et ses commentaires directement aux candidats à la fin du concours. Les diplômes ont été donnés aux responsables de région lors du conseil d'administration suivant le concours, pour être remis aux candidats en région.

Je tiens à remercier les 54 membres du jury, éminents musiciens, qui ont consacré leur dimanche à auditionner tous nos candidats et qui, par leur présence, montrent leur attachement aux activités de la CMF. J'en profite pour remercier d'une manière plus générale toutes les personnes qui constituent nos jurys et nos commissions dans nos concours et activités.

Le concours de musique de chambre

Il s'est déroulé les 15 et 16 mai 2004, à Hyères-les-palmiers, pour permettre aux ensembles du sud de la France de participer plus facilement à ce concours. Seuls un quintette à vent et un trio de bois y ont finalement participé. Ils ont obtenu respectivement un premier prix à l'unanimité et un premier prix.

Concours CISM à Grandcamp-Maisy

La Confédération Musicale de France adhère à la Confédération internationale des sociétés musicales (CISM). Afin de développer les échanges internationaux et de permettre aux meilleurs orchestres des différents pays de "s'affronter" musicalement et amicalement, les pays membres organisent tous les quatre ans un concours international.



La CMF a organisé ce concours du 9 au 11 avril 2004 à Grandcamp-Maisy (Basse-Normandie). 9 orchestres étaient présents, dont deux français (Clermont-Ferrand en honneur et Thonon-les-bains en excellence). L'orchestre d'harmonie de Clermont-Ferrand a remporté le premier prix dans la plus haute catégorie.

Concours national de Brass Band

La CMF a organisé pour la première fois en France un championnat national de Brass-bands, à l'instar de ceux qui existent dans les autres pays. Il s'est tenu le 14 novembre 2004 au Conservatoire Supérieur de Paris-CNR, rue de Madrid. 7 brass-bands ont participé.

Le jury derrière paravent durant toute l'épreuve était composé de David Read (spécialiste anglais des brass-bands); Pierre-Etienne Sagnol (compositeur franco-suisse); Philippe Fritsch (professeur au CNSM) et Philippe Legris (professeur au CNR de Paris).

Le brass-band Aeolus de Paris a remporté le championnat et représentera la France au prochain championnat européen.

Les concours d'orchestres

En 2004, 137 sociétés se sont présentées dans les 9 concours nationaux qui ont été organisés dans 8 régions différentes. Se sont présentés à ces concours : 85 harmonies, 26 chorales, 11 batteries-fanfarses, 7 brass-bands, 4 orchestres d'accordéons, 3 orchestres à plectre, 1 orchestre de fanfare.

Sans oublier, les actions devenues régulières : l'aide aux organisateurs de concours nationaux, et les prix décernés ; les examens instrumentaux et de formation musicale ; le travail des commissions, etc.

État des médailles

2736 médailles ont été attribuées cette année.

État des Assurances

Pour l'année 2004, 680 dossiers ont été traités. 3212 contrats ont été souscrits pour l'année 2004 et 105 avenants ont été établis.

Conclusion

Ce rapport pourrait encore être plus copieux car ce ne sont pas les idées qui nous manquent. Qui n'a jamais pensé que telle action ou tel projet dans sa fédération pourrait être soutenu par la CMF ?

Les nombreuses propositions suggérées lors du dernier CA illustrent parfaitement cette volonté d'aller encore plus loin. Je citerai comme exemples la création d'un stage national d'orchestre à plectre, une rencontre nationale d'orchestres symphoniques, un challenge national de Batterie Fanfare, invitations de solistes internationaux et bien d'autres encore.

Face à l'immobilisme, préférons l'action et sans vouloir anticiper sur le rapport financier de notre collègue Marcel Lorieau, vous comprendrez aisément que notre marge de manœuvre est étroite.

D'un point de vue plus général, les associations font l'objet de plusieurs sujets de réflexion et souhaitant leur apporter une place particulière, le Premier Ministre a chargé Jean-Pierre Decool, député du Nord, de lui présenter un rapport permettant d'examiner la façon dont certaines associations pourraient se voir déléguer des missions de service public comme les grandes fédérations organisant des activités sportives.

Ce rapport devra prendre en compte le cadre européen et notamment le projet de directive cadre sur les services d'intérêt général.

Avec ses nombreuses adhésions à des associations européennes, c'est tout naturellement que la CMF s'inclut dans cette perspective.

Pour relever le défi de ces prochaines années, nous devons nous mobiliser et susciter le débat à un niveau local avec les acteurs politiques sur le nécessaire soutien au monde associatif, véritable démocratie participative.

En participant à l'élaboration des schémas départementaux pour l'enseignement de la musique mis en place dans le cadre de la décentralisation, nos fédérations témoigneraient de l'importance de l'action associative dans notre société et pourraient apporter des solutions intéressantes.

Face au nomadisme culturel peut-être devons nous réfléchir à de nouvelles méthodes d'enseignement car, si autrefois la musique s'étudiait de façon sacerdotale, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Grâce à nos associations musicales dont l'intérêt sociétal n'est plus à démontrer, de nouveaux projets émergent : je citerai précisément les créations d'orchestres dans les écoles primaires en partenariat avec l'Éducation Nationale.

Tout comme Jules Verne, cher à nos amis picards, dont nous célébrons le centenaire de la mort, la CMF doit faire preuve d'anticipation et inscrire son action dans la pérennité.

Avant de conclure, je voudrais rendre hommage en forme de panégyrique, à notre trésorier Marcel Lorieau ainsi qu'à notre président Maurice Adam pour leur fidélité, leur dévouement à notre grande cause qu'est la pratique musicale amateur. Sur un plan personnel, je voudrais exprimer ma gratitude à Maurice Adam pour l'expérience enrichissante acquise à son contact. Avec nos applaudissements chaleureux, recevez monsieur le président et monsieur le trésorier, nos sincères remerciements et soyez assurés de notre profonde amitié.

La salle des exposants...



et une partie de l'assistance au congrès





Rapport financier de l'exercice 2004

Marcel Lorieau,
trésorier général

Les documents présentés opèrent la synthèse des opérations comptables de l'année 2004.

Le résultat de l'exercice 2004, soit 5.309,93 euros, alors qu'il était de 1.572 euros l'an passé, peut s'expliquer comme suit :

Résultat d'exploitation	- 9 296,79
Résultat financier	31 808,61
Résultat exceptionnel	3 718,11
Impôt sur les bénéfices	- 20 920,00
	<u>5 309,93</u>

Ce résultat tient compte d'une dotation aux amortissements sur immobilisations de 29.819,73 euros, d'une dotation aux provisions sur actif circulant de 11.553,70 euros et d'une dotation aux provisions pour risques et charges de 44.700,00 euros, soit un total pour ces trois postes de 86.073,43 euros et d'une reprise de provision de 32.580,00 euros.

EXAMEN PAR COMPARAISON DES BILANS 2003 - 2004

	2004	2003
ACTIF		
Valeurs immobilisées	2004	2003
Immobilisations incorporelles	5.138,74	1.388,74
Amortissements	- 2.063,57	- 719,92
	<u>3.075,17</u>	<u>668,82</u>
Immobilisations corporelles	654.136,01	654.389,92
Amortissements	- 452.548,02	- 424.325,85
	<u>201.587,99</u>	<u>230.064,07</u>
Immobilisations financières	17.290,36	17.511,15
Total de l'actif immobilisé	<u>221.953,52</u>	<u>248.244,04</u>
Actif circulant		
Stock	23.314,42	23.062,63
Provision pour dépréciation	- 2.343,65	- 2.343,65
	<u>20.970,77</u>	<u>20.718,98</u>
Créances	160.494,66	333.617,44
Valeurs mobilières de placement	857.308,12	978.873,83
Disponibilités	102.817,45	34.524,31
Total actif circulant	<u>1.141.591,00</u>	<u>1.367.734,56</u>
Comptes de régularisation		
Charges constatées d'avance	4.648,21	6.399,78
Charges à répartir	72,19	11.551,70
	<u>4.720,40</u>	<u>17.951,48</u>
Total actif	<u>1.368.264,92</u>	<u>1.633.932,08</u>
PASSIF		
	2004	2003
Capital et réserves	320.043,85	320.043,85
Réserves statutaires	64.823,75	63.251,47
Résultat de l'exercice	5.309,93	1.572,28
	<u>390.177,53</u>	<u>384.867,60</u>
Provisions pour charges	44.700,00	32.580,00
Dettes diverses	931.266,66	1.215.050,18
Produits constatés d'avance	1.239,78	1.434,30
Produits constatés d'avance AXA	880,95	0,00
	<u>978.087,39</u>	<u>1.249.064,48</u>
Total passif	<u>1.368.264,92</u>	<u>1.633.932,08</u>

L'examen de ces chiffres laisse apparaître un montant de dettes diverses de 931.266,66. Ce total relativement important comprend, entre autres, ce qui est dû à AXA dont le règlement est échelonné selon un plan établi à l'avance par AXA.



Rapport des responsables de commissions

Commission formation musicale

Alain Voirpy

Deux activités ont marqué le travail de la commission formation musicale pour cette année 2004/2005 : la rédaction des épreuves et la réalisation du deuxième volume de « Au fil des notes ». Cela signifia deux équipes distinctes, compte tenu du fait que l'écriture des deux volumes de « Au fil des notes » nécessite une charge de travail particulièrement lourde pour ses quatre auteurs.

Pour ce qui est des épreuves, toujours en quête d'améliorer l'évaluation de nos jeunes musiciens, la commission a souhaité quelques modifications, notamment pour ce qui est des fins de cycle. Soulignons que dans une conjoncture où la loi rend nécessaire la mise en place de schémas départementaux de l'enseignement musical, il est essentiel et vital pour la CMF d'y trouver sa place, donc d'être en conformité, surtout pour le 3^e cycle, avec le schéma d'orientation pédagogique de la DMDS (ministère de la culture). C'est ainsi que la validation du prix d'excellence par rapport aux diplômes des établissements contrôlés par l'Etat doit être une priorité. Par ailleurs, de nouvelles épreuves en liaison étroite avec le 1^{er} volume de « Au fil des notes » ont vu le jour en cycle I, 1^{er} année, réforme qui se prolongera, l'an prochain, en 2^e année et nous conduira à terme à positionner également la fin du cycle I au niveau de ceux des établissements contrôlés par l'Etat.

Le second volume de « Au fil des notes » va prochainement paraître et sera donc disponible dès la rentrée 2005. Il se présentera à l'image du premier, avec néanmoins le développement de deux rubriques : les dictées à parties manquantes et les lectures chantées. Pour les dictées, le choix de faire appel à des versions instrumentales préenregistrées permettra de mieux relier l'écoute au vécu de chaque instrumentiste, tout en lui permettant également, via le CD, de pouvoir retravailler à la maison les

À la date du bilan, la situation vis-à-vis de cette société se présentait comme suit.

Dû à AXA :	
- Sur exercice 2004 :	811.603,34
- Sur avenants 2004 :	9.619,04
- Sur Axa Juridica :	5.972,39
	<u>827.194,77</u>

De cette somme, il convient de déduire :

- les rémunérations dues par AXA sur 2004 figurant à l'actif pour :	- 133.102,95
---	--------------

d'où le montant réellement dû à AXA : 694.091,82

Comme nous l'avons vu ci-dessus, l'ensemble des dettes s'élève à 931.266,66 ce qui n'est pas rien ; ces dettes sont largement couvertes par l'actif circulant. Nous sommes donc tranquilles au cas où AXA viendrait à réclamer le règlement de ce qui lui est dû. Nous serions en mesure d'honorer nos dettes grâce aux actifs suivants :

- Stocks	20.970,77
- Dû par les adhérents	19.795,52
- Autres créances	140.699,14
- Valeurs mobilières	857.308,12
- Disponibilités	102.817,45
	<u>1.141.591,00</u>

Je précise que ces différentes sommes sont pratiquement toutes mobilisables rapidement. De plus, je tiens à vous signaler que les charges courantes sont réglées dans les délais normaux et que la CMF a fourni au cours de l'année 2004 à la SARL CMF Diffusion, diverses prestations, pour un montant TTC de 12.663,18. Elles ont fait l'objet d'une facturation mensuelle avec régularisation à la clôture. Elles concernent des frais de personnel, de loyer, de fournitures administratives, etc.

Après avoir donné lecture des comptes de l'année 2004, il m'appartient de vous présenter les prévisions financières pour les années 2005 et 2006. Ces documents figurent tant en produits qu'en charges dans les documents qui vous ont été remis. Ils mettent en opposition les prévisions de 2004, les réalisations de cette même année, les différences entre prévisions et réalisations de 2004, puis les prévisions de 2005 et celles de 2006. Ces chiffres ont été élaborés avec le concours de la commission des finances qui est une émanation du conseil d'administration.

Pour équilibrer les comptes de l'année 2006, vos représentants au CA se sont mis d'accord pour vous proposer une augmentation de la cotisation de 2 euros pour l'année 2006, ce qui porte le montant de celle-ci à 56 euros.

Le bilan en grandes masses

ACTIF = emploi	PASSIF = ressources
Immobilisations 221.954,00	Capitaux propres, réserves et provisions 434.878,00
Stocks et créances 181.465,00	
Disponibilités 964.846,00	Dettes à court terme 933.387,00
Total	Total
1.368.265,00	1.368.265,00

Louis-Marie Bouleau, commissaire aux Comptes agréé, certifie que les comptes annuels sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé.



textes étudiés en cours. Pour les lectures chantées, tous les textes sont accompagnés au piano ou au clavecin (les accompagnements figureront dans le CD) et extraits du grand répertoire. Enfin, le choix des œuvres pour l'écoute globale et l'analyse fait appel à des formations parmi les plus variées (musique traditionnelle, cordes, vents etc.). Comme pour le premier volume, son découpage autorisera son utilisation sur deux années scolaires, si nécessaire.

Pour la commission, l'heure est au... troisième volume, tout en sachant que nous avons besoin de volontaires compétents et disponibles pour réaliser les épreuves 2006 !

Commission batteries-fanfares

Christian Leleu

Je viens d'apprendre que le challenge national batterie-fanfare mis en place par la commission CMF était annulé faute de candidats. En effet, seule une batterie-fanfare s'est inscrite, deux autres avaient demandé des renseignements et une troisième nous a fustigés au vu des épreuves. Quant aux autres, je pense qu'elles ont joué un remake de "courage-fuyons".

Mais où sont donc passées toutes ces B-F qui ont, ou avaient, continuellement besoin de redorer leur blason ?

Plusieurs réponses sont envisageables : soit tout va bien et elles n'ont plus besoin de ce genre de concours pour que l'on parle d'elles, et dans ce cas, c'est formidable ! ; soit elles sont en voie de disparition, et là il est urgent d'agir ; soit le programme était inadapté, et là nous leur rappellerons que la formation C est la réunion des formations A et B et que les œuvres imposées étaient en complète adéquation avec l'esprit recherché de ce challenge ; soit l'information est parue un peu tard, et là nous sommes responsables ; soit tout simplement elles ont eu peur de se mesurer aux autres, et là nous ne pouvons malheureusement rien pour elles.

Toutes ces solutions seront analysées lors de la prochaine réunion de la commission, et je ne manquerai pas de vous tenir informés.

Concernant les programmes d'exams, la commission s'efforce toujours de trouver de nouveaux répertoires. Les accompagnements pianistiques, ou autres, nous semblent de plus en plus indispensables.

Nous envisageons de reconduire une réunion décentralisée. En effet, la réunion du 25 octobre 2003 à Villers-Cotterêts nous avait apporté beaucoup. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Commission orchestres d'harmonie

Alin Delmotte

Dans les grandes lignes nous retrouvons, cette année encore, sensiblement, nos projets, nos objectifs... et nos soucis de l'an passé.

Le règlement de la CMF définit ainsi dans son article 1 la mission confiée aux commissions techniques :

« Les commissions techniques de la CMF sont chargées d'élaborer la liste des morceaux de concours, mais aussi, de se pencher sur la pédagogie, la formation, le répertoire, etc. dans leur domaine. Elles pourront travailler sur tout sujet qui leur paraîtra aider les associations et écoles adhérentes à la CMF, après avoir demandé l'avis du Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration pourra également demander expressément aux commissions de travailler sur certains sujets, qui émaneront de ses membres, de l'assemblée générale, ou des comités techniques régionaux. Elles seront également amenées à écrire des articles techniques pour le Journal de la CMF »

Il est bon, de temps à autre, de rappeler le rôle dévolu à ces membres bénévoles issus des forces vives de la CMF et le travail qu'ils y effectuent avec autant de dévouement que de désintéressement.

Notre année commence en juillet par la sélection des morceaux de concours de l'année suivante. Il convient de préciser qu'en amont de cette réunion chaque membre a reçu, suivant les années, 30 à 50 propositions d'œuvres de tous niveaux à examiner avant la séance définitive, chacun se présentant avec sa sélection. Je dois reconnaître que les choix des uns et des autres s'accordent généralement

assez bien. Par définition, ces morceaux imposés font le bonheur de certains et rebutent d'autres, l'unanimité est inaccessible dans ce domaine... comme dans bien d'autres ! La commission s'est donc penchée sur ce problème que nous avons pris au sérieux et nous pensons qu'une formule légèrement différente recueillerait probablement plus de satisfecit. À ce jour, diverses propositions sont encore à l'étude.

Un vaste chantier reste ouvert, et ce depuis plusieurs années, c'est 'l'intercommunicabilité'. À de nombreuses reprises nous avons lancé des appels malheureusement restés sans échos. Nous ignorons tout ou presque tout de la vie des associations, des problèmes qu'elles rencontrent mais aussi des réussites qui pourraient servir d'exemples à d'autres.

La commission a donc décidé de lancer, prochainement, un document qui paraîtra régulièrement dans le Journal de la CMF. Il aura pour objet de conseiller, d'aider des responsables isolés ou débutant dans cette mission aux aspects et aux difficultés tellement diverses et parfois si inattendues. Pour que cette initiative trouve son entière efficacité il est primordial que ce document soit, avant tout, ce lieu d'échanges que nous n'avons jamais pu concrétiser, échanges entre ces milliers de formations, souvent en devenir d'une part et, d'autre part, les volontaires de la commission.

Combien de ces orchestres trop souvent livrés à eux-mêmes avec pour seul moteur le, ou la, chef(fe) perdent espoir parce qu'ils n'ont pas bénéficié au bon moment d'un conseil, d'une aide technique. Nous voulons les soutenir... mais pour cela, il est indispensable d'établir un dialogue, ce qui fait terriblement défaut jusqu'à présent.

Commission orchestres de fanfare

Pierre Vuillemin

Malgré une mise à jour difficile à évaluer avec certitude, le nombre d'orchestres de fanfare serait de trois cents à trois cent cinquante.

En ce qui concerne les différents concours nationaux, un seul orchestre de fanfare s'est présenté en 2004, la fanfare de Villers-le-Lac (Doubs).



En octobre 2004, la commission a remis à jour la liste des morceaux au choix et choisi les œuvres imposées dans chaque division pour les concours 2005.

Les nouvelles orchestrations pour fanfare sont rares et beaucoup d'œuvres sont éditées pour brass band. J'ai donc pris contact avec certains éditeurs afin d'obtenir en communication le maximum d'œuvres écrites pour fanfare.

Je remercie les membres de notre commission qui ont œuvré et travaillé à la préparation du choix des morceaux proposés pour les concours 2005.

Commissions orchestres symphonique et orchestres à cordes

Marc Lefebvre

Après la journée nationale des orchestres symphoniques du 17 janvier 2005, l'analyse des synthèses des différents participants (présidents, chefs, directeurs d'établissements, membres de la commission) à cette consultation, permet de dégager des idées et les besoins en ce qui concerne la vie des orchestres symphoniques.

La mise en œuvre des pratiques symphoniques amateurs doit, tout d'abord, s'appuyer sur une adéquation « pratiques / enseignement » « établissement et société ».

Si quelques orchestres se portent bien, dans bon nombre de régions, la pratique des cordes reste marginalisée. Concernant le développement des orchestres à cordes ou symphoniques, la commission souhaite orienter ses démarches sur trois priorités : le développement de la pratique des instruments à cordes ainsi que la musique de chambre ; l'aide technique aux ensembles instrumentaux (professeurs, chefs) ; la formation des chefs.

La médiation de cette mission devra chercher à articuler le réseau amateur avec celui de l'enseignement, développer de nouveaux répertoires et aider à la mutualisation de ceux-ci.

Des comités de réflexion composés des fédérations, de directeurs des écoles et de formateurs pourraient permettre de mettre en œuvre des programmes de formation, tant des instrumentistes que de l'encadrement.

Dans la mesure où la CMF, sur le plan de formation, traitera de façon prioritaire l'encadrement et le répertoire, il sera fondamental que la formation soit relayée aux niveaux départemental et régional.

Les objectifs : si les orientations d'identification et de développement des pratiques instrumentales amateurs à cordes nous conduisent à établir une programmation structurante dans un temps donné (à définir), fondée sur la formation et l'élargissement des publics, elle sera caractérisée par sa densité et sa diversification afin que chacun trouve son aire de pratique de réflexion et d'écoute.

Avec le souhait de voir se développer les cordes, c'est à travers la pratique de ces instruments, dans le cadre d'un quatuor, d'un ensemble de musique de chambre, ou d'une formation symphonique que la CMF souhaite mettre en œuvre un schéma de cohérence des objectifs et de coordination du réseau par : l'incitation à la mise en place de départements cordes dans les écoles de musique ainsi que la pratique de la musique de chambre ; des programmes de formation en faveur des ensembles symphoniques amateurs, ainsi que la formation de chefs de pupitres ; la formation des chefs.

S'il est une nouvelle fois important de noter que le lien entre l'enseignement spécialisé de la musique et le réseau de pratique amateur est induit par le fait même que c'est l'enseignement spécialisé qui forme des amateurs éclairés dont le lieu de pratique est de manière incontournable le réseau associatif, il est urgent d'installer de réelles passerelles entre les pratiques collectives des établissements et les pratiques amateurs de nos fédérations.

Commission chorales

Robert Combaz

La commission chorales a, comme les années précédentes, poursuivi son travail de recherche sur les listes de concours ainsi que la rédaction de cahiers pédagogiques et la préparation du stage annuel de "Pédagogie de la direction de chœurs".

Les listes de concours évoluent au fil des années et sont constituées suivant des critères d'évaluation établis par la commission et développés dans notre cahier pédagogique sur le chœur mixte. Des listes d'œuvres accompagnées apparaissent en chœur mixte dans certaines divisions. Nul doute que ces listes doivent s'étoffer.

Pour 2005, pour les œuvres imposées 'chœurs enfants', deux propositions sont données pour tous les niveaux : œuvre à cappella, œuvre accompagnée, ceci dans l'espoir d'intéresser plus de chœurs d'enfants aux concours CMF.

Cahiers pédagogiques : un important travail de saisie est nécessaire pour terminer le cahier pédagogique "répertoire choral des enfants et des adolescents". Des éditeurs éventuellement intéressés sont actuellement contactés.

Le stage de pédagogie de la direction de chœur 2004 a regroupé 31 stagiaires. Il s'est avéré très lourd compte tenu de l'hétérogénéité des niveaux due à la suppression du "stage chœur" par manque d'effectifs.

Une enquête auprès des anciens stagiaires a été accueillie favorablement par ceux-ci. Le questionnaire comportait 14 rubriques détaillant la formation reçue pendant le stage, l'activité habituelle de direction et les remarques personnelles (publication de l'enquête dans le Journal de la CMF, d'octobre 2004).

Nous remarquons, entre autres, que 6 fédérations ont fait appel à certains de nos stagiaires pour encadrer des formations. N'est-ce pas l'objectif principal de ce stage ?

Le stage 2005 aura lieu du lundi 4 au vendredi 8 juillet aux Karellis. Il sera ouvert à 12 chefs de chœurs expérimentés, 12 chefs de chœurs ou chefs de pupitres auditeurs, et à 3 formateurs. La plaquette de présentation sera envoyée dans toutes les fédérations régionales.

Un questionnaire destiné aux chorales a été envoyé à toutes les chorales adhérentes à la CMF. Il permettra de recueillir les remarques des chorales afin de : poursuivre notre action et éventuellement la compléter ; diffuser auprès de ces chorales des informations, des documents... ; s'appuyer sur ce réseau pour alimenter le stage des Karellis.

Beaucoup de réponses nous sont parvenues actuellement en dépouille-



ment auprès des membres de la commission. Une synthèse paraîtra dans le Journal de la CMF.

AGEC (Association européenne de chorales)

L'Eurochor 2004 a eu lieu à Lucerne. Ce fut un bon cru de 60 participants. Il était dirigé par Kaspars Putnins (Letonie) et Rainer Held (Suisse). En 2005, l'Eurochor se déroulera en Autriche. Nous ne pouvons que regretter le manque de participants français et lancer, dès maintenant, un appel aux jeunes choristes français, âgés de 18 à 35 ans pour participer à cet Eurochor.

Le 50^e anniversaire de l'AGEC aura lieu à Strasbourg du 26 au 29 mai 2005. La chorale des enseignants de Strasbourg, l'Association des chorales d'Alsace et la Fédération des Sociétés Musicales d'Alsace se sont associées pour préparer, dans les meilleures conditions cet événement, bien entendu sous le couvert de la CMF. La manifestation se déroulera sur trois jours : soirée commémorative, concerts de chants chorals avec les pays membres, congrès traditionnel... Remercions très sincèrement les Alsaciens pour leur investissement dans cet événement.

Le DADSM national option chœur 2004 n'a pas pu avoir lieu. Une seule candidate était inscrite. Cette épreuve est reportée pour 2005.

Depuis plusieurs années, les membres de la commission chorale prennent en charge la rédaction de toutes les épreuves du DADSM national et du DADSM 1^{er} degré "option chœur".

Je voudrais pour terminer rendre hommage à tous les membres de la commission pour leur travail, leur compétence et leur efficacité. Le chant choral est en plein essor. À la CMF, nous accueillons chaque année de nouvelles chorales : 471 chorales adhérentes en 1995, 523 en 2003. Nous devons être capables de répondre à leurs besoins au niveau des répertoire, formation, encadrement. C'est ce qui motive le travail de la commission.

Alors que nous sommes en plein renouveau des commissions, mes collègues et moi-même, tenons à remercier les membres du conseil d'administration de la CMF pour nous avoir fait confiance et pour nous avoir toujours soutenus dans nos projets.

Commission brass bands

Michel Pierrot

L'année 2004 aura concrétisé le projet de la commission, à savoir le premier Championnat national de brass band.

Comme dans les autres pays européens où sont organisés des championnats nationaux, le Royal Albert Hall à Londres, le Conservatoire Royal de Belgique à Bruxelles par exemple, c'est au Conservatoire Supérieur de Musique de Paris que la CMF a donné rendez-vous aux brass bands français pour cette première confrontation nationale.

Ces formations, au nombre de sept, ont ravi un public très connaisseur par leurs remarquables prestations. Je tiens à les remercier et à les féliciter.

Je remercie la commission avec une mention spéciale à Philippe Lorthios, directeur du Brass Band Nord - Pas-de-Calais, qui en acceptant la candidature du Brass Band Aeolus a fait preuve d'une loyauté et d'un fair-play exemplaires qui l'honorent.

La compétition s'est déroulée dans d'excellentes conditions grâce à M. Taddei, directeur du CSM de Paris et son équipe qui ont bien voulu nous accueillir dans leur établissement. Leur concours a été particulièrement apprécié. En effet, le CSM avait mis à disposition le gros matériel de percussion, l'auditorium et plusieurs salles pour permettre aux musiciens de "chauffer" et ainsi de se produire dans d'excellentes conditions.

Pour observer une parfaite neutralité et respecter les règles similaires aux autres pays, le jury international avait été installé en cabine pendant tout le déroulement du championnat. Celui-ci était composé d'éminents spécialistes qui ont apprécié et découvert la qualité de nos ensembles. Je tiens à les remercier pour leur gentillesse et leur disponibilité.

Quant au répertoire, les œuvres imposées en 1^{re} division et division excellence étaient celles primées lors du concours de composition l'année précédente.

Ce premier championnat a pu se dérouler grâce à l'appui efficace de notre président Maurice Adam et de l'ensemble du personnel de la CMF qui s'est investi pour la réussite de ce projet. Je n'oublie pas non plus l'aide précieuse apportée par les membres de la Fédération Musicale d'Ile de France pour l'encadrement de cette manifestation et

qui n'ont pas ménagé leurs efforts tout au long de cette journée.

Remerciements également à nos partenaires et sponsors dont les sociétés Selmer, Buffet Crampon et Besson pour leur soutien.

Le 2^e championnat national se déroulera le 6 novembre 2005 au CSM de Paris. Dès à présent, je vous invite à diffuser largement l'information dans vos régions.

En ce qui concerne le championnat européen organisé par l'EBBA (European Brass Band Association) en 2004 à Glasgow, la CMF n'a pu être représentée, le Brass Band Normandie ayant déclaré forfait.

Pour 2005, c'est le Brass Band Aeolus, vainqueur du 1^{er} concours français, qui défendra les couleurs de la CMF à Groningen (Pays Bas).

Comme à Bergen (Norvège) un brass band composé de jeunes musiciens européens sera constitué à l'invitation de la Fédération hollandaise. Un cornettiste français, lauréat du concours d'excellence, sera présent.

Maintenant, la commission doit se pencher sur le règlement pour y apporter quelques ajustements et réfléchir sur de nouvelles dispositions permettant d'intégrer les ensembles de cuivres.

Le fait marquant dans le développement des brass bands est la renaissance d'un instrument oublié, le saxhorn alto en mib, qui devrait, tout comme chez nos voisins anglo-saxons, intéresser les musiciennes et permettre à nos brass bands d'accueillir davantage de jeunes filles. Pour répondre à ce nouveau besoin, la CMF propose un cursus pédagogique propre à cet instrument depuis 6 ans.

Remerciements aux membres de la commission pour leur dévouement et leur compétence au service de la CMF, permettant au mouvement brass band français d'ambitionner de belles perspectives.

Commission big bands

Michel Pierrot

Certes, si les big bands ne se pressent pas pour participer aux concours, la commission continue de se réunir annuellement pour proposer des œuvres nouvelles et intéressantes, tâche qui s'a-



rière parfois difficile. En effet, malgré le travail effectué par Françoise Ancion auprès des éditions, la CMF ne reçoit presque aucune nouveauté dans cette catégorie !

Je sais pertinemment que le répertoire des big bands est constitué essentiellement, pour la plupart d'entre eux, de "standards", choix tout à fait légitime si l'on veut séduire son public, mais je pense qu'une approche du jazz contemporain peut être une source d'enrichissement.

Les éditeurs ne répondant pas toujours présents à nos sollicitations, la commission propose d'utiliser les nouvelles technologies de communication pour faire connaître les créations de nos compositeurs. Ces partitions non éditées, des compositeurs qui le souhaitent, pourraient circuler via le site internet de la CMF et être téléchargées par les visiteurs du site à moindres frais.

Ce système permettra une diffusion dans le monde entier en ne privant d'aucune manière le compositeur de ses droits d'auteur, car ce qui intéresse avant toute chose un compositeur, c'est que sa musique soit jouée. Ce procédé peut s'appliquer bien sûr à toutes les autres commissions et placerait la CMF à la pointe du progrès en matière de développement des répertoires et de la découverte de jeunes talents.

Il va de soi qu'une étude sérieuse et appliquée doit être réalisée par la CMF pour s'assurer de la parfaite légalité de cette proposition innovatrice afin d'éviter tout problème d'ordre juridique. Par ailleurs, ce système fonctionne déjà sur quelques sites internet.

Les utopies d'aujourd'hui seront les réalités de demain.

J'adresse mes remerciements aux membres de la commission pour leur précieuse collaboration.

Commission plectres

Florentino Calvo

La commission des plectres s'est réunie le jeudi 9 septembre 2004. Elle a procédé au choix des œuvres imposées dans le cadre des examens instrumentaux et des concours d'orchestres. L'orientation de la commission concernant l'établissement de ces programmes est d'inciter les instrumentistes

et les sociétés à découvrir des œuvres nouvelles en les travaillant de manière approfondie.

La session du DADSM 2004 (option chef d'orchestre à plectres) n'a pas eu lieu, le nombre de candidats inscrits étant insuffisant. La CMF a donc décidé de réorganiser une nouvelle session pour 2005. La commission encourage tous les candidats potentiels à s'inscrire dès maintenant auprès de la CMF pour passer ce diplôme. Pour la seconde fois en France, les chefs d'orchestre à plectres ont la possibilité d'obtenir un diplôme spécifique et reconnu. Il s'agit d'un pas en avant supplémentaire effectué dans la direction initiée et souhaitée par la commission qui travaille depuis de nombreuses années avec les sociétés musicales à la reconnaissance officielle de la pratique de la mandoline en France.

Concernant l'activité des sociétés, la commission note avec satisfaction la poursuite du travail entrepris par les orchestres de Rhône-Alpes au sein de l'Ensemble régional. Cette structure se consolide et, grâce à sa reconnaissance officielle par la Fédération régionale, est en voie de pérennisation. L'ensemble fonctionne actuellement sous forme de week-ends de répétitions (deux par an) et se produit dans la région. Un premier concert a été donné à l'occasion des festivités célébrant le centenaire de l'Estudiantina d'Annecy, le samedi 22 mai 2004. Un second s'est déroulé dans le cadre de la programmation de la saison culturelle du centre Charlie Chaplin à Vaulx-en-Velin. La commission remercie tout particulièrement la Fédération de la Drôme à l'origine du projet et qui en assure le bon fonctionnement. Un grand merci également aux nombreux musiciens participants. On peut noter aussi avec satisfaction que l'un des objectifs visé par l'ensemble régional lors de sa constitution, à savoir, favoriser le rapprochement de chaque société participante avec leurs conservatoires ou écoles de musique respectifs se concrétise petit à petit puisque des contacts ont été noués ou renoués de manière très encourageante avec ces établissements. À titre d'exemple, la classe ouverte l'an passé par Vincent Beer-Demander (qui vient d'obtenir brillamment l'épreuve instrumentale du Concours d'excellence 2005 à Paris) à l'école de musique de Vif (près de Grenoble) se consolide et se développe de manière intensive. Un stage organisé en janvier 2005 a d'ailleurs rassemblé plus de 40 musiciens.

Autre bonne nouvelle, l'obtention par Cécile Valette du Diplôme d'État d'instruments anciens (spécialité mandoline) au terme des deux années de préparation au CEFEDM d'Aubagne. C'est un nouveau pas franchi en ce qui concerne la reconnaissance simultanée de l'instrument et de ceux qui le pratiquent.

Enfin, un événement important est à signaler du côté de nos amis toulousains puisque, pour la première fois en France, une classe de mandoline vient de s'ouvrir dans un C.N.R.. Cette classe a été confiée à Julien Martineau. Son ouverture est l'aboutissement et la conséquence d'un travail de longue haleine qui a conjugué les efforts de l'ensemble à plectres de Toulouse à la reconnaissance du niveau de compétence de Julien Martineau qui prépare actuellement une thèse de musicologie à l'Université de Paris IV Sorbonne et qui a obtenu le Diplôme d'étude musicale (spécialité mandoline et musique de chambre) à l'école nationale de musique et de danse d'Argenteuil. Ce résultat est à mettre en parallèle avec le processus qui a conduit à l'ouverture d'une autre classe de mandoline au sein de l'école de musique du Grand Tarbes, fruit du travail commun de l'ensemble des Mandolines de Bigorre et de Julien Martineau.

Cela donne beaucoup d'espoir pour l'avenir et ouvre des perspectives nouvelles. Nous espérons que cette dynamique enclenchée se prolonge et qu'un effet 'boule de neige' conduise à d'autres ouvertures de classes. Cela démontre que ces ouvertures sont possibles surtout dans les écoles de musique des villes possédant un ensemble à plectres lorsque sont réunis la volonté, le dynamisme de ces ensembles et la qualité, la qualification des professeurs.

Le projet de création d'un Orchestre national est plus que jamais d'actualité. Nous espérons pouvoir le concrétiser en 2006. La commission va se pencher de manière plus approfondie sur l'organisation de cet événement majeur.

Pour conclure, la commission remercie l'ensemble des sociétés, les musiciens qui les composent, les bénévoles qui en assurent le fonctionnement. Nous notons, à la lumière de tout ce qui a été relaté dans ce compte-rendu, des signes encourageants quant à l'avenir des sociétés et de la mandoline. Avec le soutien de la CMF, la commission s'emploiera de toutes ses forces à intensifier ce processus qui devrait déboucher à terme sur la reconnaissance officielle de notre instru-

ment et de nos sociétés, sur l'ouverture de classes dans les lieux d'enseignement spécialisé et sur le partenariat entre ces classes et les sociétés musicales.

Commission orchestres d'accordéons

Jean-Marie Dazas

Depuis septembre 2004, la commission s'est réunie afin d'élaborer le programme du 3^e Stage national d'accordéon qui s'est déroulé à Brioude (Auvergne) du 22 au 30 juillet 2004.

Vingt-trois stagiaires, plus l'encadrement composé de 4 professeurs d'accordéon ont travaillé sur un répertoire comprenant 14 pièces.

Deux concerts ont été donnés à l'issue du stage : l'un à Royat Chamalières et l'autre à Brioude.

À l'invitation de la société Les Triolets de Bezons, l'Orchestre s'est retrouvé le 24 novembre 2004 pour un concert ainsi qu'à Limoges le 12 mars 2005 à l'initiative de la Fédération musicale du Limousin. Deux belles prestations qui témoignent du travail effectué pendant le stage d'été.

Un espoir à formuler : les écoles de musique ne doivent pas hésiter à envoyer des stagiaires pour le prochain stage qui se déroulera à nouveau à Brioude du 22 au 30 juillet 2005.

Commission dadsm

René Castelain

En note "d'intro", la commission adresse toutes ses félicitations au trio des candidats reçus au DADSM 2004, option direction orchestre d'harmonie. Et si l'on considère que la direction ne s'improvise pas, il nous reste à faire un long apprentissage à la pratique de cet instrument à part entière.

Aussi, les stages mis en place, ont un rôle de perfectionnement de bases indispensables de travail aux disciples de la direction pour actionner la progression qualitative mais aussi, affiner par un jeu de pistes, le plaisir de faire partager cet art exigeant qu'est la musique.

Répondre aux exigences de l'évolution pédagogique et susciter des motivations, reflètent bien l'énergie et le fil conducteur de notre action afin de cibler une formation qui n'est pas ou peu dispensée dans les structures d'enseignement spécialisé.

Dans ce droit fil, la porte s'ouvre à nos dirigeants, peut-être encore trop timides, ou je ne sais quoi encore, à venir nous rejoindre, mais aussi à des musiciens ou choristes et à tous ceux qui recherchent une initiation à la direction.

À ce titre, le stagiaire peut en tirer un enrichissement personnel et le partager avec sa société. De même que la rencontre avec d'autres personnes ayant les mêmes soucis et appréhensions suscite un engagement pour mieux s'impliquer à l'exigence de la direction.

Cette synthèse reflète bien ici une amorce du guide pédagogique du DADSM que nous préparons, et nous oriente sur le chemin qui nous reste à parcourir pour gérer l'action et la transmettre avec goût à nos partenaires.

Dans la phase de compréhension de la partition entrent en jeu les différentes facettes de l'écriture à savoir : le déchiffrage, l'harmonie, la phraséologie et la palette orchestrale ou vocale...

Cette préparation, quasi systématique, revêt une démarche à titre personnel où enfin, savoir devient plaisir !

En ce qui concerne le certificat du 1^{er} degré, cadet de notre DADSM national et, plus particulièrement, sur un plan technique pour l'épreuve d'instrumentation (options : orchestre d'harmonie, orchestre symphonique, orchestre à plectre et orchestre d'accordéons), il a été mis en place une situation qui nous semble mieux adaptée à la réalité du terrain. Jusqu'à présent l'épreuve consistait à la transposition d'une phrase musicale pour un nombre d'instruments déter-

miné. Dorénavant, sur un texte imposé, le candidat réalise son travail d'instrumentation pour un quintette (bois, cuivres, saxophones, plectres, accordéons, cordes...).

Également, il y a quelques années, un appel avait été fait à nos amis accordéonistes pour s'inscrire dans la lignée d'un diplôme. Aujourd'hui, la chose est entendue et l'année 2005 ouvre au DADSM, option "chef d'orchestre d'accordéons". La commission souhaite donc la bienvenue à ce petit nouveau, sachant que toutes les options sont ouvertes en cette année 2005. Qu'on se le dise !

Commission musiques actuelles et amplifiées

Daniel Gourmand

La commission, à travers six diffusions publiées dans le Journal de la CMF, a proposé quelques articles à caractère pédagogique autour de l'instrument, la pédagogie instrumentale, les musiques actuelles : la batterie (octobre 2003) ; *Les musiques actuelles amplifiées*, par Jean Barthélémy (décembre 2003) ; *Le groove et les musiques actuelles*, par Bernard Zielinski (février 2004) ; *DVD pédagogiques*, par Bernard Zielinski (avril 2004) ; *The drummers collective, une école à New York*, par Bernard Zielinski (juin 2004) ; *L'impressionnante machine à groover*, par Bernard Zielinski (août 2004).

Tous ces articles permettent de se familiariser avec la musique actuelle, que les intervenants en soient remerciés.

La région Poitou-Charentes

accueillera

la 105^e Assemblée générale de la CMF

du 20 au 24 avril 2006

à La Rochelle



Clôture du congrès

En guise de conclusion

Maurice Adam

Nous voici au terme d'un congrès qui, je l'espère, aura contribué à construire l'avenir de notre association nationale.

La concertation et les échanges entre tous les responsables de nos 24 fédérations régionales ont donné lieu à des débats fructueux.

Après 28 ans de présence au CA dont 14 ans de présidence, j'ai souhaité ne pas poursuivre ma mission. Après avoir bien réfléchi, j'ai pris cette décision pour deux raisons : tout d'abord pour un souci de santé, ensuite j'ai pensé qu'il était raisonnable de laisser les destinées de notre association à une autre personne.

Je félicite Bernard Aury, notre nouveau président ainsi que les membres du bureau élus ou réélus.

Je forme des vœux sincères pour la réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Je remercie une nouvelle fois, et du fond du cœur, le bureau, le CA, les membres de nos commissions, le service administratif qui m'ont entouré et encouragé tout au long de ces années.

Permettez-moi de faire un bilan du chemin parcouru ensemble afin de faire mieux connaître auprès de toutes les instances, la place de notre association.

Un effort important a été réalisé au niveau de notre programme d'enseignement tout particulièrement avec les cahiers pédagogiques.

La mise en place dans chaque région de la préparation du DADSM du 1^{er} degré, puis du 2^e degré, est un succès par le nombre croissant et la qualité des candidats. Je rappelle aussi que le DADSM a été élargi à plusieurs disciplines.

Nous avons donné naissance à l'Orchestre national d'harmonie des jeunes, à l'Orchestre national d'accordéons, à l'organisation annuelle d'un stage de formation de chant choral et tout dernièrement le championnat national de brass band.

Nous avons favorisé les concours de composition et les créations.

Je suis également reconnaissant aux fédérations départementales et régionales pour l'organisation de concours nationaux qui sont des moments forts dans la vie des sociétés.

Dernièrement nous avons ouvert la nouvelle médiathèque au 123 rue La Fayette. Nos adhérents peuvent également bénéficier des conseils d'ordre pédagogique ou juridique. Des négociations avec la Sacem et les assurances ont lieu chaque année pour apporter plus d'avantages aux sociétés.

Plusieurs colloques ont été organisés au Sénat.

Les assises des jeunes musiciens à l'Assemblée Nationale ont été une belle réussite grâce à la présence de plus de 200 jeunes qui représentent l'avenir de la pratique musicale amateur.

La CMF est aussi en relations avec les différentes fédérations européennes. Je rappelle que la CMF a organisé des concours internationaux : en 1997, le Concours international d'orchestres d'harmonie à Aix-les-bains, en 2001, le Concours européen de jeunes solistes (EMCY) et en 2004, le Concours international d'orchestres d'harmonie à Grandcamp-Maisy.

Les éditeurs de musique, les facteurs d'instruments, apportent sollicitude à notre mouvement.

Grâce à une convention triennale avec le Ministère de la Culture et de la Communication, ce dernier connaît mieux l'importance de la CMF.

Le Ministère de la Jeunesse, des Sports est aussi un partenaire soucieux de notre développement.

Voici, en quelques lignes, le bilan de ces dernières années.

Si nous avons sollicité modestement les sociétés musicales concernant la cotisation, je suis satisfait, au terme de mon mandat, et ceci grâce à une gestion rigoureuse, de laisser une situation financière saine à ce jour.

Chers amis, je voudrais vous redire le plaisir que j'ai eu durant toutes ces années à œuvrer à vos côtés et à partager les grands moments que nous a offerts la musique et qui restent dans la mémoire de nous tous.

Je garde de toutes les manifestations musicales, congrès, concerts, concours, stages, un souvenir qui va bien au-delà de ce que les mots peuvent signifier. Le domaine de la musique est en effet celui de l'émotion, du plaisir et de la communion.

Je forme le vœu que vous poursui-

vrez et développerez notre association nationale où peut s'exprimer cet art universel qui lie les peuples au-delà de leur langage.

Pour ma part, comme je l'ai rappelé en résumant les actions aujourd'hui réalisées, j'ai voulu faire porter les priorités de la CMF autour de deux ambitions : permettre au plus grand nombre de jeunes d'accéder à une formation musicale de qualité et défendre nos sociétés musicales d'amateurs dans toute leur diversité ; sauvegarder notre patrimoine musical, promouvoir ses œuvres, quels qu'en soient le genre et la forme, soutenir ses interprètes et compositeurs n'est pas faire preuve de chauvinisme, c'est au contraire maintenir la richesse et l'échange et résister à l'uniformisation.

C'est dans l'amitié et le respect de chacun, mots que vous m'avez souvent entendu prononcer, que se sont formés les grands projets : la musique ne peut en aucune façon s'épanouir sans l'écoute des autres. J'espère que cet esprit d'union qui prévaut aujourd'hui, et qui a permis à la CMF de traverser le temps, se poursuivra.

J'encourage le nouveau bureau à s'ouvrir à la diffusion des œuvres contemporaines et des créations, signe que la CMF saura concilier et écouter tous les talents.

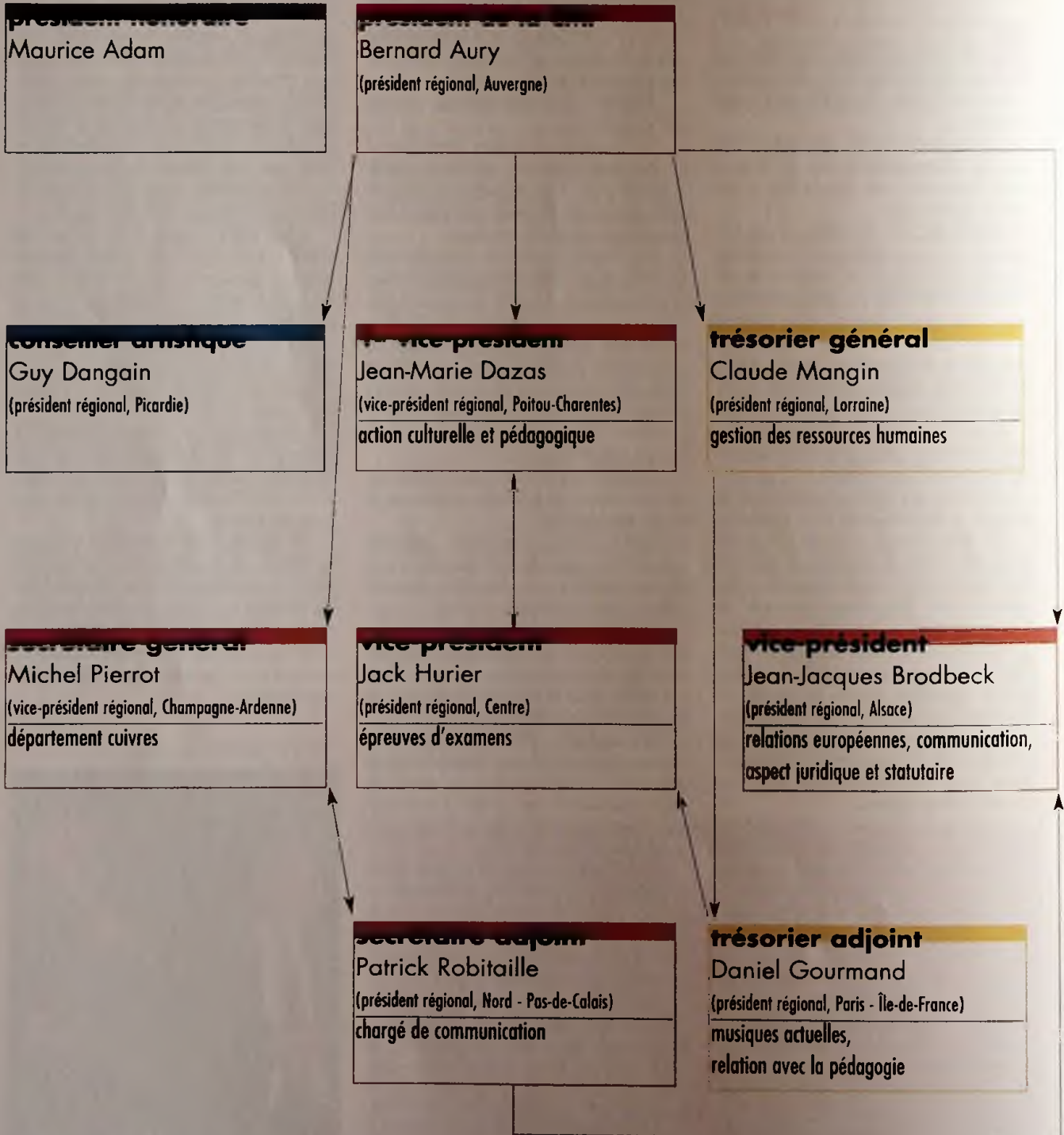
Je compte sur vous pour soutenir les efforts déployés, susciter les initiatives et vous remercie une nouvelle fois de m'avoir accompagné fidèlement, au service de notre passion commune à la CMF qui restera une page essentielle dans ma vie personnelle et d'engagement public.

Maurice Adam et Bernard Aury





**Organigramme
du nouveau bureau
de la CMF**



La MAO

ou la Musique Assistée par Ordinateur se rapporte globalement à toutes créations sonores et musicales ayant recours à l'informatique

Un peu d'histoire

La MAO ou CMAO (composition musicale assistée par ordinateur) a fait son apparition auprès d'un large public dans les années 70, lorsque les premières idées de synthétiseur associées à l'ordinateur voient le jour. Elle prend son envol dans les années 80 avec l'arrivée de nouveaux modèles d'ordinateur (*Commodore 64*, *l'Apple II*, *l'Atari ST*), alors que les logiciels se développent et qu'apparaît le support numérique avec le disque compact.

Comment s'équiper

Au-delà de la créativité, à la base de la MAO, s'impose l'ordinateur, puis la carte son et de bonnes enceintes pour une écoute fiable. Avec des logiciels plus ou moins semblables, les deux systèmes (PC et Macintosh) sont à peu près équivalents.

Les cartes et l'audio

Pour la MAO, la carte son est, après l'ordinateur, l'élément important pour faire de la musique. C'est elle qui numérise les sons enregistrés (elle convertit le signal en une suite de 0 et de 1) grâce à un convertisseur CAN (analogique-numérique) pour que ceux-ci puissent être traités par l'ordinateur, puis va faire le processus inverse avec un convertisseur CNA (numérique-analogique) pour que ces mêmes sons puissent être audibles sur les enceintes.

Ce sont donc les convertisseurs qui vont déterminer la qualité du son, ils se caractérisent par différents facteurs dont les plus importants sont la résolution, la fréquence d'échantillonnage et le sur-échantillonnage ou over-sampling.

Les logiciels

Faire de la musique sur un ordinateur nécessite d'avoir un logiciel. Le séquenceur représente pour le musicien l'équivalent du traitement de texte. Il en existe plusieurs sur le marché de différents éditeurs avec des spécificités diverses.

Voici les plus connus et utilisés à l'heure actuelle.

Les séquenceurs audio/MIDI

Pour réaliser des maquettes ou des projets plus aboutis, le séquenceur audio/MIDI est indispensable pour faire cohabiter des pistes audio et des pistes MIDI (par ex.: basse, batterie, clavier en MIDI et guitare chant en audio). Ainsi la souplesse du MIDI et sa diversité sonore (via le sampler ou l'expander) sera allié aux possibilités de l'audio.

En tête des séquenceurs audio/MIDI on trouve *Cubase*, *Cakewalk* (aujourd'hui rebaptisé *Sonar*), et *Logic Audio*. Chacun possède ses avantages et ses inconvénients.

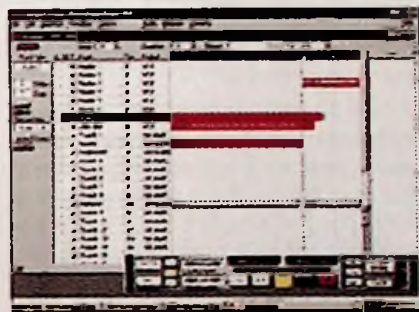
La norme MIDI

La norme MIDI (Musical Instrument Digital Interface) apparue sous sa forme initiale en 1982 est un protocole pour la transmission d'informations entre plusieurs machines, créé initialement pour les instruments de musique électriques. Aujourd'hui, un environnement MIDI permet des échanges d'informations en temps réel entre les appareils les plus divers.

Il y a trois connexions à cinq broches : MIDI IN (entrée), MIDI OUT (sortie), MIDI THRU (sortie conforme). Le flux de données MIDI dans un câble ne se fait que dans un sens et ce message va toujours de MIDI OUT vers MIDI IN ou de MIDI THRU vers MIDI IN.

La gestion du MIDI ne pose en général aucun problème à l'ordinateur. Expander, sampler, synthétiseur sont contrôlés en MIDI par un logiciel séquenceur sans rencontrer d'obstacle. Par contre la synchronisation entre l'audio et le MIDI peut, selon la configuration adoptée, rencontrer quelques difficultés.

Cubase existe depuis longtemps. Il propose un séquenceur MIDI et audio de qualité. Il possède son propre format de plug-in (dit VST, très répandu) et reconnaît les plug-ins DirectX. Il existe de nombreuses déclinaisons de *Cubase* (voir site de l'éditeur Steinberg).



Un séquenceur

Adobe Audition (Cool edit pro), logiciel dédié au sampling. C'est l'outil idéal pour faire des samples et les "trafiquer". Il propose de nombreux effets (réverbération, phaser, flanger...) et reconnaît les plug-ins DirectX. Il propose un multipiste audio très facile d'utilisation permettant le full-duplex (enregistrement pendant la lecture).

Sound Forge : Dans le genre de *Cool edit pro*, il accepte de nombreux plug-ins dont les *Ultra Maximizer* ou *Denoiser*. Il est un peu plus difficile d'accès que *Adobe Audition* pour un débutant ayant mal assimilé le concept des plug-ins.

Sonic Acid : Un outil idéal pour composer rapidement un morceau à base de samples, trouver le tempo avec lequel les compositions sonneront le mieux ou faire du repiquage. Son atout, le time-stretching et le pitch-shifting en temps réel. Son interface est claire. Cet outil est indiqué pour les fondus du hip-hop et de la techno qui ne travaillent qu'à partir de séquences échantillonnées.

Les éditeurs audio

Il existe aussi des séquenceurs uniquement audio comme *Samplitude*, qui sont un peu l'équivalent logiciel du magnétophone traditionnel tout en offrant en plus la facilité d'édition propre à l'informatique.

Les logiciels éditeurs audio servent essentiellement à manipuler des fichiers audio (wav, mp3, aiff, etc.) et ne gèrent pas le MIDI. L'éditeur audio est l'outil idéal pour le sampling car il offre une précision inégalée pour le bouclage des sons et pour leurs "nettoyage" [réduction des bruits de fond, suppression des clics etc...]. Ils offrent aussi un large panel d'effets en tout genre (chorus, delay, réverbération, etc.) applicables aux fichiers son. Avec les fonctions couper, copier, coller, le montage audio devient facile (*Soundforge*, *Wavelab* ou encore *Cool edit pro*).



Un éditeur audio

Au séquenceur on peut ajouter des logiciels qui viendront enrichir les compositions : arrangeurs, drums samplers, éditeurs audio, éditeurs de partitions, Effets audio, Expandeurs, Samplers virtuels, Synthétiseurs virtuels.

Quelques outils annexes

Le **clavier MIDI** est indispensable pour jouer les mélodies, diriger les expandeurs, samplers, etc.

L'**expandeur** est un synthétiseur sans clavier, une boîte à son présentée souvent sous forme de rack. Cet élément peut se piloter à partir du clavier MIDI.

La **boîte à rythme** permet de créer un rythme.

Un **sampleur** (ou échantillonneur) convertit un signal audio analogique en signal numérique (suite de nombres). Il s'agit d'enregistrer un son dans le sampleur, pour ensuite le modifier ou non, afin de l'insérer dans une composition. Il existe des CD de samples qui permettent d'avoir une base de données prête à être échantillonnée selon les besoins.

Le **mélangeur** ou table de mixage est un boîtier qui permet de brancher tous les instruments. Relié à la carte son, il permet le contrôle du volume et de la balance pour chacun des instruments. On peut dire que c'est une mini table de mixage.

Le système MIDI

Le **système MIDI** apparu au début des années quatre-vingt, très présent dans le monde de la musique, est une interface servant à relier des instruments entre eux (clavier, expandeur, séquenceur, etc...) via des câbles qui se branchent à l'arrière des appareils sur les prises MIDI et qui permettent, par exemple, de piloter les sons d'un expandeur à partir des touches d'un synthétiseur ou de programmer une séquence de batterie jouée par un sampler... Avec ce système MIDI tout est pratiquement paramétrable : changer le tempo sans affecter la tonalité et vice versa, correction à l'aide des nombreux éditeurs.

Contrairement aux fichiers audio numérique (.wave, .aiff, etc...) les fichiers MIDI ne contiennent pas de sons mais uniquement des informations sur les notes (durée, longueur, vitesse...) et les événements (modulation, pitch bend, sound change...).

Les synthétiseurs et les cartes son, une fois ces informations reçues, joueront les notes et interpréteront les événements.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle un fichier MIDI ne pèse que quelques kilooctets alors qu'un fichier audio numérique nécessitent plusieurs mégaoctets.

Le séquenceur enregistre les morceaux pour pouvoir ensuite les éditer à l'aide d'une multitude de fonctions.

Le sampling Sampling, MIDI et MAO

Comme, il a été dit précédemment la MAO et le MIDI sans parler du *sampling* sont présents aujourd'hui dans une grande partie de la production musicale.

En effet, depuis plus d'une vingtaine d'années, la technique de l'échantillonnage a vu le jour avant de faire partie intégrante du paysage musical et notamment dans la plupart des musiques récentes comme le hip-hop, la jungle, la house...

Le sampleur (ou échantillonneur) convertit le signal audio analogique en signal numérique (suite de nombres). Le procédé consiste à se servir d'une source sonore préalablement enregistrée et de l'intégrer dans un contexte musical (ou autre), il s'agit d'enregistrer un son dans le sampleur pour ensuite le modifier, ou pas, afin de l'insérer dans une composition. Des CD de samples existant permettent d'avoir une base de données prête à être échantillonnée selon les besoins.

Par exemple, un rappeur qui "capture" la première mesure d'un morceau connu puis la met en boucle pour pouvoir "tchatcher" dessus, est une utilisation courante.

C'est avec la musique dite "contemporaine" que cette technique a fait ses premiers pas. En effet, des artistes comme Stockhausen, Phillip Glass, Pierre Henry ont très tôt intégrés des ambiances sonores à leurs musiques (bruits de vaisselle, marteaux piqueurs, femme au bord de la crise de nerf etc.). Ces sons enregistrés sur un magnétophone à bande étaient déclenchés par le compositeur au cours du morceau, procédé rudimentaire et peu précis par rapport aux techniques actuelles.

En 90, certains ordinateurs commencent à être équipés de samplers virtuels sous forme de logiciel (software) qui, grâce à la puissance informatique dépassent aujourd'hui largement les capacités des samplers classiques.

Les samplers et synthétiseurs virtuels

Aujourd'hui, la puissance de calcul d'un ordinateur moyen permet de gérer facilement un logiciel de simula-

tion et de le faire tourner parallèlement un séquenceur audio/MIDI. On a donc vu apparaître une multitude de logiciels recréant virtuellement les fonctions et/ou les sons de leurs homologues hardwares.

Baucoup de vieux synthétiseurs analogiques retrouvent une nouvelle jeunesse sur les plates-formes informatiques grâce à la recréation en virtuel de leurs circuits électroniques. Les résultats sont tout à fait probants et les développeurs vont jusqu'à recopier exactement l'aspect de ces vieilles machines.

Ainsi on retrouve la richesse du son des synthétiseurs analogiques sans leurs inconvénients (MIDI inexistant, tenue d'accord instable, encombrement).

Dans certains "synthés" virtuels comme *VAZ*, *Generator* ou *SimSynth*, on peut carrément créer, pas à pas, un son analogique en choisissant la forme d'onde, le type d'oscillateur, de LFO, etc.



Un sampleur et synthétiseur virtuel

Les sampleurs virtuels quand à eux, possèdent toutes les fonctions des sampleurs traditionnels avec en plus la simplicité d'utilisation et les avantages liés à la puissance sans cesse croissante de l'informatique.

Dans le monde des sampleurs virtuels on peut citer *Giga Sampler* (très performant mais nécessite une configuration puissante), *Unity DS-1*, ou encore *Fruity Loops* et *Virtual Sampler*.

Ch. Bergna

Lexique, en raccourci

- **Aftertouch** : Code Midi traduisant la pression exercée par les doigts sur un clavier, une fois les touches totalement enfoncées. Sorte de deuxième pression.

- **Arpègeur** : Logiciel permettant, à partir d'une note au clavier, de créer des arpèges plus ou moins complexes.

- **Arrangeur** : Logiciel ou machine qui génère en temps réel un arrangement comportant des parties de batterie, de basse, de piano et des mélodies.

- **BAR** : Boîte à rythme Midi contenant des sons et des motifs musicaux.

- **Canal** : La norme Midi véhicule les informations sur 16 canaux distincts. On peut donc piloter 16 instruments séparés à travers une prise Midi. Des informations Midi, les notes par exemple, sont relatives aux canaux sur lesquelles elles sont jouées, mais d'autres messages Midi peuvent s'adresser à l'ensemble du système.

- **Clavier polyphonique** : Il s'agit du nombre de voix ou de notes que l'appareil est capable de jouer simultanément pour restituer plusieurs sons d'orchestre.

- **Control change** : Message Midi de changement de contrôleur relatif aux paramètres d'expression d'un son (volume, reverb, panoramique, etc.)

- **Contrôleurs** : Compris entre 1 et 127, ils peuvent modifier l'aspect de certains sons ou encore commander des messages Midi. Par exemple, le changement de programme permet d'appeler un des instruments d'un module sonore (expandeur, carte son, séquenceur).

- **Drumkit** : Ensemble des sonorités de batterie.

- **Edition** : Fonction que l'on trouve sur la plupart des appareils Midi qui permet de visualiser ou d'utiliser différents paramètres (sélections de styles, de rythmes, écriture de notes sur une partition, visualisation d'un chiffre d'accord, etc.).

- **General Midi** : Normalisation de la norme Midi adoptée par les constructeurs définissant, par exemple, les différents types de son associés au Program Change et l'emplacement des éléments de batterie sur le clavier Midi. 128 sons et 16 canaux minimum.

- **General Standard** : Norme dépassant celle du General Midi. Développée par le constructeur Roland, elle se caractérise par son assi-

gnation de sons dans des banques, une polyphonie plus importante et la standardisation des paramètres internes constituant le timbre d'un son via des messages Midi.

- **Layer** : Superposition de plusieurs sonorités sur une même zone de jeu. Se rencontre dans le cas où l'on recherche un déclenchement de sonorités différentes suivant la force avec laquelle on joue : chaque son correspond alors à une plage de dynamique fixée par la vitesse Midi de la note.

- **Local control On/Off** : Ordre Midi à l'origine du "Larsen Midi". Commutateur reliant dans un synthétiseur le clavier Midi à son générateur de son.

- **Loop Midi** : Lecture en boucle d'une piste Midi entre deux marqueurs de temps.

- **LSB (Least Significant Byte)** : A l'inverse du MSB, l'octet LSB est considéré comme étant celui de poids faible, situé le plus à droite dans un groupe d'octets.

- **MAO** : Musique Assistée par Ordinateur.

- **Mapping** : Littéralement, « cartographie ». Le mapping Midi fait correspondre une liste d'instruments Midi à une liste de changements de programme Midi car avant la notion de GM, les différents instruments Midi n'étaient pas tous implémentés dans le même ordre chez les constructeurs de synthétiseurs Midi. Également utilisé pour réorganiser des ensemble de batteries et de percussions ou pour affecter des sonorités à différentes zones de jeu d'un clavier Midi.

- **Master coarse et fine tuning** : Ces deux ordres règlent l'accord harmonique d'un processeur de sons (la hauteur des sons du synthétiseur) de façon globale (en demi-tons) et de façon beaucoup plus fine, généralement en centièmes de tons, les « Cents ».

- **Modulation** : Souvent placé sur un clavier sous forme d'une molette, ce contrôleur Midi permet de poser les paramètres entrant dans la composition d'un effet trémolo ou de vibrato.

- **Modulation wheel** : Nom du contrôleur continu modulant les sons par vibrato sur chaque canal Midi.

- **Monophonique** : Appareil ne produisant qu'une note à la fois.

- **Multitimbral** : Capacité pour un appareil de pouvoir jouer plusieurs sons différents à la fois.

- **Piste** : Partie indépendante utilisée par le séquenceur pour stocker des messages musicaux.

- **Polyphonie** : Nombre de notes susceptibles d'être jouées simultanément par un générateur de son. Pour se faire une idée précise sur les capacités de son synthétiseur, il ne faut pas oublier que la polyphonie est à répartir (équitablement si possible) entre tous les instruments qui jouent à un moment donné dans le morceau.
- **Portamento** : Effet de passage progressif d'une note à l'autre.
- **Plug-ins** : petits programmes qui s'insèrent à l'intérieur d'autres gros programmes pour apporter des fonctionnalités supplémentaires.
- **Quantification** : Système qui replace sur le temps les notes de musique, avec des valeurs habituellement graduées de la triple croche à la ronde. La quantification d'un morceau ne peut donner un bon résultat ou rattraper une erreur de placement que si l'on a joué en mesure.
- **Rock** : Système de rangement par empilement d'instruments du type expandeurs, générateurs d'effets, échantillonneurs, etc.
- **Résolution** : Nombre de valeurs finies, utilisées pour représenter une donnée sous forme numérique. Les séquenceurs Midi varient dans les échelles de résolution qu'ils proposent
- **Rewind** : Rembobinage.
- **Score** : Partition musicale.
- **Séquenceur** : Logiciel Midi qui lit et enregistre des morceaux grâce aux contrôles de générateurs de sons.
- **SMF (Standard Midifile)** : Format universel compris par les ordinateurs et les séquenceurs de plates-formes différentes. Il permet de standardiser la sauvegarde informatique d'une composition afin d'être facilement relue dans un autre environnement.
- **Soft pedal** : Pédale d'expression utilisée sur un piano Midi pour atténuer le dynamique de l'instrument.
- **Solo** : Action d'écouter la piste seule.
- **Song** : La song (chanson) est l'élément principal du séquenceur qui regroupe banques et patterns. Une song peut contenir plusieurs pistes et canaux Midi, ainsi que de nombreux événements annexes, comme des changements de tempo ou des messages de systèmes exclusifs.
- **Sostenuto** : Pédale de soutien qui prolonge la durée des notes.
- **Split** : Division du clavier suivant la nature des timbres. Scinde une piste en deux d'après une note de séparation. Toutes les notes plus hautes forment la première piste, les autres la seconde.
- **Sustain** : Période d'entretien pendant laquelle le niveau du son reste stable.
- **Synthétiseur arrangeur** : Certains modèles de synthétiseurs génèrent en temps réel un arrangement comportant des parties de rythme, de basse, des arpegges et des suites d'accords.
- **Synthétiseur multitimbral** : Ce type d'appareil permet d'écouter à la fois plusieurs parties instrumentales.
- **Temps réel** : Opération réalisée en direct, par opposition à des modes comme le pas à pas.
- **Timbre** : Nature que possède un son : piano électrique, vibraphone, cuivres, etc.
- **Vélocité** : Capacité qu'ont certains appareils Midi à reconnaître la dynamique de jeu du musicien. Sur un synthétiseur, la vélocité se définit par le toucher et la force exercée lors de l'enfoncement des touches. Une modification de la vélocité entraîne souvent des variations de volume, mais aussi de timbre et d'enveloppe de la note. Par extension, correspond à la vitesse d'enfoncement et de relâchement d'une touche sur un clavier Midi.
- **Voies** : Nombre de notes pouvant être jouées simultanément.

MAO Mity-Mory

La ville de Mity-Mory située en Seine-et-Marne, a mis en place depuis quelques années un atelier de musique assistée par ordinateur. Cet atelier encadré par deux animateurs du service Enfance-Jeunesse vient compléter l'éventail de l'enseignement des musiques actuelles sur la ville.

L'espace musique a pour but d'initier les jeunes à la musique en simplifiant l'apprentissage afin de permettre aux plus nombreux d'en profiter sans distinction sociale, raciale et dans une mixité. Tous les styles musicaux y sont représentés en favorisant le mélange des genres et des personnes.

Avant

À l'origine, un local fut aménagé pour permettre aux élèves de l'école de musique du CMCL de répéter. Le service jeunesse utilisait ces mêmes locaux pour la répétition de deux groupes de rap *Verdict*, *Résistance* et un groupe de rap domicilié dans le quartier du Bourg. Le matériel se composait d'une batterie incomplète, d'un ampli basse vétuste, d'une sono usagée et d'un micro cassé. Au matériel obsolète, il fallait rajouter l'eau qui s'infiltrait dans le local pendant les pluies. À partir de l'année 2000, le Service jeunesse prend possession du local, quatre groupes participent à la mise en place d'un répertoire de quatre titres chacun afin de participer aux festivités de l'an 2000 sous la responsabilité d'un animateur technicien. Un grand concert en plein air fut organisé le 20 mai 2000, les groupes ont fait une prestation de qualité. Le succès remporté lors de ce concert a permis aux jeunes pour la rentrée 2001, de créer des groupes essentiellement de musique rap. Plusieurs concerts furent organisés et une mixe-tape (compilation) fut produite par une association nouvelle sur Mity-Mory, "98 BPM".

Maintenant

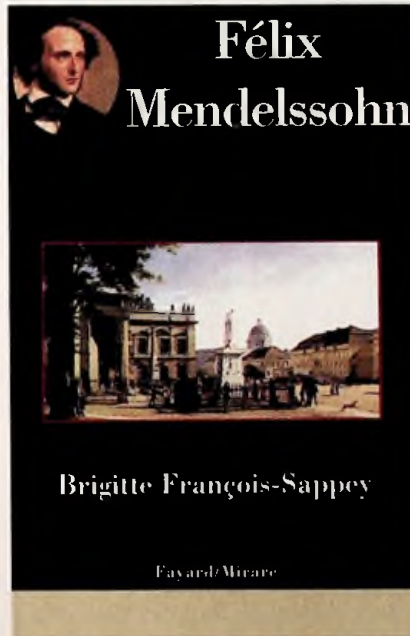
Depuis sa création en 2002, l'Espace musique est encadré par un responsable technicien son et un animateur musique actuel. Cet espace est dans la dynamique d'une structuration en adéquation avec le projet éducatif de la ville et avec les objectifs fixés par le Secteur jeunesse.

L'Espace musique se compose de plusieurs parties : un espace répétition DJ, MAO (rap, musiques électroniques) ; un espace répétition groupes (rock, funk...) ; un espace enregistrement où les groupes posent sur support CD leurs créations ; un espace accueil du public. Les divers ateliers proposés aux jeunes permettent de répondre aux difficultés rencontrées afin de réaliser leurs projets : atelier initiation chant, rap, MAO, DJ, ainsi qu'un atelier technique d'instrument et technique de sonorisation.

Création et amélioration de l'Espace musique : différentes scènes ont été organisées par les jeunes pendant l'année. Un Conseil jeune a même été créé. Des travaux d'agrandissement des studios vont voir le jour prochainement. Le travail avec les partenaires locaux et régionaux est en progression, les centres de loisirs primaires et maternels ont déjà travaillé avec l'espace musique et les associations locales (*Body Moving*, *Uniss' Sons*, etc.).

Dans l'avenir des passerelles sont à imaginer avec le conservatoire municipal, sous forme de stage en partenariat avec le Service enfance-jeunesse.

Daniel Gourmand, responsable de la commission Musiques actuelles à la CMF



Mendelssohn

par Brigitte François-Sappey

Éditions Fayard, Mirare, 2003.

Né en 1809 (quand disparaissait Joseph Haydn), un an avant Chopin et Schumann, deux ans avant Liszt, Felix Mendelssohn était l'aîné de ce mythique quadrigé romantique auquel la ville de Nantes consacra l'une de ses plus mémorables 'Folles Journées' et qui a fait l'objet d'une nouvelle et excellente collection proposée par les Éditions Fayard, fut-elle modeste au regard de la 'Bibliothèque des grands musiciens'. Enfant ni plus ni moins prodige que Mozart, adolescent ni plus ni moins sublime que Schubert, Mendelssohn disparut à son tour avant la quarantaine en 1847, quatre ans après la célébration du millénaire de la Germanie, quelques mois après la disparition de sa sœur Fanny, alors qu'éclatait en Suisse la guerre des quatre Cantons, nouveau coup de semonce du Printemps des Peuples de 1848 après le soulèvement de la Galicie. Mendelssohn n'avait publié de son vivant que 73 opus — autant ou presque que Grieg ou Tchaïkovski. L'édition de ses « Œuvres complètes » arrêtée à 120 opus — autant cette fois que Brahms ou

Il y a pour moi (...) une interdiction à composer quelque chose que je ne sentirais pas entièrement en moi-même. Ce serait pour moi comme dire un mensonge, car les notes ont un sens aussi défini que les mots - peut-être plus encore.

Félix Mendelssohn (Cité p.36)

Je prends la musique si sérieusement à cœur que je m'interdirais de composer quoi que ce soit que je ne sentirais pas absolument. Il faut mettre son cœur dans son travail et l'on ne saurait éprouver trop d'émotions.

Félix Mendelssohn (Cité pp.116-117)

Pour qu'une chose ait du caractère, de la beauté et de la grandeur, il faut qu'elle n'ait qu'un seul aspect, pourvu que cet aspect unique soit porté à sa plus haute perfection.

Félix Mendelssohn (Cité pp.78-79)

Gabriel Fauré — sera loin du compte, tant demeuraient nombreux les inédits, dont certains ont été édités depuis lors il est vrai, mais à une date relativement récente. Si surprenant que cela paraisse, près de deux siècles après sa naissance, Mendelssohn attend toujours son Köchel pour l'établissement d'un catalogue chronologique et exhaustif de son œuvre¹⁾ qui aura touché à tous les domaines vocaux, polyphoniques et

orchestraux — y compris l'orchestre d'harmonie²⁾. Le théâtre lyrique aura été abordé par le genre léger — Mendelssohn n'ayant pas témoigné d'une aptitude semblable pour le drame lyrique, à en juger par sa *Loreley* restée inachevée. En revanche, il se sera placé avec bonheur entre la scène et le concert dans ce chef d'œuvre aujourd'hui encore méconnu qu'est *La première nuit de Walpurgis*, cette *Damnation de Faust* d'Outre-Rhin qui eut l'assentiment de Berlioz. « Le nœud du drame, car drame il y a bien, tient à sa radieuse précocité. Si Schumann s'émerveille du 'ruissellement de jeunesse' de l'*Octuor*, il entend dans l'*Ouverture du Songe (d'une nuit d'été)* des dix-sept ans du musicien « Das resultat seines Daseins », le résultat de son existence même. Ces mots innocents sonnent comme une menace et semblent prédire l'impossible dépassement de soi-même pour celui qui a déjà atteint le sommet et le terme » (pp.12-13). Brigitte François-Sappey fait encore observer que « Felix Mendelssohn est, par excellence, l'étoile matutinal de sa génération. Sa clarté astrale indique la voie la plus limpide sans ignorer ni dissiper les sortilèges nocturnes » (p.8). Elle précise encore qu'« À Mendelssohn, on ne reconnaît que le cœur romantique et la tête classique. Mais cette tension entre l'imagination et la maîtrise ne recouvre-t-elle pas toutes les autres ? Comme Mozart et Schubert, il pense, agit et crée avec une intarissable fluidité » (pp.10-11). Schumann le tiendra pour le « Mozart du XIX^e siècle, le musicien le plus limpide, celui qui révèle le plus clairement les contradictions de son temps et qui, le premier, les réconcilie » (p.11). En hommage, cette fois non plus au seul compositeur mais à l'homme comme chef d'orchestre fondateur du Gewandhaus de Leipzig, à l'artisan de la résurrection de Bach et au directeur de Conservatoire, Ferdinand Hiller écrira « les dons du génie étaient unis chez lui à l'éducation la plus raffinée, à la tendresse du cœur, à la subtilité de l'intelligence, une aisance incroyable dans l'achèvement de toutes les entreprises, à l'énergie indomptable qu'il mettait

dans l'accomplissement d'une tâche difficile » (p.13).

Mendelssohn fut-il si 'classique' qu'on l'a dit ? On serait tenté de la croire si l'on se souvient qu'il fut le seul romantique admiré par son aîné le Chevalier Sigismund Neukomm, un élève de Michael Haydn, qui s'efforça de prolonger jusqu'au milieu du XIX^e siècle le classicisme viennois. Selon Stephen Heller « Mendelssohn est peut-être de tous les musiciens modernes celui dont les œuvres rappellent le moins celles de Beethoven » (p.181). Un diagnostic, à notre avis, bien discutable (nous le prouverons plus loin). Rien de commun, pour sûr, entre le *Concerto pour violon en mi mineur* et le chef d'œuvre de son illustre prédécesseur : pas d'introduction d'orchestre, trois mouvements enchaînés, une cadence établie avec le premier interprète Ferdinand David et « située non pas avant la coda mais dans la continuité du développement central » (pp.158-159), ce dont Saint-Saëns se souviendra, ô combien, dans son *Introduction et Rondo capriccioso* pour violon et orchestre. Dans le domaine du concerto de piano Mendelssohn se place ici davantage dans la descendance de Weber dont le *Concerstück* avait produit sur lui une forte impression déjà répercutée sur le *Capriccio Brillant*. « Dans la veine des concertos de Weber, ceux de Mendelssohn sont, historiquement parlant, moins nécessaires, et comme ils n'atteignent pas la qualité extrême de ceux de Chopin et de Schumann, ils se trouvent en mauvaise posture avec ceux de Hummel et de Moschelès. Les concertos publiés par Mendelssohn offrent pourtant l'exemple de ce qu'il adorait composer, jouer et offrir à ses auditeurs » (p.80). Admirateur de Beethoven, Mendelssohn, comme le prouvent ses singulières *sonates pour piano*, a pu se réclamer du dernier Beethoven dont il prenait le relais de son vivant - Beethoven devant mourir, rappelons-le, en 1827, un an après l'*Ouverture du Songe d'une nuit d'été*, contemporaine des derniers quatuors. C'est aussi le cas de la *Sonate en si bémol op.6* : « Par l'enchaînement de ses quatre mouvements jusqu'au final caracolant, elle évoque Weber et par son entame nonchalante elle s'aligne sur les récentes *Sonates op.101 et 109* de Beethoven. Le retour de cette amorce pour boucler la sonate entière restera la signature mendelssohnienne, de même que l'étonnant *Recitativo* fugué en guise de tempo expressif. Six ans après

son premier *Recitativo* instrumental, le jeune homme réussit à conjuguer la plus libre des écritures avec la pire contrainte : quelle gageure ! » (p.38). Ne verrait-on pas alors dans ce récitatif fugué l'origine des singulières *Variations sur un récitatif* pour orgue (op.40) de Schönberg ? Les *Sept pièces caractéristiques op.7*, achevées en 1827 et dédiées par Mendelssohn à son maître Ludwig Berger, « témoignent des influences qui s'affrontent dans l'esprit du disciple. Didactique et imaginaire, haendélien et romantique, le résultat est captivant (...) ». « Représentative des acquis du jeune compositeur, cette œuvre n'est comparable à aucune autre, ni aux *Bagatelles* de Beethoven, ni aux *Moments musicaux* de Schubert » (p.39). Musicien de transition dans le piano seul ? tel apparaît le Mendelssohn de l'*Andante et Rondo capriccioso op.14* qui « pourrait bien être le morceau romantique idéal dans ce laps de temps infime qui sépare les *Klavierstücken* de Schubert des *Papillons* de Schumann. L'*Andante en mi majeur* livre déjà la quintessence du chant sans paroles. Quant au *Rondo*, presto en mi mineur à 6/8 en imitations diaphanes, il perfectionne l'écriture 'elfique' du final des *Pièces caractéristiques* dans la même impalpable forme sonate. L'ensemble constitue un nouveau type de diptyque romantique apte à contrebalancer les anciens préludes et fugues, genre auquel Mendelssohn se mesurera pourtant » (p.40). On ajoutera : à l'orgue comme au piano. Là encore, audace et tradition se conjuguent de façon symptomatique. Tandis que Liszt et Clara Schumann inventent le récital de piano, Mendelssohn impose le récital d'orgue avec un « jeu d'une stupéfiante modernité ». Selon la tradition allemande, « sa musique ne fournit aucune registration, si ce n'est à travers les nuances » (p.122). Il nous paraît judicieux de rassembler, comme l'auteur, dans un 'livre ensemble bachien' les *Préludes et fugues op.37* pour orgue avec les *Préludes et fugues op.35* pour piano et l'oratorio *Paulus*. Mais comment ne pas regretter qu'il n'ait pas été fait état de Mendelssohn précurseur à l'orgue de Max Reger, alors qu'elle discerne, à juste titre, « les prémisses de la symphonie pour orgue 'fin de siècle' dans les *Sonates pour orgue* qui s'imposent avec la souveraineté qui distinguera plus tard les œuvres de Liszt et de Franck » (p.153). En musique de chambre, Mendelssohn innove à sa manière par

le choix délibéré des tonalités mineures pour ses premiers opus 'minutieusement sélectionnés' et, dans l'*Octour* à cordes, daté de 1824, par celui d'une formation réellement neuve pour l'époque. Le scherzo souleva d'enthousiasme sa sœur Fanny : « Le morceau se joue staccato et pianissimo, les frissons des trémolos, les échos des trilles qui jettent des éclairs scintillants, tout est neuf, étrange et pourtant si séduisant qu'il semble qu'un souffle léger vous élève vers le monde des esprits » (p.46). Dans la musique de chambre qui sera une constante, l'auteur note avec raison que « les influences conjuguées de Haydn, Mozart, Hummel ou Spohr contrebalancent ce que celles de Beethoven pouvaient avoir d'écrasant » (p.43). Les scherzi, après celui déjà mentionné de l'*Octour*, porteront plus spécialement la marque de sa personnalité. Ainsi celui du (Deuxième) *Trio* avec piano (op.66, 1845) : « féériquement réussi, le scherzo en sol mineur à 2/4 retrouve le tour de main de l'*Octour* et s'affaire quasi à mille tâches microscopiques » (p.154). On pourrait multiplier les exemples. Dans le quatuor à cordes, cultivé avec une évidente prédilection ³, Mendelssohn atteint à une tout autre densité. A propos du dernier *Quatuor*, celui en fa mineur (op.80), postérieur de peu à la mort de Fanny Mendelssohn, Brigitte François-Sappey suggère que ce 'Requiem pour Fanny' pourrait s'intituler *La Mort et la Jeune Femme*. Comme chez « le dernier Schubert, les notes grelottent en trémolos frissonnants sur des pédales obstinées comme des glas(...) ». À la "symphonie-drame" de Beethoven répond le "quatuor-drame" de son admirateur. L'œuvre est si bouleversante que Schönberg y fera allusion dans son *Quatuor en ré mineur* (sous-entendu : le premier, pp.155-156). Pour en finir avec les instruments et l'orchestre, Mendelssohn compose en 1843, dix-sept ans après l'*Ouverture du Songe d'une nuit d'été*, une musique de scène complémentaire pour la comédie de Shakespeare. Il est "amené à amplifier son geste et à le prouver. Le cas est unique, le résultat aussi. Tel le phénix, le génie renaît de ses cendres" (p.166). Et Fanny Mendelssohn d'admirer la *Marche nuptiale* « dont elle perçoit tout l'humour » mais de s'offusquer devant la « grotesque marche funèbre pour la mort de Thisbé » (p.159). Un joyau pourtant qui préfigure Gustav Mahler par ses effectifs réduits avec une pléni-

tude instrumentale résultant de la plénitude du contrepoint. En règle générale, l'orchestration de Mendelssohn sera remarquable par sa justesse de touche, sa fluidité exempte de tout empâtement. On l'appréciera encore dans les trois ouvertures "aquatiques" : *Les Hébrides* ou *La Grotte de Fingal*, première et admirable marine en musique, *Mer calme et heureux voyage* d'après un poème de Goethe qui avait dicté une cantate pour chœur et orchestre à Beethoven et un lied à Schubert qui n'en retint, il est vrai, que la première partie - enfin le *Conte de la Belle Mélusine* où « une fois de plus, Mendelssohn traduit sans mots ce que d'autres ont réalisé avec des mots, si bien que Schumann déclare la connaissance littéraire inutile à la compréhension de la musique » (pp.84-85). Et, pertinente remarque de notre exégète : « son sens de l'alchimie et de la spatialisation timbrale suffit à créer l'envoûtement sonore » (p.104).

De la musique sans mots, Brigitte François-Sappey passe à la musique avec des mots. Et tout d'abord le lieder dont la situation chronologique ne nous paraît pas avoir été encore clairement perçue. Sur les quelque 80 lieder composés par Mendelssohn - certains seront de sa sœur Fanny - la majeure partie - l'a-t-on assez remarqué ? - aura vu le jour entre 1828, date de la mort et des derniers lieder de Schubert et 1840, première et fabuleuse année du lied pour Schumann. Est-ce donc extrapoler que de tenir Mendelssohn - qui servira de modèle à Brahms - pour un trait d'union entre les deux maîtres du genre ? "Les plus grands poètes, fait observer l'auteur, sont les inspirateurs de ses plus belles réussites" (pp.51-52). Heine en tête avec neuf lieder dont le plus célèbre : *Auf flügeln des Gesanges* (Sur les ailes du chant). « Si la romance traduit la beauté symbolique du titre, elle fuit toute illustration de la splendeur imagée du poème » (pp.88-89). Elle trouvera sa descendance immédiate chez le jeune Gounod dont on citera parmi les plus anciennes mélodies antérieures à la mort de Mendelssohn : *Le Soir*, *Le Vallon* et la - plus tardive - *Chanson de printemps*, si proche des *Romances sans paroles* - Gounod devant commercialiser les procédés d'écriture de Mendelssohn, comme Massenet vulgarisera ceux de Schumann. Il eût été opportun, semble-t-il, de rappeler que Heine aura été pareillement l'inspirateur des réussites majeures de

Mendelssohn dans le duo avec piano - où il demeura insurpassé - et le chœur d'hommes à cappella - ses polyphonies profanes étant moins souvent enregistrees que sa musique sacrée.

Nous touchons ici à un domaine sans doute moins apprécié mais cependant essentiel dans le répertoire spirituel d'alors et dont la sincérité ne saurait être mise en doute. « Se suffire de *Paulus* et d'*Elias*, ses deux célèbres oratorios aux dépens des nombreux motets et psaumes serait donc se priver d'un apport souvent admirable et auquel *il croyait* » (p.57). Ainsi, à propos des *Trois Motets* op.69 pour quatre solistes et chœur à cappella écrits de part et d'autre de la disparition de Fanny : « comment ne pas entendre dans le lumineux *Magnificat* allemand *Mein herz erhebet Gott, den Herrn*, cantique de Marie, une offrande à Fanny et, dans l'implorant *Nunc dimittis*, la voix de Felix associée à celle de Siméon ? » (p.179). Quant aux *Psaumes* 42, 95 et 114 (op.42, 46 et 51), datés des premières années leipzicoises, ils « représentent les cantates allemandes du romantisme - Mendelssohn s'étant toujours montré sensible aux puissantes images poétiques des Psaumes et à l'universalité de leur message » (pp.131-132). Quant au *Christus*, envisagé dès 1844 mais demeuré inachevé, il « aurait dû incarner le point crucial de la trilogie oratoriale du compositeur, de son œcuménisme, et aussi du 'roman familial' judéo-chrétien des Mendelssohn » (p.174). Son grand-père Moyses Mendelssohn avait tenté de concilier le judaïsme avec les Lumières, ce qui aura fait dire plaisamment à son fils Abraham, père de Felix : « Pendant un temps j'ai été fils de mon père, ensuite j'ai été le père de mon fils ». Baptisé à sept ans, Felix aura épousé la fille d'un pasteur d'origine française, tout comme son frère Paul s'était uni à la fille issue d'une famille de juifs convertis comme les Mendelssohn. En 1831, Berlioz dira de Mendelssohn : « Il croit fermement à la religion luthérienne ». "Quel que soit son désir d'assimilation, le jeune créateur est très heurté à la perspective de composer sous un nom d'emprunt, ce qui serait accentuer une schize entre le juif et le chrétien » (p.23). D'où sa longue répugnance à ajouter à son nom celui de Bartholdy ; d'où sa fréquentation à Paris de juifs non convertis (Halévy, Meyerbeer) comme de catholiques, d'où, après ses séjours à Rome « terre catholique par excellence », les applaudissements réservés à ses oratorios en Angleterre où il

aura œuvré pour les anglicans. « Ce brassage explique partie des choix du compositeur » (p.24). Mendelssohn se sera-t-il pour autant mêlé sans discrimination à la vie allemande comme le souhaitait son père ? « La principale critique, issue des propos antisémites de Wagner et qui fera, hélas, florès, se résume au fait que Mendelssohn, comme tous les juifs (sic) serait un excellent reproducteur et un médiocre créateur. Il pratiquerait une esthétique de la restauration et, par rapport à Chopin et à Schumann, ses exacts contemporains, il lui manquerait l'inimitable originalité » (p.183). Wagner puisera maintes idées dans l'œuvre de Mendelssohn dont il n'aura cessé, pourtant, de déplorer la pauvreté d'invention. Et, se demande Brigitte François-Sappey, « Accordera-t-on aux détracteurs de Mendelssohn que s'il rivalise avec le furieux Florestan schumannien, il n'atteint point aux subtilités contemplatives d'Eusebius, ni au mystère insondable des arabesques chopiniennes ? » (p.183). Triste rappel : l'appartenance de Mendelssohn à la religion luthérienne n'aura pas suffi à l'absoudre auprès des nazis qui interdirent son œuvre et déboulonnèrent son monumet à Leipzig. Cela dit, son influence au XX^e siècle aura été négligeable, ses admirateurs et débiteurs ayant appartenu au siècle précédent tels Brahms et Max Reger. Sa mort prématurée avait été « ressentie comme l'éclipse du soleil, une tragédie internationale, un deuil écrasant » (p.149). Le premier concert en 1848 de la Société des Concerts du Conservatoire était donné à sa mémoire, vingt ans exactement après l'hommage, lui aussi *post mortem*, à Beethoven. Mendelssohn exprime avant tout la mélodie du bonheur. Or, celle-ci, juste remarque de Michel Fleury, « est aussi difficile à chanter que celle des revers et de la tragédie » ⁴.

F. R.

Notes

- 1) Harry Halbreich : *Mendelssohn dans Crescendo*, dossier *Mendelssohn l'inconnu*, n°31 octobre novembre 1997.
- 2) Voir notre article sur *L'œuvre pour chœur d'hommes, cuivres et harmonie de Mendelssohn* dans *J-CMF* n°448, octobre 2001.
- 3) Se reporter à Bernard Fournier : *Histoire du quatuor* (vol.1, de Haydn à Brahms), Fayard, 2000. Voir notre compte rendu dans *J-CMF* n°496, octobre 2001.
- 4) Michel Fleury : *Mendelssohn ou la mélodie du bonheur* dans *Cadences* n°161, février 2003.

Concours

□ Dans le cadre de son centenaire, l'Harmonie municipale de Blanzay organise un concours national de composition pour trompette solo (concerto) et orchestre à vent afin d'enrichir le répertoire des musiques originales pour la trompette solo et orchestre d'harmonie. L'œuvre sera écrite pour les orchestres de niveau 3 ou 1^{re} division de la C.M.F. et de niveau 4-5 pour le soliste (durée de 6 à 8 minutes maximum). Les œuvres devront parvenir avant le 31 décembre 2005. La finale aura lieu le 31 janvier 2006. L'association composée d'une harmonie et d'une batterie-fanfane totalise 103 sociétaires dont 100 musiciens qui fêteront en mai 2006, les 100 ans de la société.

Pour plus de précisions sur le concours écrire à l'Harmonie municipale, concours de composition, mairie, 71450 Blanzay.

Festivals

□ Le Festival des Eurochestreries 2005 investira du 18 au 29 juillet la Charente-Maritime, soit 34 concerts avec 330 Musiciens et Choristes de 15 à 25 ans. C'est l'occasion d'entendre des orchestres symphoniques, de Musique de Chambre, à Cordes et des chœurs d'enfants en provenance d'Allemagne, Pologne, République Tchèque, Espagne, Russie, Chine, Ukraine, Macédoine.

Association des Eurochestreries, 7 Rue Mozart, 17500 Saint-Germain de Lusignan, Tél : 05 46 48 31 26. Fax : 05 46 86 12 29. E-mail : eurochestreries@wanadoo.fr www.eurochestreries.com

□ Châlons-en-Champagne accueille le Festival des musiques les dimanches 1^{er}, 8, 15, 22, 29 mai sur la place Foch (place de l'hôtel de ville) à partir de 16h (repli prévu en cas de mauvais dans le hall de l'hôtel de ville). Rendez-vous le 1^{er} mai avec l'harmonie municipale de Fains-Veel (classée en division d'honneur) ; le 8 mai avec La Royale Philharmonie de Saint-Symphorien (Belgique) dans le cadre de la journée de l'Europe ; le 15 mai avec La Lyre Cheminote et Municipale de Chalindrey (classée en division supérieur 1^{re} section) ; le 22 mai avec l'harmonie municipale de la ville de Châlons-en-Champagne et une harmonie invitée ; le 29 mai, concert de clôture avec l'harmonie municipale d'Epehy (classée en division d'honneur).

Musiques sur la ville, 13 rue Saint Dominique, BP 294, 51012 Châlons-en-Champagne cedex, tél/fax: 03 26 68 47 27 ; musiques-ici-ailleurs@wanadoo site:www.chez.com/musville

□ Le Festival des Musiques d'ici et d'Ailleurs axé sur la musique actuelle et traditionnelle se déroulera du 30 juin au 14 août place de la République à Châlons-en-Champagne à partir de 21h en semaine et à 17h le dimanche.

□ Le Festival des Yvelines « Musique et architectures » fête ses 30 ans cette année. C'est l'occasion du 21 mai au 12 juin de mettre en valeur le patrimoine architectural du département. Rendez-vous en l'Église St Vigor de Marly le Roi, la Ferme du Manet de Montigny le Bretonneux, l'Opéra royal du château de

Versailles, le Manège royal de St Germain en Laye, la Collégiale de Poissy et l'Église St Nicolas de Mézières sur Seine pour aller à la rencontre de Mozart, Rossini, Chopin, Mendelssohn, Lully, Haydn, Boccherini, Bartok, Pergolese, Haendel, Vivaldi Broschi, Porpora...

Programme complet sur www.yvelines.fr. L'entrée est gratuite mais la réservation se révèle indispensable au Conseil général des Yvelines, service des organisations artistiques et culturelles, 9 rue Antoine Coppel, 78000 Versailles, tél.: 01 39 07 70 92 ipounet@cg78.fr

□ Pour la 6^e année consécutive, la ville de Hyères, du 3 au 5 juin 2005, accueille le Festival de l'anche qui se



décline en plusieurs temps forts : le Festival de musique avec ses invités prestigieux (Stefano di Battista quintet, carine Bonnefoy trio et André Villéger, Eric Barret septet, Clarivar, Michael Cheret quintet et l'Ensemble de clarinettes du CNR de Toulon Provence Méditerranée). Parallèlement, est organisé le Concours de l'Anche d'or avec trois catégories (solistes, ensembles, jazz) sous la présidence de Guy Dangain ; Puis des concerts avec la Scène ouverte à la fédération musicale du Var et la CMF (concerts de l'Harmonie La Renaissance du Pradet et Guy Dangain en soliste, l'Harmonie de

Mussou la Garde et la Musique des sapeurs pompiers de Brignoles) ; le salon de la canne de Provence avec des visites des canniers viendront ponctuer cette fête.

Festival de l'anche, www.festivaldelanche.com

□ Le Festival des Monts de la Madeleine pour sa 3^e édition se déroule du 23 juillet au 7 août et propose un programme varié avec une quarantaine de musiciens et 25 concerts sur les deux départements alliant classique, jazz et variétés. Par ailleurs du 25 au 30 juillet est proposé tous les matins un stage d'éveil musical pour tous les enfants et jeunes dans les disciplines suivantes : flûte, clarinette, guitare, violon, violoncelle, piano, trompette, accordéon et chant choral.

Association pentatete, Le perret, 03 250 St Nicolas des Biefs, tél. : 04 70 56 48 98 ; <http://pentatete.monsite.wanadoo.fr>

□ En mai 2005, le 23^e Festival de l'Épau propose, durant une quinzaine de jours, dans l'église abbatiale, le dortoir des moines de l'Abbaye de l'Épau et dans d'autres lieux sarthois, une succession de concerts de musique classique où les plus grands interprètes sont invités. Le concert impromptu s'y produira seul et en compagnie d'autres interprètes lors de différents concerts et réalisera, comme à son habitude, des actions pédagogiques. Par ailleurs, le Quatuor Parisii et le Concert impromptu participeront aux 3^{es} Rencontres départementales de musique de chambre d'Ivry-sur-Seine les 5, 6, 7 et 8 mai.

Concert impromptu, www.le-concert-impromptu.com

□ "Plaisir de musiques" du 7 au 13 août à l'Impérial palace d'Annecy représente un événement exceptionnel loin de la routine dans une

atmosphère particulière où la qualité des programmes mais aussi le lieu, contribuent au principe qui prévaut pour ce festival, tout en en promouvant la carrière des jeunes artistes.

Entrée gratuite pour tous les concerts. Billets à retirer auprès de la réception de l'Impérial palace ouverte 7 j/7 de 6h à 2h du matin ; tél.: 04 50 09 30 00 ; www.imperial-annecy.com

□ Du 7 août au 4 septembre, les Heures musicales du Haut-Anjou pour le 15^e anniversaire de la création du festival restent fidèles à leur tradition d'associer un lieu et un concert pour mettre en valeur le patrimoine de la région. La saison est marquée une fois encore par le haut niveau des artistes invités et la diversité des formes musicales : une soirée est consacrée à l'opéra la *Flûte enchantée* de Mozart ; Trois concerts de musique de chambre permettront d'entendre : le Trio Pasquier-Pidoux-Pennetier avec des œuvres de Beethoven, Brahms et Ravel ; le Quatuor Psophos dans un programme composé d'œuvres de Beethoven, Ohana et Mendelssohn et le trio flûte-piano et violoncelle (Ph. Bernold, A. Tharaud et E. Bertrand). Isabelle Faust, violoniste allemande, donnera un récital d'œuvres de Bach et Bartók. Le concert de jazz sera donné par le pianiste Antoine Hervé. Les concerts se dérouleront au Château du Plessis-Macé, au château du Plessis-Bourré, dans les églises de Brissarthe, de Grez-Neuville et Thorigné d'Anjou, ainsi qu'au Cloître de l'abbaye Toussaint à Angers.

Informations et Réservations, Offices de tourisme de la région : Le Lion d'Angers : 02 41 95 83 19 ; Angers : 02 41 23 50 00 ; <http://heuresmusicales.free.fr>

□ Le Festival des musiques du Chablais qui se déroule les 18 et 19 juin à Abondance (74) aura pour thème Astérix le gaulois, l'occasion d'affronter musicalement les légions romaines. En plus des formations musicales du Chablais sont accueillies l'Ensemble de la Police nationale allemande et la fanfare du 27^e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy.

Harmonie d'abondance, chef lieu, 74360 Abondance.

□ Le 13^e Festival régional de la Fédération musicale des pays de Loire reçoit en mai l'Orchestre à vent de Doullens à Ancenis (27/05), salle du Théâtre Quartier libre et à Blou (28/05), salle des fêtes. Quant à l'Orchestre d'Harmonie de la Police nationale, direction Benoît Girault, il sera en concert le 15 mai dans le cadre du Concours national d'orchestre d'harmonie de Saint-Nazaire et le 29 mai à Luçon, salle Plaisance. Les orchestres des villes de Ste Luce (44), La Flèche (72), Luçon (85) et la Chorale de Varrains (49) joueront en première partie de concert.

La Fédération musicale des pays de Loire, M. A. Bellanger, 6 rue Beauséjour, 49570 Montjean, tél. / fax : 02 41 39 48 47.

Concerts

□ Concert de l'Orchestre départemental d'Accordéons de Savoie le 25 juin 2005 à l'Espace culturel Jean Blanc à La ravoir (73).

F.M. de Savoie, 96 rue du Nivolet, 73000 Chambéry, tél. : 04 79 62 51 05.

□ La ville de Gueugnon, dans le cadre de sa saison culturelle qui a pour thème « la culture décline ses gammes », propose un concert de gala en invitant, la veille de ce congrès, la Musique de la Garde républicaine sous la direction du Capitaine Gable. Rendez-vous pour ce concert

à Gueugnon le samedi 4 juin à 20h45 au foyer municipal.

Renseignements et réservation au 03 85 84 46 51.

□ L'Orchestre d'harmonie des Sables d'Olonne placé sous la direction de Christian Guillonnet, fort de 103 musiciens qui se partagent entre l'harmonie, la batterie-fanfare et un marching-band organise une série de manifestations dans le cadre de son 175^e anniversaire. Les festivités débutent le 23 juin avec le vernissage de l'exposition sur l'histoire de l'orchestre dans le hall de la mairie des Sables d'Olonne (du 24/06 au 16/07); suivra le 1/07 le concert de l'orchestre d'harmonie, salle du 3 mâts au centre des Congrès des Atlantes sous la direction de Christian Guillonnet avec la participation de Pascal Clarhaut, trompette solo à l'Opéra de Paris et Bruno Flahout, trombone solo à l'Opéra de Paris pour la création mondiale de *Olon'* de François Rossé ; le 2/07, possibilité de suivre des classes de maîtres avec les solistes, à l'école de musique d'Olonnes ; et aussi démonstration du marching-band Edelweiss ; Concert de la Musique des Equipages de la flotte de Brest salle du 3 mâts ; le 3/07, prestation du marching band Edelweiss ; aubade de l'orchestres d'harmonie des Sables d'Olonne.

Orchestre d'harmonie des sables d'Olonne, centre culturel, avenue de verdun, 85100 les sables d'Olonne, tél.: 02 51 23 90 07.

□ L'Orchestre d'harmonie de Pin-Emagny fêtera avec panache son 120^e anniversaire les 21 et 22 mai 2005 à Pin (Haute-Saône) avec le samedi soir un concert de gala de l'ensemble de cuivres Mélodia brass band Suisse, et le lendemain, dimanche 22 mai, avec l'organisation d'une grande fête champêtre avec le concours des associations de Pin et Emagny. Différentes activités seront au programme de cette journée : théâtre,

chorale, musique, danse, stand d'artisanat, jeux de plein air, kermesse...

Places de concert sur réservation, tarif 10 euros ; Contact : 03 81 55 05 11 ou 06 87 98 99 33.

□ L'Harmonie-Fanfare de Lamastre (Ardèche) fête son 125^e anniversaire en musique avec deux concerts gratuits de grande qualité en l'Eglise de Macheville à Lamastre. Rendez-vous le samedi 28 mai avec l'Orchestre d'harmonie de Tournon classé en division Excellence et le samedi 15 octobre avec l'Ensemble harmonique d'Annonay classé en division Honneur.

<http://www.fanflore.lamastre.fr>
ffmfanflore.lamastre@ft.fr

□ Le septuor de cuivres Aria vous invite à un bal 1900 afin de renouer avec les Musiques de kiosque le 21 mai à Gonesse et le 22 mai à 15h à Étrechy (kiosque à musique).

www.quatuoraria.com

□ Les Percussions claviers de Lyon seront en concert le 18 mai à 21h dans le cadre du Festival les musiques de Marseille (du 12 au 21 mai).

Centre national de création musicale, gmem à Marseille, tél.: 04 96 20 60 10. www.gmem.org

□ Les Mardis musicaux avec l'Ensemble vocal français ont rendu hommage à Jules Verne le 12 avril dernier. Ce concert, programmé et animé par Frédéric Robert, célébrant le centenaire de la disparition de l'auteur a permis de découvrir des œuvres rarissimes montrant des facettes inconnues du grand romancier. En effet, certains poèmes écrit par Jules Verne ont été mis en musique par ces amis musiciens. Ont été également représentées des scènes de *Colin Maillard* un des trois opéras comiques dont le livret est de Jules Verne et dont la partition est signée Aristide Hignard. Ont suivi aussi des extraits du *Docteur*

Ox et Le voyage dans la lune, partitions de J. Offenbach tirées des romans de Jules Verne.

Les Mardis musicaux, centre multimédia, salle Adoc, 11 place notonale, 75013 Paris.

□ Jonzac, Saujon et Pons vont vivre sous le signe de la Voix en mai. Premiers rendez-vous avec l'Opérette et Rêve de valse, suivi du Festival de la voix à Pons avec le «Plateau Chansons variétés» et l'École des arts le 13 mai ; «Chants traditionnels de France» avec trois chœurs invités, le 14 mai ; «Les choristes» avec le chœur d'enfants et les chorales de Charente-Maritime et l'Orchestre symphonique de l'École des arts, le 15/05.

Festival de la voix, École des arts, tél. : 05 46 48 31 26 et O.T. Pons, tél. : 05 45 96 13 31.

□ Opéra en plein air propose *La Traviata* les 7,8,9, juillet au parc de Sceaux.

Renseignements au 01 46 67 19 03 (office de tourisme de sceaux) et sur www.operapleinair.com

□ L'Orchestre d'harmonie de Biarritz composé essentiellement d'étudiants de CNR et CNSM (Paris, Lyon, Genève) dirigé par André Lassus se produira lors de 10 concerts en juillet et août aux kiosques de la place St Eugénie et du jardin public à Biarritz. Le 17 avril dernier, l'orchestre a invité le Spanish brass, quintette de cuivre espagnol, pour un concert commun à la gare du midi.

Association Kiosque à musique, 35 bis, allée du Moura, la négresse, 64200 Biarritz, tél. : 05 59 43 96 41 ou 06 80 00 79 92.

□ L'Orchestre de chambre de Paris-Sorbonne, direction Jacques Grimbert donnera un concert dans le Grand salon de la Sorbonne, le 24 mai à 19h et 21h. Au programme Haydn, Mozart, Salieri.

Musique en Sorbonne, 2 rue Francis de Croisset, 75018 Paris, tél. : 01 42 62

71 71 ; www.musique-en-sorbonne.org
Grand salon de la Sorbonne,
45 rue des Écoles, 75005 Paris.

□ Les Chœur et Orchestre de Paris-Sorbonne donneront le *Stabat Mater* de Rossini sous la direction de Jacques Grimbert le 24 juin à 20h30 en l'Église de la Trinité.

Musique en Sorbonne, 2 rue Francis de Croisset, 75018 Paris, tél. : 01 42 62 71 71 ; www.musique-en-sorbonne.org
Église de la Trinité, Place Estienne d'Orves, Paris 9^e.

□ Activités intenses pour l'Orchestre de Cuivres



d'Amiens d'avril à juin prochain, avec 9 concerts, une collaboration avec l'Orchestre de Picardie et un festival de musique, 5 manifestations dans le cadre du « Tour de la Somme en 80 concerts ». À ne pas manquer en mai le concert à Vireux - Wallerand (08), le samedi 21, 20h30 ; en juin, rendez-vous en l'Abbaye Royale de Châlis (60) le samedi 11, 15h15 et le samedi 25 à 20h30, Concert commun O.C.A./E.A.B. (Eastern Australia Brass, B.B. australien) en l'Auditorium H. Dutilleul à Amiens (80) ; Le dimanche 26 : festival d'Orchestres de Cuivres à Amiens avec un final en Massed-Band, prélude à la colorisation de la Cathédrale avec la Batterie-Fanfare d'Airaines, l'Orchestre de Cuivres d'Amiens (80) ; l'Eastern Australia Brass, le Brass Band de la Côte Picarde, le Brass Band Nord/Pas de Calais, Brass Band de Villers-Cotterêts.

www.o.ca-brassband.com

□ L'Orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine sera en concert sous le 28/005 sous la direction de Sébastien Billard à Libercourt (62), (tél. : 03 21 08 10 50) ;

L'Orchestre à cordes sera en concert le 12/05 en la cathédrale St Louis des Invalides à Paris avec Guy Touvron, trompette et sous la direction de S. Billard (tél. : 01 44 42 48 14) ; le 24/05 à Libourne, Manège de l'École de Gendarmerie ; le 21/06 St Louis des Invalides (entrée libre) ; Le chœur de l'Armée française sera en concert sous la direction de pascal Jeandroz le 13/05 à Gravelines (59), salle Vauban (03 28 51 81 04) ; le 20/05, espace des Blancs manteaux à Paris (01 44 54 75 00) ; le 03/06 à Thones, salle des fêtes (04 50 02 18 05) ; le 14/06 au théâtre de Quimper (02 98 55 80 85) ; le 21/06 à la Chapelle de l'École militaire à Paris (01 44 42 12 50) ; le 24/06 à Berck sur Mer, Église Notre dame des Sables (03 21 89 90 15).

Orchestre de la Garde républicaine,
Chœur de l'Armée française, 18 bd
Henri IV, 75181 Paris cedex 04,
tél. : 01 58 28 20 83 ;
www.garderepublicaine.com

□ Le concert de gala annuel de l'Union musicale de Chelles aura lieu le 22 mai en son centre culturel à partir de 16 heures. Entrée libre.

Stages

□ Dans le cadre de l'académie d'été du Festival de Saint Riquier un stage de cuivres et percussion est proposé du 3 au 9 juillet. Les différents pupitres seront encadrés par : Laurent Bourdon, professeur au CNR de Douai, trompette solo à l'Orchestre de Paris (Trompette/cornet) ; Éric Brisse, professeur au CNR d'Amiens et à l'ENM de Cambrai (Cor) ; Thierry Pochet, professeur au CNR d'Amiens et à l'ENM de Cambrai (Trombone) ; François Thuillier, professeur au CNR d'Amiens (Saxhorn/euphonium/tuba) ; Béatrice Faucomprez-Caron, professeur au CNR de Lille

(Percussion) ; Florence Gallet, accompagnatrice au CNR d'Amiens (piano).

Renseignement et inscriptions avant le 8/05/2005 à l'Académie d'été, Festival de St Riquier, BP 3, 80135 Saint Riquier, tél. : 03 22 28 20 20 ; www.somme.fr ; également à : f.lebette@cg80.fr et ebresse1@free.fr

□ Le quintette à vent Concert impromptu animera un stage de musique de chambre pour les vents du 6 au 10 août dans le cadre des Rencontres musicales des Monts Dore. Les ateliers proposés s'articuleront autour de trois thèmes : pratique d'ensemble de musique classique et contemporaine ; apprendre et jouer par cœur, un retour vers l'oralité ? ; le corps sur scène. Le travail aboutira à un concert avec les stagiaires et le quintette.

Le Concert impromptu, 7 place Marcel Cachin, 94200 Ivry sur Seine, musiciens : 06 12 45 49 13 ; www.le-concert-impromptu.com ; www.musique-do

□ L'Ensemble de trompettes des Ardennes organise plusieurs master classes. Après celles de mai, le 12 juin, les musiciens de Trombomania, tous premiers prix du CNSM de Paris proposent cinq master class de musique de chambre suivi d'un concert à la Basilique de Mézières. Ces master class auront lieu à l'ENM et au collège Jean Macé de Charleville-Mézières (Ardennes). À noter que Trombomania a obtenu le 1^{er} prix du festival international de musique de chambre 2004 de Passau en Bavière.

Renseignements et inscriptions aux MASTER CLASS auprès de l'Ensemble de trompettes des Ardennes, Robert Simon, Président, 20 route de Chalandry, 08160 Saint-Marceau ou rsam08@wanadoo.fr ; Clôture des inscriptions dès que les classes sont complètes.

□ L'Abbaye de Royaumont accueille du 22 août au 10 septembre une session de composition proposée à 15 étudiants qui auront à écrire

des pièces vocales et instrumentales pour les jeunes solistes et l'atelier vocal de Royaumont, l'Ensemble Contrechamps de Genève, mais aussi pour les résonances naturelles des différents espaces de l'abbaye. Ils seront aidés dans leur travail par trois professeurs de composition : Brian Ferneyhough, Michaël Levinas et Jean-Luc Hervé.

Fondation Royaumont, formation professionnelle, 95270 Asnières-Sur-Oise, tél.: 01 30 35 59 84 ; e-mail : formation@royaumont.com www.royaumont.com

□ Parallèlement au festival de St Céré (du 27/07 au 14/08) est proposé un stage destiné aux choristes de bon niveau désireux de se perfectionner au chant choral, tout en approfondissant leur technique vocale. Ce stage de 15 jours se déroule du 31 juillet au 14 août et s'organise en deux séances quotidiennes de travail de 3 heures environs, chef de chœur Patrick Hilliard. L'œuvre préparée est le *Requiem* de Verdi. Suivront trois concerts de clôture accompagné de l'orchestre philharmonique tchèque Hradek Kralové, direction Ondrej Koukal, le 10/08 en l'église de Saint Céré, le 12/08 en la cathédrale de Cahors et le 13/08 en l'église de Martel.

Festival de Saint-Céré et du Haut Quercy, palais de la Raymondie, 46600 Martel, tél.: 065 65 37 43 13, fax.: 05 65 37 30 20 www.festival-sont-cere.com

□ Le centre d'études grégoriennes de Metz propose aux chanteurs de s'initier au répertoire grégorien et aux répertoires paléochrétiens (gallican, romain, milanais...) au cours d'ateliers adaptés à chacun et des séances communes. Ce stage se déroulera du 15 au 24 juillet au CNR de Metz. Au cours de cette édition 2005, Marie-Noël Colette présentera des correspondances entre le chant grégorien et divers chants

non écrits de l'Occident et du Proche-Orient.

Centre d'études grégoriennes de Metz, 17 quai Wiltzer, 57000 Metz, tél./fax : 03 87 32 48 27 ; http://site.voila.fr/gregorien57

□ L'Orphéon, centre de musique vocale de Bayeux propose différents stages du 5 au 17 juillet : stage de chœur de jeunes (12 à 25 ans), d'adultes, direction de chant choral, centre de loisirs chant choral (enfants de 7 à 11 ans). Ce projet intitulé Les Chants de l'Aure s'adresse à toute personne et famille désireuse de chanter dans une ambiance de vacances.

L'Orphéon, centre de musique vocale, 1 rue Cabourg, 14400 Bayeux, tél./fax : 02 31 92 74 66.

□ Pour la 5^e année consécutive, sous l'égide de la Musique municipale de Masevaux, la Musicolonie proposent 2 stages musicaux qui se déroulent sous forme de camp sous tentes dans un cadre agréable à proximité du foyer rural de Bourbach-le-haut (68). La session Allegro se déroule du 31 juillet au 6 août 2005 et s'adresse aux musiciens pratiquant un instrument à vent ou percussions depuis plus de 7 ans. Les participants pourront y pratiquer la musique en ensembles réduits, en grand orchestre, le chant en choral, la création et l'arrangement de pièces. La session Adagio se déroule du 6 au 14 août 2005. Elle s'adresse à des musiciens pratiquant un instrument à vent ou percussions depuis plus de 3 ans. Les participants pourront y pratiquer la musique en ensembles réduits, en grand orchestre, le chant en choral, la création d'une comédie musicale. Le stage se clôturera par un concert donné au foyer rural de Bourbach-le-haut le 14 août 2005 à 16h30.

Pour tout renseignement, José, tél.: 0688308291 ou François, tél.: 0689852046 (maximum 25 participants pour chaque session).

□ La 12^e Académie Carpe Diem se déroule du 1 au 12 août à la Villa Sainte-Cécile de La Côte Saint-André (Isère). Ce stage propose des cours individuels d'instrument; de la musique de chambre; des classes de déchiffrage; des commentaires d'écoutes et analyses d'œuvres; des cours d'interprétation par Emmanuelle Bertrand (master-class de 3 jours ouverte à tous les instrumentistes).

Renseignements inscriptions, Valentine Rougon, tél.: 04 77 46 07 25 ou 06 86 70 10 76 ; Ensemble Carpe Diem, tél.: 01 48 58 89 36

□ La ville de Gap et l'Association des Saxophonistes « A. Sax » s'unissent pour organiser du 17 au 28 juillet 2005 la 16^e Université européenne pour le saxophone au collège Mauzan de

Gap. Elle s'adresse aux saxophonistes européens, professionnels et semi-professionnels. Au cours de cette université, le 15^e concours pour jeunes saxophonistes se déroulera le 23/07 au théâtre de la Passerelle.

Université européenne de saxophone, Bruno Espitalier, route des vignesaux Romette, 05000 Gap, tél.: 04 92 45 06 48.

Félicitations

□ Le quatuor de saxophones *Contraste* primé au concours d'excellence musique de chambre de la CMF, il y a quelques années, formés de musiciens issus du Nord-Pas-De-Calais vient de remporter dimanche 13 février un concours en Angleterre organisé par les éditions Saxtet

TOUTES les partitions de musique sont chez

Diam

simplifiez-vous la vie!



Recevez directement chez vous partitions, méthodes, manuels, livres, accessoires...

Allô-commande : France métropolitaine : **0 825 00 3426** Outre-mer et étranger : **0 825 826 021**

Commande internet : **www.diamdiffusion.fr**

Commande fax : **Fax : 02 33 47 18 82**

Diam

Publications lors du British Saxophone Congress à Birmingham. Cette formation est composée de Cécile Petit, Premier prix du CNSM de Paris, musicienne à la Musique de l'Air de Paris, originaire de Frévent ; Frédéric Vasseur, Médaille d'or de Douai, Cergy-Pontoise et St-Maur des Fossés, soliste à la Musique de la Flotte de Brest ; Denis Kowandy, Médaille d'or de Douai, Créteil et Cergy-Pontoise, Diplômé d'Etat, enseignant dans les communes de Liévin, Sallaumines et Vieux-Condé ; Salvatore Pace, Médaille d'or de Roubaix, Cergy-Pontoise, en formation au Cefedem de Rueil-Malmaison, reçu au concours de l'Orchestre de la Police Nationale, enseignant dans les communes de Haubourdin et Meaux. Ces musiciens sont également appelés à jouer régulièrement au sein de nos orchestres régionaux ou parisiens (ONL ou Orchestre de Douai, Orchestre d'Île-de-France). Saluons leur réussite.

Bientôt en ligne sur
www.quatuorcontraste.com
denis@quatuorcontraste.com

Nouvelles du monde

□ **Autriche** : La ville de Schladming accueille le Concours international pour orchestres d'harmonie de jeunes (CISM) les 16 et 17 juillet.

Renseignements à la CMF

□ **Canada** : Fondée en 2004, l'Académie internationale du Chant français propose un stage d'été du 10 au 23 juillet 2005. Il s'adresse aux jeunes musiciens désireux de parfaire leur formation musicale et lyrique dans la langue française. La nouvelle Académie se propose de devenir de par le monde le lieu d'enseignement par excellence des plus grandes œuvres des compositeurs français, dans les domaines

de la mélodie, de l'opéra, de l'oratorio, sans oublier l'Opérette des 19^e et 20^e siècles. La grande région de Québec possède une expérience unique pour accueillir pendant deux ou trois semaines chaque été une cinquantaine de stagiaires ayant une passion commune, le répertoire français.

Renseignements pour ce premier stage d'été en partenariat avec le Campus Notre-Dame-de-Foy et l'École de Langues disponibles à l'adresse suivante : http://www.dago.com/AICF/Stage_chant_fr.html; Bruno LAPIANTE, Nouveau Théâtre Musical, 720, avenue Eymard, Québec, G1S 3Z8, Canada, tél.: (418) 688 2445, fax: (418) 688 1144, lapduval@ncico.com <http://www.ncico.com/~lapduval>

□ Du 23 mai au 2 juin 2006, Montréal accueillera l'édition vouée au violon du Concours musical international de Montréal (CMIM). Présenté par les Jeunesses musicales du Canada, en partenariat avec l'Orchestre symphonique de Montréal, ce concours de haut-niveau s'adresse cette année aux jeunes violonistes (âge limite 29 ans ou moins au 1/12/2006) de tous les pays qui se destinent à une carrière professionnelle.

Concours musical international de Montréal (CMIM), 305 avenue du Mont-Royal (Québec) Canada H2T 1P8 ; brochure et formulaire sur le site www.jeunessesmusicales.com inscription jusqu'au 16/12/2005.

□ **Luxembourg** : Le Service national de la Jeunesse (Ministère de la jeunesse) et l'école de musique de la fédération nationale de musique Union Grand-Duc Adolphe de Luxembourg organisent la 21^e semaine internationale de musique qui se déroulera du 22 juillet au 1 août 2005 à Ettelbruck. Sont conviés à cette rencontre internationale des jeunes musiciens de toute l'Europe jouant d'un instrument à cordes, à vent ou de percussion âgés entre 15 et 25 ans.

Les ateliers suivants sont proposés : orchestre symphonique, chorale, musique de chambre (vents, cordes, percussion).

École de musique de l'UGDA, 2 rue Sosthène Weis, L-2722 Luxembourg, tél. : 352 22 05 58 1; fax: 352 22 22 97 ; www.ugda.lu/ecomus/

□ La 13^e session de travail de l'orchestre d'harmonie des jeunes de l'Union européenne se déroulera du 3 au 11 septembre 2005 à Luxembourg. Depuis 1989, l'orchestre se rassemble dans un pays européen pour interpréter des œuvres originales. Cette année l'orchestre européen se réunira pour une phase de répétitions au Conservatoire de musique à Luxembourg-ville, suivie d'une tournée de concerts au Luxembourg, en France et en Belgique sous la direction du chef d'orchestre Jan Cober. Ce stage s'adresse aux jeunes musicien(ne)s de très bon niveau (étudiants en musique, musiciens professionnels) jouant d'un instrument à vent, percussion ou contre-basse à cordes, âgé(e)s de moins de 27 ans domiciliés dans un état-membre de l'Union européenne ou dans un pays membre de l'AELE.

Inscriptions jusqu'au 10 mai à l'Orchestre d'harmonie des jeunes de l'Union européenne A.s.b.l., 2 rue Sosthène Weis, L-2722 Luxembourg-Grund, tél. : (352) 22 05 58 30 ; www.ugda.lu/evywo/index.html

□ L'Union Grand-Duc Adolphe, fédération nationale de Luxembourg organise le 13 novembre 2005 un Concours européen pour instruments à cordes (violon, viola, violoncelle et contrebasse) et en musique de chambre pour cordes dans le cadre du 22^e concours luxembourgeois pour jeunes solistes. Il s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux jeunes musiciens déjà formés. La limite d'âge est fixée à 26 ans et pour la musique de chambre la

moyenne d'âge est de 26 ans.

Union Grand Duc Adolphe, 2 rue Sosthène Weis, L-2722 Luxembourg-Grund, tél. : (352) 46 25 36-1 ; www.ugda.lu

□ **Pays-Bas** : le congrès 2005 de la CISM aura lieu dans les environs de Kerkrade du 20 au 24 juillet 2005.

□ **Finlande** : Helsinki accueille les 8 et 9 septembre 2006 le Harald Andersen Chamber Choir Competition organisé par le Sibelius academy. Ce concours s'adresse aux chœurs mixtes de toutes nationalités de 16 à 40 chanteurs.

Chamber choir competition,
www.siba.fi/choircompetition

Sur les ondes

□ François Dru qui présente l'émission Les Pêcheurs de Perles sur France-musiques aura la complicité de Sylvie Hue, clarinettiste à la Garde Républicaine, les dimanches 8 et 15 mai.

France-musiques, Les Pêcheurs de Perles, diffusion de l'émission entre 23h et 24 h.

□ Philippe Hanon, basson solo de l'Orchestre national de France a été invité en avril dernier à Londres par l'orchestre de la BBC pour y enregistrer le *Sacre du printemps* le directeur souhaitant un basson français pour le fameux solo de début. Etant donné la conjoncture qui veut que cet instrument soit un peu délaissé en France, il est intéressant de souligner que le système français à encore toute sa place.

□ Une nouvelle équipe à la tête de Radio Classique constituée de Christopher Bayton, Sébastien Lancrenon et Gérard Bonos (directeur de la rédaction) élaborera une nouvelle grille dès la rentrée 2005 avec l'objectif d'augmenter l'audience tout en restant fidèles à l'exigence de qualité tant dans l'informa-

tion économique que dans sa programmation musicale.

Radio classique, 12 bis n, place Henri Bergson, 75008 Paris ;
www.radioclassique.com

Nouveautés

□ Un nouveau spectacle est né : *la Cité des enfants bleus*. C'est l'histoire merveilleuse qui montre que la musique, encore une fois, sauve... et c'est surtout un rendez-vous avec des chants, des cuivres, des cordes, des percussions servant des mélodies sur des rythmes d'aujourd'hui.

Matériel disponible chez Feeling Musique Edition, 61 rue de Rome, 75008 Paris, tél. : 01 45 22 30 80 ;
www.feelingmusique.com

□ Daniel Bimbi, compositeur essentiellement tourné vers les instruments à vent, met à la disposition des présidents et chefs de musique sur simple demande le cd-catalogue de ses pièces pour harmonies, enregistré par la Musique des Équipages de la Flotte de Toulon.

Daniel Bimbi, tél./fax : 04 94 03 13 48
www.danielbimbi.com

□ À l'occasion de l'année Mozart en 2006, les éditions Bärenreiter feront paraître dans une édition fac-similé les partitions autographes des sept grands opéras du compositeur.

www.baerenreiter.com/html/mozart-Opern

Recrutement

□ L'OSPY (orchestre des sapeurs pompiers des Yvelines), grand orchestre à vent de 65 musiciens, créé en 1987, dirigé par le lieutenant Richard Regel, recrute pour les pupitres suivants : flûtes, hautbois, bassons, clarinettes, saxophones, trompettes, cors, trombones, euphoniums et saxhorns basses, tubas, contrebasses, cuivre, percussions et également l'contre-

basse à cordes, violoncelles, l'guitare basse, l'accordéon/bandonéon, l'cornemuse, l'piano. Le répertoire travaillé : œuvres originales, transcriptions classiques, jazz, créations contemporaines, musique de films, variété française et internationale, marches militaires... Répétition au centre de secours principal de Saint Germain en Laye,

Dossier à demander à l'OSPY,
tél. : 01 39 04 66 05 ;
www.unionpompiersyvelines.asso.fr
lieutenant Richard Regel, chef d'orchestre, tél. : 01 39 04 66 05 ;
fax : 01 39 04 66 07.

Rendez-vous

□ Un grand événement autour du Tuba organisé par Feeling Musique et orchestré par François Thuillier se déroulera le mercredi 15 juin à 19h30 au CNR de Paris rue de Madrid, l'occasion de rendre hommage à Marc Stecker ! D'autre part, Feeling Musique tient à signaler que si des classes ont la possibilité de préparer le spectacle *Tony Tuba*, il sera possible pour eux de participer à une audition qui se déroulera dans l'après-midi du 15 juin au Grand Auditorium du Conservatoire Supérieur CNR, 14 rue de Madrid, Paris 8^e.

Pour les personnes intéressées merci de prendre contact assez rapidement à tuba@feelingmusique.com

□ Mardi 21 juin prochain, 24^e Fête de la Musique, est le rendez-vous incontournable de la Fête de la Musique ! Véritable rassemblement populaire, initié en 1982 par le Ministère de la Culture, cette fête est célébrée spontanément dans toute la France, et aussi dans plusieurs centaines de villes dans le monde et pour la première fois cette année à Londres et Yaoundé.

Si de nombreux professionnels se produisent ce jour-là, il ne faut pas oublier que la Fête de la Musique



est l'occasion pour tous les passionnés de profiter de l'immense scène gratuite qu'offre la rue. Chaque 21 juin, des musiciens de tous horizons et de tous styles musicaux partagent leur passion avec le public. C'est pour opérer un véritable retour aux sources, que le Ministère de la Culture a souhaité voir la Fête de la Musique dédié sa 24^e édition à la pratique musicale des amateurs. Cette année, tout sera mis en œuvre pour privilégier ceux qui sont les principaux acteurs de cet événement depuis son origine, ceux qui offrent, le temps d'une soirée, un spectacle convivial et varié : les amateurs seront sous les feux de la rampe.

Véritable vitrine de la Fête de la Musique, le site internet : www.fetedelamusique.culture.fr permettra dans un premier temps de trouver tous les conseils pour préparer la Fête de la Musique 2005 (comment participer, faut-il des autorisations, comment annoncer son concert...) et début juin, un premier programme national et international sera publié, actualisé régulièrement jusqu'au jour J. Enfin, la rubrique « Net Musical » fait la part belle à tous ceux qui vivent la Fête de la Musique au travers des nouvelles technologies et d'Internet (création musicale numérique, retransmission sur le net ...).

□ La saison 2005-2006 de la Cité de la musique est en ligne ! Des « domaines privés » consacrés à Jordi Savall ou Anne Sofie von Otter, à la 2^e Biennale quatuors à cordes, en passant par les cycles Lachenmann/Mozart ou Cage/Boulez, les musiques classiques et contemporaines tiennent une large place au

sein de cette saison ! Ne manquez pas également la thématique Musique et cinéma en décembre suivie du cycle Métissage jazz en mars... sans oublier les musiques du monde avec des musiciens venus d'Himalaya, d'Australie, de Kabylie ou même d'Inde et du Japon... Enfin, le rock sera à l'honneur avec une grande exposition consacrée à John Lennon complétée par une série de films et des concerts de Sonic Youth ou Bill Frisell.

Mais ce n'est pas tout ! de nombreuses surprises détaillées ou www.cite-musique.fr

□ Le Salon de la Musique et du Son sera l'événement "Musique" de la rentrée 2005 !. À son programme : tout pour la pratique musicale avec les instruments de musique, audio pro, édition musicale, informatique musicale, formation, enseignement, organismes et institutionnels. En plus de la partie exposition, un programme complet d'événements sera proposé avec de nombreux artistes : concerts, show cases, séances de dédicaces, ateliers, conférences, rencontres professionnelles...

Rendez-vous à tous les passionnés et les professionnels de la musique et du son du 16 au 19 septembre 2005 au Parc Floral de Paris.

□ Concert rencontre autour du trombone basse avec Yves Bauer de l'orchestre National de Lille, le 30 mai à 14h au showroom Henri Selmer Paris.

Henri Selmer Paris, 18 rue de la fontaine au roi, 75011 Paris ;
tél. : 01 49 23 87 68.

Livre

□ La seconde édition du dictionnaire de la musique italienne de la musique italienne pour orchestre d'harmonie par Marino Anesa comporte des informations sur plus de 5 000 compositeurs transalpins ayant écrit de la

musique originale pour orchestre d'harmonie. En plus de la biographie des compositeurs on y trouve la liste des œuvres, la discographie des principales formations, les éditeurs et la bibliographie (75 euros).

Marino Anesa, via Pertini 45, 24025
Gazzaniga BG, Italie ;
anesamar@libero.it
Marino Anesa parle français.

Disque

□ Ébène bleu, rassemble toute la famille des clarinettes en formation orchestrale,

autour de son chef Pierre-François Boët.

À sa création en 1999, l'objectif de cet orchestre, avant tout pédagogique, et philanthropique était de faire partager à tous le plaisir de pratiquer la musique d'ensemble.

Mais très vite, le travail personnel approfondi des musiciens conjugué aux répétitions et à l'exigence du chef d'orchestre amenèrent l'ensemble à une qualité tout à fait exceptionnelle.

Composé de 35 clarinettes répartis différemment selon



le répertoire en : 2 petites clarinettes Mib, 24 clarinettes Sib, 2 clarinettes cor de baset, 7 clarinettes basses, 1 clarinette contrebasse sib, cette formation aborde un répertoire varié du classique

au divertissement en passant par le sacré ou les grandes marches ...

Ébène bleu vient de sortir un premier enregistrement « De Mémoire d'Anche » fort riche en couleurs et expressions.

Ébène bleu, conservatoire Frédéric Chopin, 43 rue Barge, 75015 Paris,
tél. : 06 20 93 81 27 ;
www.ebene-bleu.com

Ch. Bergna

libres propos

par Guy Dangain*

Présents !

Et s'il y avait un message à faire passer...



L'engagement des musiciens étant librement consenti, chacun doit avoir un sentiment de fierté d'appartenir à un ensemble musical, d'en partager les projets et d'en relever les défis.

L'assiduité devient alors le premier devoir envers soi-même, et envers les autres musiciens de l'orchestre, car cette assiduité permet la compréhension progressive d'une œuvre. Comment pouvoir prétendre participer à la vie et au devenir d'un groupe sans être présent de façon régulière ? Une absence est ressentie comme un manque pour les 'copains'.

Aussi l'amour du beau s'acquiert-il

par l'audition et l'étude des belles œuvres. Il n'y a pas de partitions importantes, d'autres moins. Tout concourt à la construction et à la réalisation de celle-ci dans son intégralité. Faire de la musique ensemble n'est pas vide de sens. La bonne ambiance n'est-elle pas le fruit du travail et du partage ?

Le musicien est le miroir de lui-même et de chaque musicien. Ce cheminement conduit tout naturellement vers l'harmonie. Soyons donc des sociétaires modestes mais exemplaires, solides et solidaires.

En résumé des hommes de cœur et de bonne volonté.

Sachons créer une ambiance chaleureuse, fruit de compréhension et d'écoute mutuelle.

Unissons nous par ce qui nous élève, la musique, « celle qui adoucit un cœur tant soit il dur » (Ronsard).

Alors, nous fournirons à nos enfants les éléments d'une pratique artistique de qualité facteur d'épanouissement.

Nous formerons des êtres sensibles, ouverts qui deviendront à leur tour des semeurs d'avenir.

* G. D.

président de la Fédération musicale de Picardie, administrateur de la Confédération musicale de France

Les compositrices et l'orchestre à vent ^{(1^{er} volet)*}

Depuis plusieurs décennies, les orchestres à vents tant amateurs que professionnels se sont enrichis d'une participation croissante de jeunes musiciennes souvent de très grand talent. D'innombrables jeunes femmes, diplômées des écoles de musique et des conservatoires supérieurs, ont renforcé les rangs des sociétés d'amateurs et même des orchestres militaires. Les femmes chefs d'orchestre ne sont plus du tout des exceptions rares, même si leur nombre reste encore (provisoirement ?) assez restreint. C'est pourquoi nous avons voulu faire un petit inventaire des compositrices qui ont écrit directement pour orchestre à vent (orchestre d'harmonie, orchestre de fanfare, brass band ou ensemble de cuivres). Comme vous allez le constater, la liste est plutôt impressionnante. Certaines d'entre elles possèdent un long catalogue ce qui nous a obligé à ne citer que quelques-unes de leurs œuvres. Pour éviter toute confusion, nous ne mentionnons pas les œuvres transcrites pour orchestre à vents, ni les pseudonymes féminins de compositeurs masculins tels, par exemple, Mary Ann Gilby (van Lijnschooten) et Rita Defoort (André Waignein). Cette présentation par ordre alphabétique est suivie d'une courte biographie accompagnée de leurs œuvres principales. Loin de nous serait de croire que cette liste est exhaustive. Notre but reste avant tout de rendre hommage à toutes ces compositrices qui ont enrichi le répertoire original pour orchestre à vents.

manuscrits se trouvent toujours au musée du régiment à Salisbury.

• **LA REINE HORTENSE** - Hortense de Beauharnais (Paris, 1783 – Arenenberg, Suisse, 1837) était la fille du Général Alexandre, Vicomte de Beauharnais et de Joséphine (de Beauharnais). Lorsque Napoléon épouse Joséphine, il marie sa belle-fille, contre le gré de cette dernière, à son frère Louis, futur roi des Pays-Bas et c'est ainsi qu'elle deviendra reine des Pays-Bas. D'après l'histoire (ou la légende ?) elle compose en 1810 *Partant pour la Syrie*. Ce chant, inspiré des Croisades, était la composition préférée de Napoléon III parce qu'elle était écrite par sa mère, la Reine Hortense. Il fut considéré un peu comme hymne officiel du Second Empire.

• **LA DUCHESSE DE KENT** (1761-1861), mère de la Reine Victoria d'Angleterre, était passionnée de musique militaire et ne ratait que rarement les concerts du célèbre « Royal Artillery Band » à Kensington Palace. Il n'est pas tellement étonnant qu'elle ait composé une marche pour cette formation en 1836. La *Royal Artillery Slow March*, également intitulée « Duchess of Kent March » (en version de marche lente de l'Artillerie Royale) est toujours une marche militaire officielle. La princesse a d'ailleurs composé plusieurs marches. Une circulaire de la Cour de Londres du 13 mai 1856 mentionne que la Duchesse de Kent est l'auteur d'une « Grande Marche du 1^{er} Régiment de Life Guards » écrite à l'occasion d'un dîner de gala.

Quelques princesses envoûtées par la musique militaire

Mais à tout seigneur, tout honneur. Nous débutons par quelques princesses royales et même une reine qui ont enrichi le répertoire des musiques militaires du XVII^e et du XVIII^e siècle.

• **ANNA AMALIE**, Princesse de Prusse (1723-1787) était la sœur de Frédéric II (Le Grand) de Prusse. Ce souverain, étant lui-même un excellent flûtiste et un compositeur de talent, fut le réformateur de la musique militaire prussienne qui devint un exemple pour toute l'Europe Occidentale. Anna Amalia a écrit plusieurs pièces pour musique militaire : *Trois Marches* (pour 2 hautbois, basson et cor/ou trompette), *Marche pour le Régiment du Duc Lortum* (datée du 29 mars 1767), *Marche pour le Régiment du Général Bülow* (datée du 14 août 1767), *Marche pour le Régiment du Lieutenant général von Saldern* (datée du 16 mai 1769) et *Marche pour le Régiment du Général von Möllendorf* (pour 2 hautbois, basson, 3 trompettes et timbales).

• **AUGUSTA**, Princesse de Prusse, a écrit une *Marche sur une danse nationale espagnole* (1835). Wilhelm Wieprecht en fit une version pour grand orchestre militaire, intitulée *Erinnerungen an Kalisz* (Armeemarsch n°11, 102).

• **AUGUSTA SOPHIA**, Princesse de Grande Bretagne, (1768-1840), fille du roi George III, écrit en 1791 une marche *Royal Windsor* pour le 29^e Régiment (Worcestershire) caserné à Windsor, en utilisant une mélodie populaire. La marche est toujours en usage et serait « la plus longue des marches militaires anglaises »...

• **CHARLOTTE**, Princesse de Grande Bretagne (1796-1817), héritière du trône britannique, épouse Léopold de Saxe-Cobourg, le futur premier roi de Belgique, meurt en couches en 1817. Lorsqu'elle visite Weymouth en 1816, sa garde d'honneur est composée du 49^e Princesse Charlotte of Wales's Hertfordshire Regiment. Pour la musique de ce régiment, elle compose quatre marches rapides et une marche lente en l'honneur du Duc de Wellington. Les

• **PHILIPPINE CHARLOTTE**, Duchesse de Braunschweig (1716-1801). La Princesse Philippine Charlotte était une autre sœur de Frédéric le Grand, roi de Prusse. Le manuscrit de sa pétillante "Marche" (1751) dans un style baroque typique serait la plus ancienne partition de marche connue en Allemagne. En fait, on lui doit deux marches pour harmonie militaire, outre la *Marsch* (1751) pour trompette, 2 hautbois et basson (Manuscrit MM 39 de la Deutsche Staatsbibliothek à Berlin) également la *Regimentsmarsch* pour 2 hautbois, 2 clarinettes, 2 bassons et trompette.

Les grandes dame qui ont l'orchestre à vents à cœur

• **BETH ANDERSON** (Lexington, Kentucky, USA, 03/01/1950) a étudié dans plusieurs universités américaines et parmi ses professeurs citons John Cage et John Barnes Chance. Elle entame une carrière de pianiste/organiste free lance et se met très vite à la composition. En 1973, elle fonde le magazine "Ear" dont elle est corédactrice durant de nombreuses années. Elle fait partie du grou-

pe de compositeurs féminins "Hysteresis" et en 1973 elle organise le "Women Composer Festival" au Mills College. Entre-temps, elle continue une carrière de professeur de piano et de composition. Parmi ses œuvres, il faut mentionner un opéra, des comédies musicales, beaucoup de musique de chambre, de nombreuses pièces pour piano et des œuvres vocales. Pour orchestre d'harmonie, elle a écrit : *Overture for band* (1981) et *Suite for Winds and Percussion* (1981).

• **MARY JANE VAN APPLIEDORN** (Holland, Michigan, 02/10/1927) étudie à la célèbre Eastman School of Music où Bernard Rogers et Alan Hovhaness sont ses professeurs principaux. Dès 1950, elle enseigne à l'université Texas Tech University où elle préside la section de théorie musicale et de composition. Elle y crée un symposium annuel consacré à la musique contemporaine. Parmi ses œuvres il y a des pièces pour piano, pour orchestre, pour chœurs, pour carillon et pour ensembles de musique de chambre. Pour orchestre d'harmonie elle a composé : *A Choreographic Overture* (1957), *Concerto for Trumpet and Band* (1960), *West Texas Suite* (1976), *Cacaphony*, for wind ensemble, percussion and toys (1980) et *Lux : Legend of Santa Lucia* (1981).

• **GILLIAN BIBLY** (Lower Hutt, Nouvelle Zélande, 31/08/1945) étudie le piano dès l'âge de sept ans. Elle quitte l'Université d'Otago en 1968 avec des diplômes d'Anglais, de piano et de composition. Un an plus tard, elle obtient son diplôme en musicologie. Elle étudie la musique électronique, d'abord à l'Université de Wellington puis à Berlin et à Cologne où elle travaille avec Stockhausen. Elle a obtenu de nombreux prix de composition et est toujours active comme professeur et comme pianiste concertiste. Elle a écrit *Onze personnages en quête d'un compositeur* pour orchestre militaire et percussion (1987).

• **JUDITH BINGHAM** (Nottingham, 21/06/1952) a étudié la composition avec Alan Bush et le chant avec Eric Fenby à la « Royal Academy of Music » de Londres. Elle y obtient le diplôme de composition en 1971, puis se perfectionne en composition avec Hans Keller. Elle entame une carrière de chanteuse et fait notamment partie des Chœurs « BBC Singers » pour lequel elle compose beaucoup. En dehors de ses nombreuses compositions pour chœurs et sa musique vocale, elle se met à écrire pour brass band dès 1980. Citons *Brazil* (1988), *The Stars above, the Earth below* (1991) et *Four Minute Mile* (1991).

• **MARIA THERESIA BLAND** (vers 1769 – Londres, 15/01/1838) compositeur et soprano d'origine italienne, a connu de grands suc-

cès à l'opéra de Drury Lane. En plus de nombreuses chansons, elle a composé une marche populaire qui était au répertoire de la musique militaire « Duke of York's Band ».

• **MELANIE RUTH DAIKEN** (Londres, 27/07/1945) a étudié le piano et la composition à la Royal Academy de Londres, l'Université de Ghana et avec Olivier Messiaen et Yvonne Loriod au Conservatoire National Supérieur de Paris. Elle a enseigné la composition à l'Université de Londres, au Morley College et à la Royal Academy de Londres. Elle a composé des opéras, de la musique de chambre et des œuvres vocales (entre autres, sur des textes de Paul Eluard et de Baudelaire). *Gems of Erin* est une pièce pour 'wind ensemble' et piano.

• **LOUISE DENNY** (Surrey, 1947) se produit comme pianiste dans des restaurants exclusifs à Londres et à Bruxelles. Elle se met à composer à la demande du BBC Concert Orchestra. Plus tard, elle s'intéresse à l'orchestre d'harmonie et en 1987 le spectacle militaire londonien « Royal Tournament » lui commande une marche militaire. Suite au succès, d'autres commandes suivent. C'est ainsi qu'elle a écrit, entre autres, les marches *Winged Dagger*, *National Westminster March* (1987), *Friends of the Brave*, *Salute to a Welsman*, *Mulberry Harbours March* (1994) et *Atlantis* (1988), la rapsodie pour piano et orchestre d'harmonie *Tamarisk* et la pièce pour cornes-muses et orchestre d'harmonie *Afore Ye Go*.

• **EMMA LOU DIEMER** (Kansas City, USA, 24/11/1927) étudie chez Paul Hindemith à la Yale School of Music et à l'Eastman School of Music où Ernst Toch, Bernard Rogers et Howard Hanson sont ses professeurs. En 1952 et 1953, elle étudie le piano et la composition au Conservatoire Royal de Bruxelles. Puis, elle enseigne la composition dans plusieurs universités tout en étant organiste dans différentes églises. Son catalogue est très impressionnant et comprend des œuvres symphoniques, de la musique pour chœurs, de la musique de chambre et de la musique électronique. Sa pièce pour orchestre d'harmonie *La Rag* est primée lors du 7^e « Symposium for New Band Music » en 1982. Sa suite pour orchestre d'harmonie *Brass Menagerie* date de 1960. Elle a également écrit de nombreuses pièces pour ensemble de cuivres (dont certaines avec chœurs) tel *Declamation* composé pour le US Marine Brass Choir en 1960.

• **EIBHLIS FARRELL** (Rostrevor, Irlande, 27/07/1953) a étudié la musique à la Queen's University de Belfast et à l'Université de Bristol. Elle a enseigné au College of Music à

Dublin et puis elle a obtenu un doctorat à la Rutgers University de New-Jersey. Dans les années quatre-vingts ses compositions sont principalement atonales, mais, plus tard, ses compositions reflètent un grand intérêt pour la musique baroque. Pour orchestre d'harmonie elle a écrit *Soundshock* (1993).

• **JACQUELINE FONTYN** (Anvers, Belgique, 27/12/1930) étudie la musique avec des professeurs privés dont Max Deutsch à Paris et puis l'harmonie, le contrepoint et la composition chez Marcel Quinet. Elle étudie également à la "Akademie für Musik und Darstellende Kunst" à Vienne et couronne ses études avec le diplôme final qu'elle obtient à la Chapelle Royale Reine Elisabeth. Elle considère son Grand Prix de Rome comme son premier et dernier diplôme scolaire. De 1963 à 1970, elle enseigne le contrepoint au Conservatoire Royal Flamand d'Anvers. En 1970, elle est nommée professeur de contrepoint au Conservatoire Royal de Bruxelles et, de 1972 à 1991, elle enseigne également la composition dans cet établissement. Pour orchestre d'harmonie elle a écrit *Frises* (1975), *Créneaux* (1983), *Aratora* (1992) et *Blake's Mirror*, suite pour soprano et orchestre d'harmonie (1993).

• **DOROTHY WHITSON FREED** (Dunedin, Nouvelle-Zélande, 10/02/1919). Après avoir été l'élève de Frederick Page et Douglas Lilburn au Victoria University College à Wellington, qu'elle quitte avec plusieurs diplômes en 1958, Freed se rend à Londres pour y étudier avec Peter Fricker et Elisabeth Lutyens. De retour en Nouvelle-Zélande, elle obtient plusieurs prix de composition, mais gagne sa vie comme bibliothécaire et auteur de livres sur la musique. Elle a composé de la musique de chambre (pour vents), des œuvres vocales et instrumentales dont la marche *Aquarius* pour brass band (1971).

• **IDA GOTKOVSKY** (Calais, 26/08/1933) étudie au Conservatoire National Supérieur de Paris et parmi ses professeurs il faut mentionner Olivier Messiaen, Nadia Boulanger et Tony Aubin. Elle termine ses brillantes études avec cinq Premiers Prix, dont celui de composition, et se consacre principalement à la composition. Madame Gotkovsky obtient de nombreux prix de composition en France et à l'étranger. Elle a écrit non seulement de la musique symphonique, mais également de la musique de chambre, de la musique de ballet, un opéra, de la musique de film et de la musique de théâtre. Lors de la quatrième conférence mondiale de la WASBE en juillet 1989 à Kerkrade, Ida Gotkovsky a reçu le "Golden Rose Award", attribué par l'Association américaine des

chefs d'orchestres féminins NWBDA. Nous n'exagérons nullement en disant que l'orchestre d'harmonie des dernières décennies du vingtième siècle a eu l'immense chance que Ida Gotkovsky soit tombée 'amoureuse' de cette forme orchestrale. Son précieux catalogue d'œuvres pour orchestre d'harmonie comprend, entre autres, *Symphonie pour 85 instruments à vent* (1960), *Poème du Feu* (1978), *Concerto pour saxophone et orchestre d'harmonie* (1980), *Concerto pour grand orchestre d'harmonie* (1981), *Brillante Symphonie* (1988-1989).

• IMOGEN HOLST (Richmond, Surrey, 12/04/1907 – Aldeburgh, 09/03/1984), fille



Imogen Holst dirige l'orchestre du conservatoire militaire de Kneller Hall en 1974.

du célèbre compositeur Gustav Holst, étudie la composition au Royal College of Music et parmi ses professeurs citons Gordon Jacob. Elle entame une carrière de musicologue et de chef d'orchestre et puis défend la musique de son père après le décès de ce dernier. Toutefois, elle suit sa propre voie en tant que compositeur alors qu'elle avait déjà une réputation pour ses excellents arrangements de chants populaires et ses compositions pour musiciens amateurs. Ce n'est qu'à partir des années quatre-vingts que ses compositions sérieuses ont vraiment été appréciées. Parmi celles-ci, des ballets, des opéras, des œuvres orchestrales et vocales, ainsi que de la musique de chambre. Elle a dirigé bon nombre d'orchestres à vents (musiques militaires et brass bands) dans les œuvres de son père, et on lui doit une série de pièces pour orchestre d'harmonie et pour brass band, dont *The Unfortunate Traveller*.

• BORGHILD HOLMSEN (Oslo, 22/10/1865 – Bergen, 06/12/1938). Compositeur et pianiste norvégienne, élève de Carl Reinecke à Leipzig, Holmsen a donné de nombreux concerts en Scandinavie, en Grande Bretagne et aux Etats-Unis et a enseigné le piano à l'Académie de Musique Castberg à Bergen. Elle a composé pour le piano, pour le violon, ainsi que des pièces orchestrales et de la musique de chambre. Son opus 11 est la *Festival March at Akershus Castle* pour musique militaire (1905).

• BETSY JOLAS (Paris, 05/08/1926) est la fille du poète et journaliste Eugène Jolas et de Marie Jolas, traductrice d'origine écossaise. La famille côtoie des artistes tels James Joyce, Ernest Hemingway, Henri Matisse et Edgard Varèse. Betsy (Elisabeth) s'installe avec ses parents aux Etats-Unis à l'âge de 14 ans. Elle y étudie le piano, l'orgue et la composition au Bennington College. En 1948, elle revient dans sa ville natale pour y continuer ses études au Conservatoire National. Parmi ses professeurs citons Darius Milhaud, Olivier Messiaen et Simone Plé-Caussade. Dès 1975, elle enseigne elle-même dans cette prestigieuse institution, tout en étant régulièrement "visiting professor" dans plusieurs universités américaines (dont Mills College et Harvard). Jolas obtient de nombreux prix internationaux de composition. Elle écrit de la musique vocale, souvent accompagnée de vents – tel l'opéra de chambre *La pavillon au bord de la rivière* (1975) pour soprano, six choristes, trois trombones, deux flûtes, cor anglais et percussion. Parmi ses œuvres orchestrales notons *Préludes - Fanfares - Interlude - Sonneries* (1983) pour ensemble d'instruments à vent et percussion et *Points d'Aube* (1967) pour violon alto et treize vents.

• GINETTE KELLER (Asnières, 15/05/1925) étudie au Conservatoire National Supérieur de Paris avec Nadia Boulanger et Tony Aubin et obtient un Grand Prix de Rome en 1951 et puis un prix d'analyse musicale dans la classe d'Olivier Messiaen. Keller a gagné plusieurs prix de composition en France et à l'étranger. Son *Concerto pour Trompette* et Orchestre d'Harmonie date de 1955.

• LIBBY LARSEN (24/12/1950, Wilmington, Delaware, Etats-Unis). Larsen est le pseudonyme d'Elisabeth Brown Reece. Elle a étudié la composition à l'University of Minnesota où elle devint elle-même professeur. En 1981, elle fut élue "Minnesota Woman of the Year in Arts" (Artiste féminine de l'année). Elle a composé neuf opéras, de la musique symphonique, de la musique vocale et de la musique de chambre. Pour orchestre d'harmonie elle a écrit, entre autres, *Grand Rondo* (1989) et *Sung Song* (1990).

• JEANNE LELEU (Saint-Mihiel, 29/12/1898 – Paris, 11/03/1979) était la fille d'un chef de musique et d'un professeur de piano. Dès l'âge de neuf ans, elle étudie au conservatoire de Paris avec, entre autres, Marguerite Long, Alfred Cortot et Charles-Marie Widor. Elle obtient le Grand Prix de Rome en 1923 avec sa cantate « Béatrix ». Elle enseigne la lecture à vue et l'harmonie au Conservatoire de Paris. Florent Schmitt fut

très élogieux au sujet de sa composition «Transparences» (1931). Sa *Suite Symphonique* pour instruments à vent causa une certaine sensation en 1926 à Rome.

• IVANA LOUDOVA (Chlumec nad Cidlinou, Tchéquie, 08/03/1941,) fut la première femme à étudier la composition avec Miroslav Kabelac à l'Académie des Arts de Prague. De 1968 à 1972, elle est assistante de Kabelac pour les cours de composition, puis, grâce à une bourse, elle étudie avec Olivier Messiaen et André Jolivet au Centre Bourdan à Paris. Depuis 1972, elle travaille comme compositeur free lance. En 1980, elle fut "compositeur in residence" de l'American Wind Symphony de Robert Boudreau à Pittsburgh. Elle a obtenu plusieurs prix de composition en Tchéquie et d'autres pays européens. Parmi ses compositions pour orchestre à vents il y a *Hymnos* 1972), *Concerto pour 6 percussionnistes, orgue et orchestre d'harmonie* (1974), *Magic Concerto* pour xylophone, marimba, vibraphone et orchestre à vents, *Olympic Overture* (1979), *Dramatic Concerto* pour percussion et orchestre à vents (1979) et *Luminous Voice* pour cor anglais et orchestre à vents (1985).

• GUDRUN LUND (Aalborg, Danemark, 22/04/1930). Elle étudie le piano au Conservatoire Royal Danois et la musicologie à l'Université de Copenhague. Elle s'installe aux Etats-Unis et y obtient la nationalité américaine en 1963. Néanmoins, trois ans plus tard elle retourne dans son pays natal pour y enseigner et donner des récitals de piano et de violon. Elle a composé beaucoup de musique de chambre, des œuvres vocales et orchestrales dont deux pour orchestre d'harmonie : *Negotiations* op.76 (1983) et *Celebration* op. 100 (1986).

• ELISABETH LUTYENS (Londres, 06/07/1906 – 14/04/1983) étudia la musique à l'Ecole Normale de Paris en 1922 et puis au Royal College of Music à Londres où elle étudia la composition avec Harold Darke et le violon alto avec Ernest Tomlinson. Elle a composé des musiques de film, mais également des opéras, de la musique de ballet, de la musique de chambre et des œuvres pour orchestre. Outre plusieurs pièces de musique de chambre pour instruments à vent et petits ensembles à vents, elle a écrit *Symphonies for piano, winds & percussion* op. 46 (1961).

F. P.

* Cette recherche sur les compositrices et l'orchestre à vent paraissent en deux volets, vous trouverez la suite et fin dans le prochain Journal-CMF de juin.

Analyses d'œuvres

Deux œuvres au programme
du Concours CMF et de celui du Dadsm 2005

Around the World (Autour du monde)

de Jean-Philippe Vanbeselaere

Œuvre imposée pour orchestres d'harmonie en division supérieure aux concours CMF, et aux épreuves de direction, option orchestre d'harmonie, au Dadsm 2005. Matériel et enregistrement disponibles aux Éditions Robert Martin.

La partition de Jean-Philippe Vanbeselaere, récompensée d'un 2^e Prix au Concours international de composition / Lille 2004 - Capitale Européenne de la Culture, se ressource dans l'esprit de la musique populaire à travers trois évocations de styles très libres. Cette rhapsodie ne narre pas, mais, quand les chefs, musiciens et auditeurs la découvriront, ils surprendront l'expression d'état d'âme en une suite épique d'épisodes contrastés.

L'introduction crée d'emblée un paysage sonore mystérieux : tenues pianissimo aux graves (pédale de tonique : fa), percussions frémissantes. Des petites touches de clarinettes et les accélérandi des claves soutiennent un solo de flûte traversière redoutable sur le plan technique. Le si et le mi nous inclinent à penser do mineur tandis que le fa pédale nous porte à envisager fa mineur : allusions à Darius Milhaud (sensation polytonale).

Après les *flatterzung*, les accélérations rythmiques, les trilles et les sauts d'octaves, la partie soliste s'achève sur la quinte à vide (fa-do), concourant à offrir une ambiance rappelant la fraîcheur et la fluidité d'un chant d'oiseau, aux aurores, dans la savane.

À 10, la musique sort de l'ombre. La ternarité des percussions, le fa abyssal, l'ostinato aux saxophone baryton et bassons amènent un tapis vocal chuchoté puis parlé par le reste de l'orchestre : « Moko Mibale Misato Mine » (qui signifie 1-2-3-4 en togo-

lais) Le caractère ethnique de l'Afrique se développe avec franchise, aidé par un crescendo finement ciselé. Une cellule pentatonique d'une mesure (*exemple 1*) se greffe aux flûtes et clarinettes, tandis que le marimba égrène un balancement tonique-dominante.

Les cuivres (trompettes et trombones) entrent dans la danse rituelle. La transe s'empare de l'orchestre. La motricité « sauvage » des crescendos amène le premier climax de l'œuvre. Un piano subito (*mesure 43*) casse l'envolée ; celle-ci repart de plus belle. La pyrotechnie instrumentale se déploie avec fracas à 48. L'orgie sonore somptueuse vocifère avec un rythme accentué (*exemple 2*). Vitesse, puissance, sons paroxysmiques donnent le tournis au tutti ; ce moment torride et passionné finit par s'assagir progressivement à 64 dans un pianissimo rasserené fondé sur la cellule incantatoire (Moko-Mibale-Misato-Mine) répétée inlassablement jusqu'au silence total.

Un 3/4 en mode de ré (mode dorien) succède à 74. La flûte envoûte, épaulée par les clarinettes et les saxophones, rejointe à la levée de 84 par la sonorité pastorale du hautbois. Le dépouillement apporte un instant intime renforcé par des contre-chants lascifs aux cors et glockenspiel.

Mesure 92, un crescendo interrompu dans son impulsion s'efface au profit du pupitre des saxophones (veiller d'ailleurs à l'exactitude des accents - *exemple 3*). Une accélération s'impulse jusqu'à 100 : le tempo passe à 60 à la noire pointée.

À 100, délectons-nous de la superposition allusive d'un binaire aux trompettes et trombones tandis que le chant dévoile une sorte de valse. Visualisons aussi

tous les graves : ils alternent les mesures 3/4 et 6/8 de caractère 'Aksa', dans la lignée de Bartok. À interpréter avec une nonchalance et une grâce féline.

Nous changeons brusquement de décor à 110. Les 'tailgate' des trombones laissent apparaître un singulier solo du piccolo, rejoint par le hautbois et le saxophone baryton. Moment unique à souligner, car c'est une des rares partitions qui met en valeur le saxophone baryton.

Des coups frappés (*mesures 116 et 121*) tentent de briser le cheminement 'swingant' des solistes ; rien n'y fait. Quant à la percussion, elle continue son rôle unificateur (*exemple 4*), amenuisant le climat.

Mesure 144, les clarinettes en trémolos, murmurant pianissimo, laissent chanter une mélodie expressive, hypnotique et sensuelle au saxophone alto solo. Cette page 'cadencielle' ponctuée de points d'orgue, tel un récitatif accompagné, confère à ce moment une gravité à la fois élégiaque et recueillie.

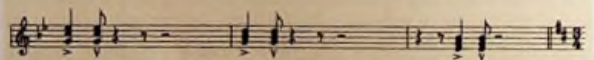
À partir de 156, le tissu sonore s'anime, se brutalise de contretemps, s'opposant stylistiquement à la mélodicité lancinante des clarinettes. Le point d'arrêt de la *mesure 183* met fin provisoirement aux diverses velléités. Le lento langoureux semble marquer une hésitation. Le halo sonore indécis redémarre à 187. Tout semble se précipiter, mais l'auteur, facétieux, retient savamment l'accélération. À 203, les contretemps martèlent féroce. La percussion rudoie. Les double-croches des bois allègent la virulence rythmique d'un tempo rapide. Tout se déchaîne de façon grandiose. Un ralenti (*mesures 211 à 214*) freine l'emporte-

Exemple 1



Trompette sib

Exemple 2



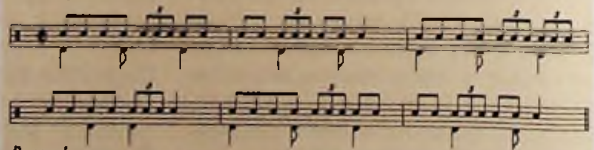
Trompette sib

Exemple 3



Saxophone alto mlb

Exemple 4



Batterie

ment véhément sur lequel jaillit malicieusement la berceuse du *P'tit Quinquin* si chère aux nordistes. Le vivacissimo de la *mesure 215* conclut ardemment en quatre mesures ce voyage autour du monde.

Cette partition recèle de richesses inventives :

- lisibilité formelle et transparente (l'orchestration porte admirablement la thématique),
- franchise des contours mélodiques et rythmiques,
- besoin permanent de contrastes entre les tableaux et à l'intérieur de ceux-ci,
- maîtrise de l'instrumentation,
- équilibre entre la limpidité, la féerie et la virulence,
- esprit apprivoisé de la substance folklorique loin des formules stéréotypées :

le compositeur ne cède pas à la facilité. On peut ici parler de 'folklore imaginaire' recrée à l'instar d'Albeniz, - justesse redoutable des longues tenues (statisme musical) qui, associées aux percussions, jouent un rôle fondamental de transition en fédérant tous les épisodes de cette rhapsodie.

Vous ne vous lasserez pas de ces pérégrinations aux multiples rebondissements cyclothymiques. Jean-Philippe Vanbeselaere signe une partition colorée, nous tenant en haleine à chaque mesure. La quintessence de son écriture élégante reflète sa connaissance éclairée et son amour pour l'orchestre d'harmonie. Sur le plan solfégique, il ne charge pas la partition de traits techniques ébouriffants et de rythmes compliqués. Avec des moyens simples, il privilégie la couleur à tous les pupitres, sans jamais

céder à la facilité. Cette musique d'apparente facilité cache en filigrane une profusion de difficultés (superposition binaire - ternaire, accents toniques déplacés...). La musique frémit, s'élanche, s'égare, disparaît, s'emporte, tantôt fluide, flexible, incisive, alanguie ou cruelle. Jean-Philippe Vanbeselaere apporte à ce tour du monde en 218 mesures un enchantement sonore de notre univers à la fois multicolore, diversifié, chaotique, chaleureux, fougueux et fraternel.

Je reprendrai une phrase de Claude Debussy : Jean-Philippe Vanbeselaere « fabrique du folklore comme l'abeille secrète du miel ».

Croyez-moi, *Around the world* a un goût exceptionnel !

Michel Nierenberger

Suite huriesque

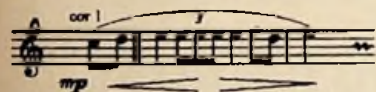
musique de Jack Hurier,
arrangement de Michel Nierenberger.

Œuvre imposée en travail d'orchestre, option orchestres d'harmonie, au Dadsm 2005.
Édition Pierre Lafitan. Durée 5'35 *circa*.

Sur trois pièces musicales écrites, à l'origine, pour saxophone, hautbois, xylophone et piano par Jack Hurier, Michel Nierenberger a recréé un arrangement.

L'introduction permet de 'goûter' en avant propos les trois thèmes superposés :

Tête du 1^{er} thème (exposé)



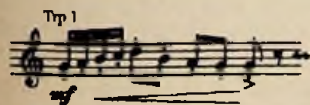
(« Mélancolie »)

Tête du 2^e thème (mesure 3)



(« Chanson picarde »)

Tête du 3^e thème (mesure 4)



(« Pétronille »)

La coda (*lettre S*) réitère cette même démarche compositionnelle.

Ces tuilages s'effectuent sur des agogies fugaces, des poudrolements harmoniques, des jeux de dynamiques, d'articulations s'épanchant dans une fluidité que le chef devra mener avec une gestique maîtrisée des phrases.

Les présentations terminées, une mélodie au saxophone solo (*lettre B*) se déroule, irisée par de petites arabesques de cor, clarinette, flûte, soutenues par des quintes à vide conférant une couleur 'folklorisante' rappelant l'origine picarde de Jack.

Les bois enchaînent (*lettre D*), les cuivres en mineur répondent en écho, pour laisser la place à la flûte solo (*lettre E*), instant confidentiel emprunt d'une nostalgie émouvante.

Le tutti (*lettre F*) donne l'illusion de relancer le débat, mais à *G*, la tension retombe abruptement pour mourir sur un *pp* intime.

Un récitatif de cor *sib* solo à *H* et *I*, sur des nappes harmoniques d'un orchestre de chambre prend le relais.

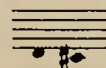
À *J*, la Klangfarben mélodie diffracte le thème de « *Mélancolie* ». Cette page raffinée refermée, l'orchestre reprend la main sous forme d'imitations. Le cor à *L* ressurgit de la masse, mais une demi-cadence casse l'atmosphère de recueillement pour une dernière partie enlevée, dans la lignée d'un trépak ou d'une polka aux attributs cocasses. Cette partie 'chorégraphique' semble s'emporter vers le climax sonore situé au point d'orgue paroxysmique avant *T*.

Un point d'arrêt recèle l'ambiance émuostillée pour conclure légèrement. Les auteurs adressent subrepticement un clin d'œil à Ravel (la gamme descendante évoque la fin du 1^{er} mouvement du *Concerto en sol* pour piano).

Cette partition 'grand public' exige un chef 'domestiquant' parfaitement les fondamentaux, une acuité auditive active aux aguets, une gestique souple en osmose avec les différents tableaux sonores que ralentent cette suite.

Nous précisons entre autres :

- les contrechants qui ont une importance non négligeable,
- les harmonies inattendues (4^e mesure) dans le style de Chostakovitch,
- les parties solistiques mouvantes où l'on ne devra, en aucun cas, ressentir la moindre allusion 'métrique' (souplesse des phrases, telle une improvisation),
- la justesse des unissons, des octaves et de certaines notes 'délicates', tels les ré et do# aux trompettes/cornets *sib*,



- les changements rapides d'orchestration (on passe allègrement du tutti à une formation réduite et vice-versa), aux nombreux tempi ne laissant aucun répit au chef d'orchestre attentif au travail thématique des auteurs.

Michel Nierenberger

par Claude Lepagnez

En musique à Amiens avec Jules Verne !

Dans les précédentes parutions, il a été question des rapports de Jules Verne avec la science musicale, l'art lyrique et le chant.

Depuis le dernier numéro, l'étude s'est resserrée sur les relations de l'écrivain avec la musique à Amiens. À l'occasion, notamment, de l'inauguration du Cirque, le 23 juin 1889, où Jules Verne prononça un discours si mémorable qu'il a servi de support à un spectacle monté en partenariat par la Fédération musicale de la Somme cette année (voir les pages régionales).

Dans cet ordre d'idées, il nous reste à traiter du romancier en auditeur des sociétés locales et spectateur du Théâtre Lyrique d'Amiens.



Jules Verne lors de son installation à Amiens



Honorine, son épouse, à la même époque

Jules Verne et les sociétés amiénoises

« J'aime mieux suivre mes grands parents lorsqu'ils se rendent au concert établi au-dessus du tunnel masquant la voie ferrée. Je n'entends plus le passage des trains, mais bien des marches et des valse. Lorsque le cor se met de la partie, cela me semble très beau. Dès les dernières mesures, j'applaudis, ce qui fait sourire grand-père ».

Voilà ce qu'écrivit, à la Belle époque, le petit-fils de l'auteur à propos de son illustre grand-père. Il n'y a pas lieu de douter de son témoignage, car Jean Jules-Verne, né en 1892, a eu le temps de bien connaître son aïeul, décédé en 1905, il a y donc juste cent ans. Cette ultime vision, de plus, correspond exactement à l'attitude qu'a toujours eue l'homme de lettres dès son installation définitive à Amiens, en 1871.

« La musique de l'avenir ! »

C'est l'expression qu'utilisaient les mélomanes de l'époque pour désigner la musique de Wagner. Baudelaire, par exemple, en use. Mais, Jules Verne ne

l'emploie que par antiphrase, avec ironie, car il n'apprécie pas du tout Wagner.

En 1875, dans *Une Ville idéale*, il écrit : « Mais, chose bizarre, je ne reconnaissais plus personne parmi ces magistrats, ces négociants, ces avocats, ces médecins, ces notaires, ces rentiers, que j'avais le plaisir de rencontrer les jours de musique ». Il faut dire qu'il anticipe la scène en l'an 2000.

Et d'ajouter, aussitôt après : « Je me dirigeai vers l'estrade vermoulue qui, depuis un temps immémorial, tremble sous le pied des chefs de musique !... » Et c'est là qu'il entend, jouée par une société amiénoise du 3^e millénaire, cette fameuse « musique de l'avenir » : « La musique du 324^e jouait un morceau qui n'avait rien d'humain, mais rien de céleste non plus ! Là, tout était changé aussi ! Aucune coupe musicale dans les phrases, aucune carrure ! Plus de mélodie, plus de mesure, plus d'harmonie ! Du filandreux sur de l'incommensurable, eût dit Victor Hugo ! Du Wagner quintessencié ! De l'al-gèbre sonore ! Le triomphe des dissonances ! Un effet semblable à celui des instruments qui s'accordent dans un

orchestre, avant qu'on ne frappe les trois coups ! ». Certains contemporains n'ont pas manqué de rapprocher cette description de la cacophonie produite par quelques ensembles instrumentaux d'amateurs à ce moment, l'Harmonie Municipale en particulier (sic !).

Ici et maintenant !

Et, pourtant, à ces sociétés, il rend un très bel hommage en inaugurant le Cirque, quand il évoque : « de brillants concerts, où l'Harmonie de M. Gontier, la Société Symphonique de M. Thorel, les Orphéonistes de M. Janvier, ont triomphé sous la direction de MM. Blanckeman et Bulot, de M. Dottin, de M. Grigny, leurs vaillants chefs d'orchestre. Là, les musiques militaires, avec MM. Tourneur et Dovin, la Fanfare des Pompiers d'Amiens, avec M. Longy, les fanfares rurales, se sont fait souvent et justement applaudir (...). Enfin, il semble que le Festival Gounod, pour lequel M. Thorel avait invité nos sociétés musicales à fusionner leurs accords en l'honneur du Maître français, a été comme le couronnement de sa carrière ! ».

Le chant du cygne

C'était en 1889. Mais, en 1894, Jules Verne fait encore honneur aux sociétés locales, pour la dernière fois, toujours au Cirque. Dans l'exorde, il proclame : « La fanfare de nos sapeurs pompiers et les chœurs de nos Orphéonistes vont s'unir dans un même concert, sous la direction de MM. Salle et Dupuis, si bien faits pour s'entendre ! ». Dans le développement, il se défend en ces termes : « Veuillez me pardonner si j'ai retardé l'exécution de ce programme, dans lequel les discours alternent très heureusement avec ces morceaux de musique, signés des noms illustres d'Ambroise Thomas et de Massenet ! Daignez m'excuser si j'ai fait attendre ces farouches Romains d'Hérodiade, qui, sur un signe de leur chef d'orchestre, vont

envahir cette piste ! Ne m'en voulez point si j'ai éloigné l'instant où notre Fanfare municipale et notre Orphéon auront marié leurs instruments et leurs voix, pour chanter les souvenirs du pays et l'hymne de la France ! ». Et voici la péroraison : « Complétant ma formule du début, je donne la parole à M. Dupuis. À l'Orphéon, puis, après lui, à la fanfare des sapeurs pompiers, la trop facile tâche de faire oublier cette boutade... d'un président malgré lui ! ».

Conclusion

Mais, en 1895, la vie musicale amiénoise lui sert encore de source d'inspiration pour son nouveau roman, L'île à hélice. Car il déclare au Journal d'Amiens, le samedi 28 décembre de cette année-là : « Le jour ou Standard

Island naviguera autrement que dans mon livre, le fameux conseil municipal de Milliard City devra donner à une des grandes artères de la ville, bien droite et bien large, comme toute bonne rue américaine, le nom de l'excellent musicien amiénois dont j'empruntai la science pour diriger mon quatuor français. C'est vrai qu'à cette époque et depuis déjà quelques années, sans doute, il sera... mort, et moi aussi ».

Cet « excellent musicien amiénois » n'est toujours pas identifié de manière indubitable. Mais, ce peut être le mot de la fin pour ce chapitre. Avant d'aller retrouver Jules Verne, en compagnie de son épouse Honorine, dans sa loge au Théâtre d'Amiens.

Robert Martin
le partenaire créatif

vous accueille à Lyon et à Mâcon

Instruments
les plus grandes marques

Edition musicale
auditorium pour votre écoute

Atelier de réparation
des luthiers hautement qualifiés

Une offre globale et personnalisée

**Espace Robert Martin
Lyon**

14, rue du Pdt E. Herriot
69001 Lyon
Tél. 04 72 98 05 10
Fax 04 72 98 05 11

**Espace Robert Martin
Mâcon**

106, Grande rue de la Coupée
71850 Charnay-les-Mâcon
Tél. 03 85 34 46 81
Fax 03 85 29 96 16

www.edrmartin.com

Journée nationale des orchestres symphoniques et orchestres à cordes

Le lundi 17 janvier dernier, la Commission orchestres symphoniques et orchestres à cordes se réunissait pour mener une réflexion autour de différents thèmes.

La CMF organisait dans ces locaux à Paris une journée nationale de réflexion autour des thèmes suivants : recrutement des musiciens, direction d'orchestre, répertoire, rencontres, festivals, concours.

À cette occasion, les 6 membres de la commission « orchestres symphoniques et orchestres à cordes » de la CMF avaient été rejoints par 17 personnes. Douze régions étaient ainsi représentées : l'Alsace, l'Auvergne, l'Île-de-France, Midi-Pyrénées, le Nord - Pas-de-Calais, la Haute-Normandie, les Pays de la Loire, la Picardie, le Poitou-Charentes, PACA, Rhône-Alpes et La Réunion.

La journée commençait par une brève présentation de la situation chiffrée des orchestres symphoniques à la CMF, soit 79 orchestres adhérents dont 15 en Île-de-France, 11 en Rhône-Alpes et 10 en Nord-Pas-de-Calais, dont 2 orchestres avec un classement en cours de validité (participation à un concours depuis moins de 5 ans). Puis était remis à chaque participant le résultat de l'enquête menée auprès des orchestres symphoniques de la CMF en 1999.

Un tour de table devait permettre ensuite aux participants de se présenter et d'exposer brièvement les préoccupations propres à leur orchestre.

Recrutement des musiciens

Le recrutement des musiciens demeure une préoccupation commune à tous les orchestres, notamment pour certains, dans les pupitres des altos et contrebasses.

Les propos révèlent que les liens sont indispensables entre les orchestres amateurs et les écoles de musique. Cependant, il est constaté par la majorité des participants que les relations sont rares, voire inexistantes ou même teintées de "rejet". Une des principales raisons est la peur de la concurrence de la part des responsables, voire des questions de pouvoir. Les relations devraient pourtant être basées sur la complémentarité et les élus locaux ont un rôle à jouer dans ce domaine. Néanmoins, certaines collaborations existent et il arrive parfois que l'orchestre de 3e cycle de l'école de musique soit l'orchestre symphonique associatif.

Par ailleurs un encadrement de qualité est indispensable pour les orchestres et la question de la rémunération de l'encadrement se pose alors. Les associations n'ont souvent que peu de moyens. D'autre part, certains évoquent le fait que les musiciens étant tous amateurs et bénévoles, la rémunération des encadrants serait néfaste à l'équilibre de l'orchestre amateur où la convivialité est très importante.

Ce manque de relations orchestre et école de musique est d'autant plus à regretter qu'il est prouvé que les musiciens ayant déjà intégré le système associatif lors de leurs études musicales, continuent lorsqu'ils quittent l'école de musique. Au contraire, les autres ont beaucoup plus de chance d'arrêter complètement la musique, ni même d'intégrer un orchestre amateur.

J.-P. Ballon évoque le fait qu'il n'y ait pas assez d'orchestres symphoniques à

cordes pour permettre aux musiciens amateurs de continuer leur pratique instrumentale lorsqu'ils quittent l'établissement d'enseignement. Cependant, les orchestres existants ont des difficultés à recruter.

M. Desmarest souligne que les problèmes de recrutement sont plus difficiles à gérer dans les orchestres symphoniques que dans les orchestres d'harmonie, à cause du problème spécifique de la formation des cordes.

D. Gersztenkorn évoque également la difficulté de faire adhérer les jeunes à la musique classique, en raison de la très faible diffusion de cette musique dans les médias.

Pour attirer les musiciens, les orchestres doivent se faire connaître. S. Hilar présente les moyens utilisés par son orchestre : petites annonces chez les luthiers, les sites internet, les universités, les associations d'échanges, suivi des mouvements de population, etc. Concernant la vie des orchestres, il rappelle l'existence de conventions signées avec les hôpitaux et les universités pour trouver des salles en échange de concerts.

S. Marchal cite l'action faite auprès des spectateurs qui souhaitent être tenu informé des activités de l'orchestre en leur remettant un coupon à remplir. Ce système permet d'établir un fichier qui grossit au fur et à mesure, et qui permet de faire de la publicité relativement peu coûteuse en envoyant des informations par mail.

L'encadrement

Le chef doit avoir un certain charisme, un sens indispensable des contacts humains et de la psychologie d'un orchestre, alliés à des compétences musicales indiscutables.

La Confédération Musicale de France a mis en place depuis une vingtaine d'années le Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales (DADSM). La création de ce diplôme avait pour but d'inciter les chefs ou futurs chefs à se former dans les disciplines nécessaires à la direction (analyse, harmonie, orchestration, direction et travail d'orchestre, culture musicale). Créé en 1985 pour les chefs d'orchestre d'harmonie, ce diplôme a maintenant une option « orchestre symphonique ».

Le Ministère de la Culture réfléchit actuellement à un diplôme (niveau CFEM) de musicien amateur encadrant. Là encore, un conventionnement entre un établissement d'enseignement spécialisé et une association peut être une solution.

S. Marchal souligne que les orchestres ne doivent pas avoir peur des conventions avec les écoles de musique ou conservatoires. Bien au contraire, ils risquent de disparaître en s'isolant. Les orchestres doivent avoir une démarche volontariste. Il est, par exemple, intéressant d'envisager des projets communs. Les orchestres doivent définir des projets à court, moyen et plus long terme, et ne pas oublier les projets un peu particuliers, qui peuvent mettre un coup de projecteur sur eux.

Le répertoire

Tous les participants évoquent la difficulté de se procurer des partitions, notamment en raison du coût très élevé des locations.

En raison des différences de législation, certaines partitions peuvent être achetées aux Etats-Unis mais pas en France, et n'ont pas le droit d'être jouées en France sans que soit loué le matériel comme par exemple pour Ravel.

S. Marchal donne l'adresse d'un site américain www.lucksmusic.com où l'on peut acheter des partitions pour un prix raisonnable. En outre, si l'orchestre précise qu'il s'agit de matériel pédagogique, il n'y a pas de frais de douane.

D. Collange présente le répertoire que son orchestre possède, notamment de la fin du XIX^e siècle.

Les participants proposent de mutualiser leur fonds de partitions. Il est demandé à tous d'envoyer à la CMF la liste des œuvres susceptibles d'être prêtées à d'autres orchestres. La CMF pourrait mettre cette liste à disposition des orchestres demandeurs, mais ne jouerait en aucun cas les intermédiaires, à chacun ensuite de prendre contact.

C. Révolte signale également l'existence d'œuvres contemporaines à ne pas négliger, notamment celles récompensées aux concours de composition récemment organisés. Il présente également le Chevalier de Saint-George (compositeur contemporain de Mozart), dont on peut se procurer les partitions gratuitement en adhérant à l'année à l'association dirigée par Alain Guédé pour une cotisation d'environ 30 euros.

Les rencontres, festivals, concours

Les concours pour orchestres symphoniques sont assez rares. H. Bouteille évoque sa volonté d'organiser un concours dans sa région, mais de l'impossibilité d'obtenir une aide financière de la part des collectivités. En effet, un concours pour orchestre symphonique intéresse moins qu'un concours pour orchestre d'harmonie car les animations pour les villes ne sont pas les mêmes. Il signale que plusieurs orchestres avaient montré de l'intérêt pour participer à ce concours.

D'autres participants à la réunion trouvent que les concours ne correspondent pas à l'esprit de leur orchestre. Ils préféreraient l'organisation de festivals ou de rencontres, sans niveau obligatoire, plus informels. Des échanges conviviaux 2 par 2 sont également évoqués.

Et émit le vœu de pouvoir organiser un festival sur un week-end, dans un lieu avec une aura touristique style village médiéval ou autre avec la possibilité pour chaque orchestre de jouer au moins un demi-programme.

C. Révolte propose d'étudier la possibilité d'organiser un festival au mois d'avril 2006 en Poitou-Charentes. Après un rapide tour de la table, 5 à 6 orchestres représentés pourraient être intéressés.

L'après-midi devait se conclure sur des propositions d'actions concrètes que la CMF pourrait mener en faveur des orchestres symphoniques :

Mise à disposition par l'intermédiaire de la CMF et en particulier à sa médiathèque, de la liste des œuvres possédées par l'ensemble des orchestres symphoniques ;

Possibilité de publier des articles dans le Journal de la CMF sur les orchestres symphoniques ;

S. Marchal propose qu'une liste nationale des orchestres symphoniques soit disponible et mise en ligne sur le site internet de la CMF afin que les orchestres puissent entrer en contact les uns avec les autres. En effet, en raison de leur faible nombre en France, les orchestres symphoniques se sentent souvent isolés géographiquement (parfois un seul par département ou par région). De ce fait, même lors d'assemblée générale ou réunion de leur fédération, ils se sentent un peu à part.

A. Bernard et S. Hilar attirent l'attention sur le fait que la CMF structurée en fédérations régionales ne peut à priori être en contact direct avec les orchestres. Cependant, la question sera soumise au conseil d'administration de la CMF.

L'ensemble des participants à cette journée souhaite perpétuer ce genre de réunion.

Il faut néanmoins trouver des thèmes et des ordres du jour nouveaux pour garder l'intérêt de ces rencontres.

bulletin d'abonnement

DIFFUSION

je désire m'abonner ; me réabonner
au Journal de la CMF
pour une durée d'un an (6 parutions)
à partir du n°

France 1an : 28 € Étranger 1 an : 37 €

Nom :

Prénom :

Adresse* :

Code postal :

Ville :

Pays :

* Pensez à nous signaler tout changement d'adresse

prix au numéro : 6,50 €

je désire recevoir le(s) n° de la revue en exemplaire(s)

Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de

CMF-diffusion 103, bd. de Magenta, 75010 Paris

tél. : 01 42 82 92 45 ou 01 42 82 92 44

site : www.cmfjournal.org - e-mail : jcmf.dif@wanadoo.fr

Jean-Marie Dazas*

Le Concours 'Europe ouverte' à Moscou

Ce 20 mars, il est 16h30 lorsque l'avion des lignes internationales Aéroflot se pose sur le tarmac de l'aéroport Sheremetyevo de Moscou.

La neige recouvre les pistes, aucun problème pour le pilote. La température extérieure est de -12° , nous sommes partis de Paris avec $+25^{\circ}$.

Il reste à passer les différents contrôles : passeport, douane, c'est toujours un moment difficile. Je découvre une salle bondée ; cinq avions se sont posés successivement et les contrôleurs ne sont que deux...

Depuis huit ans que nous venons avec mon épouse, au moins deux fois par an, je n'ai jamais vu autant de monde. Cela va prendre certainement trois heures au minimum.

Première surprise, les ressortissants russes commencent à rouspéter et demandent à voir le chef de service : très vite on ouvre un autre guichet, c'est une révolution ; il y a seulement trois ans, des militaires nous auraient fait comprendre qu'ici la loi est celle du plus fort.

Finalement, en deux petites heures, nous sortons de l'aéroport où nous attendent des amis musiciens nullement surpris du retard. Ils ont l'habitude et disent : « C'est la Russie ».

Nous prenons la direction de Moscou (60 km) et de notre hôtel pour un repos bien mérité avant d'affronter les quatre jours de jury du Concours International Europe ouverte.

Ce concours est organisé pour la seconde année consécutive et soutenu par le Ministère de la culture et des partenaires privés (agence de voyages, quelques grandes marques de matériel électronique, le gaz de Russie et une fabrique de peluches). Il est très fréquent, en Russie, que des partenaires privés soutiennent très lar-



Edgar Akopian, jeune violoniste arménien primé au concours de Moscou.

gement des actions culturelles.

Le Concours Europe ouverte comprend des catégories très diverses : musique instrumentale (individuelle et collective), groupes de musique traditionnelle, danse folklorique, danse moderne, chant lyrique, chant de variétés, mise en scène, et peinture !

En Russie, les écoles sont presque toujours des lieux d'enseignement des arts.

Quinze cents solistes et orchestres sont inscrits et nous serons dix groupes de jurys. Le concours se déroule dans un des nombreux conservatoires de Moscou. Ce lieu accueille tout au long de l'année deux mille cinq cents étudiants. Il possède quelque trois cents salles de cours, toutes équipées d'un ou deux pianos à queue, et de quatre salles de concert d'une capacité d'environ cinq cents places qui feraient pâlir d'envie de nombreuses villes de France.

Le concours débute par un concert des lauréats de l'année précédente. C'est extraordinaire, le niveau des musiciens, danseurs, chanteurs... est très élevé. À cet instant, je pense qu'une préparation importante et longue a dû être effectuée par les interprètes.

Je suis dans le jury 'musique instrumentale' en compagnie de l'inspecteur des conservatoires de Moscou, d'un concertiste pianiste, d'un chef d'orchestre, d'un professeur de violon et d'un acteur de théâtre. Et oui ! en Russie, l'art de se présenter, et de se tenir est toujours pris en compte.

Les concurrents se succèdent sur scène à un rythme régulier. Tous sont

concentrés, mais tout au long de leur prestation, ils gardent le sourire avec une attitude de respect à l'égard du jury et du public ; cela fait partie de leur formation.

Ils ont entre six et vingt-cinq ans, ils présentent deux œuvres (concertos, sonates, grandes études...). Ils sont accompagnés par le piano et ils jouent tous par cœur. Aucune fausses notes. Je suis subjugué avec mes collègues du jury. Il va nous falloir attribuer les récompenses et je dois décider à qui je vais remettre la médaille de la Confédération musicale de France.

C'est un jeune violoniste, compositeur de vingt-deux ans qui aura ma préférence. Il est Arménien, sa virtuosité est exceptionnelle, sa sensibilité musicale, son assurance laissent présager une carrière brillante. Il a fait l'unanimité du jury.

Pour être complet, il me faudrait beaucoup plus de temps et d'espace. Vous dire l'importance de ce concours pour les jeunes musiciens et pour leurs écoles d'appartenance : les subventions étant accordées en fonction des résultats.

Voir tous ces jeunes arrivés le matin du concours, pour les filles avec les bigoudis sur la tête et les mamans qui les coiffent, les maquillent... Tous avec leur tenue de soirées, leur frac, qu'ils aient quatre ou vingt-cinq ans ! L'apparence est aussi importante à leurs yeux que l'interprétation ; elle fait partie du concert.

Que dire du concert de clôture des lauréats ? Il fut grandiose. Une salle de deux mille huit-cents places (la salle Tchaïkovski) archi-comble. Chaque premier lauréat libéré du concours donnait au public la quintessence de leur talent.

La remise des récompenses est accompagnée de quelques lots des partenaires (peluches, lecteurs de Dvd, postes de télévision, etc.).

Lorsque j'ai remis au violoniste Edgar Akopian ce prix de la CMF (médaille et diplôme), j'ai vu dans ses yeux un immense bonheur. L'invitation de venir en France, pour le Festival des Euroorchestres en 2005 ou 2006, a fait bien des envieux.

Si vous souhaitez, pour un concert, accueillir cet excellent musicien virtuose, prenez contact avec moi ; il peut jouer avec accompagnement piano ou orchestre mais aussi avec des bandes-son.

Ce concours étant ouvert à toutes les nations, j'invite les jeunes Français à s'y inscrire. Quant à moi, j'ai déjà répondu présent pour la session de 2006.

* J.-M. D.

secrétaire général adjoint de la CMF

Pour cette rubrique de printemps nous avons sélectionné six disques compacts en provenance de six pays différents. C'est avec plaisir que nous vous présentons le nouvel enregistrement de la Musique de l'Air de Paris avec deux excellents solistes. L'orchestre d'harmonie professionnel de la Radio de Leipzig vient de sortir un disque vraiment formidable. Vous connaissez certainement le tromboniste suédois Christian Lindberg, le voici en tant que chef d'orchestre et même de compositeur avec un orchestre d'harmonie professionnel de son pays. Les Éditions de Haske proposent une anthologie de morceaux à caractère religieux ou solennel, tandis que l'orchestre italien Fiotinsieme joue des œuvres faciles parues chez Scomegna. Pour terminer un choix de huit ouvertures célèbres par un orchestre d'harmonie professionnel tchèque. Un choix de répertoire nouveau et surtout des heures d'agréable écoute...

LA MUSIQUE DE L'AIR

Solistes : Daniel Raclot, violoncelle et Gerardo Di Giusto, piano

Éditions Passions EPO50101
editionspassions@wanadoo.fr



Voilà un bon bout de temps que la Musique de l'Air de Paris n'avait plus sorti d'enregistrement. En effet, les derniers enregistrements datent de l'époque de François-Xavier Bailleul qui a dirigé cette formation de 1986 à 1998, abstraction faite d'un enregistrement (hors commerce) avec des œuvres de Chostakovitch, Gershwin, Hart et Devogel sous la direction de Thierry Rose. Le présent enregistrement est également le dernier sous la direction de Monsieur Rose, puisque Jean-Pierre Revoil a pris la direction intérimaire de cette musique militaire. N'oublions pas les enregistrements fort intéressants sur

disque compact sous la direction de Messieurs Bailleul, Fasce et Castelain et les nombreux enregistrements, plus populaires, sur disque vinyle avec Jacques Devogel. Ces dernières années, la Musique de l'Air n'était donc plus à l'appel dans les rubriques discographiques. Voici que cette lacune est comblée. Mis à part le fait que nous trouvons l'appellation "Grand" Orchestre d'Harmonie pour le moins exagérée, le choix du répertoire est tout à fait intéressant. La Musique de l'Air a programmé plus d'une fois la musique du compositeur néerlandais en vogue Johan de Meij. Pour toute information concernant ce compositeur nous renvoyons nos lecteurs à notre rubrique du numéro précédent. *Casanova* pour violoncelle et orchestre d'harmonie a été composé à la demande de l'Harmonie « Saint Michel » de Thorn qui a joué la création officielle avec Roeland Duijine en soliste, à Utrecht le 2 avril 2000. Toutefois la composition avait déjà été primée au concours de composition international à Corciano en Italie en août 1999. L'œuvre est dédiée au chef d'orchestre Heinz Friesen. Depuis des années, Johan de Meij rêvait d'écrire une pièce romantique, ainsi qu'une composition pour violoncelle. Ajoutons qu'il voulait également rendre hommage à son compositeur préféré Giacomo Puccini. Comme ce dernier avait eu une vie amoureuse tumultueuse, tout comme le légendaire Giacomo Casanova (1725-1798), ce portrait musical réunissait donc tous les rêves du compositeur. En huit tableaux, il nous esquisse un portrait musical de cet illustre personnage, évoqué par le violoncelle solo. Nous sommes témoins de son arrestation, son séjour en prison et son évasion de la funeste prison Piombi à Venise. Cette belle œuvre n'avait connu que deux enregistrements en Europe, l'un par la Johan Willem Friso Kapel et Johan van Iersel en soliste, l'autre par la

Bläserphilharmonie Südwest – dirigée par le compositeur – et Stefan Faludi. Ces deux enregistrements sont d'ailleurs parus sur le propre label de Johan de Meij « Amstel Classics ». Le présent enregistrement avec l'excellent soliste Daniel Raclot (1952) est donc fort méritoire. Il ne faut plus présenter le compositeur à succès François Rauber (1933-2003) qui a mérité ses galons dans divers domaines de la musique, allant de la grande musique classique à la musique légère en passant par la musique de film et même la musique originale pour orchestre d'harmonie dont plusieurs pièces avec soliste(s). *La Truite aux Amendes* est une "adaptation" originale et pleine d'esprit de la célèbre mélodie de Franz Schubert "Die Forelle" (D 550) composée en 1817 sur des paroles de Christian Schubart. Remarquons le talent d'orchestrateur et les idées futées de Rauber qui en font une pièce à savourer (avec ou sans amAndes, car nous avons l'impression que cette truite évite facilement les amEndes). Le pianiste et compositeur argentin Gerardo Di Giusto (Cordoba, 1961) dit s'inspirer du jazz et du folklore de son pays d'origine. Sa *Suite concertante pour piano et orchestre à vents*, écrite à la demande de Thierry Rose, mérite toute l'attention. L'auteur interprète lui-même la partie soliste dans cette composition en trois parties fort intéressante qui comprend de longs dialogues entre le piano et l'orchestre d'harmonie, tout en utilisant les sonorités expressives de plusieurs instruments et groupes d'instruments. Nous pouvons facilement imaginer les sentiments divers inspirés par la situation plutôt précaire de ce pays d'Amérique Latine. Les sentiments forts inspirent de la grande musique et c'est le cas pour cette suite concertante qui comprend vraiment des passages impressionnants, d'autres plus lyriques, mais le tout bien orchestré et surtout de grande inspiration.

Ⓢ 'RBO' JOUE GULDA, STRAVINSKY, RODRIGO ET VILLA-LOBOS

Rundfunk Blasorchester Leipzig. Direction : Jan Cober. Solistes : Rodin Moldovan, violoncelle, Cluaida Scheibe, flûte et Antje Perscholka, soprano.

Amos CD 5996. info@blasmusik.ch



La firme suisse Amos continue de sortir d'excellents enregistrements de grands orchestres à vents

(sans oublier leur grande offre de distribution !). L'Orchestre à vents de la Radio de Leipzig est un orchestre professionnel qui a survécu à la disparition du système de l'ex Allemagne de L'Est et subsiste toujours. Nos lecteurs connaissent déjà cet orchestre dont nous avons présenté des enregistrements dans nos rubriques de juin 1998, décembre 2002, février 2003 et juin 2004. Depuis quelques années, cet excellent ensemble travaille sur base régulière avec le maestro néerlandais Jan Cober (voir plus bas). Le répertoire est toujours choisi avec grande diligence. Tout d'abord, il y a la très belle *Fantasia para un gentilhomme*, le deuxième concerto pour guitare de Joaquín Rodrigo (1902-1999) écrit en 1954 dont le grand virtuose irlandais James Galway a transcrit la partie solo pour flûte. Nous avons présenté un enregistrement de cette œuvre, toujours dirigée par Jan Cober, avec l'Orchestre d'Harmonie Royal de Thorn (WWW 500.051) 1). Claudia Scheibe, diplômée des conservatoires de Leipzig et Vienne, l'interprète brillamment. L'*Octuor pour instruments à vent* d'Igor Stravinsky (1882-1971) reste une pièce de grande virtuosité qui tente toujours bon nombre d'instrumentistes à vent. Stravinsky prétendait que cet octuor lui avait été suggéré dans un rêve ; quoi qu'il en soit, c'était un tout autre Stravinsky que le monde découvrait et cette œuvre a fortement influencé grand nombre de compositeurs. L'*Octuor* comprend trois parties : Sinfonia, Tema con variazioni et Finale. L'interprétation raffinée par les membres du RBO en fait un véritable régal. Une autre pièce de choix de Jan Cober est l'*Aria* extrait des *Bachianas Brasileiras* n°5 du compositeur brésilien Heitor Villa-Lobos (1881-1959). Dans ces suites écrites entre 1930 et 1940, le compositeur tâche de combiner l'esprit brésilien avec l'esprit de Jean-Sébastien Bach. La *Suite numéro 5*

comprend deux parties et fut écrite à l'origine pour soprano et huit violoncelles. Cet arrangement pour soprano et orchestre d'harmonie de William Hebert offre de belles possibilités à nos orchestres d'harmonie qui peuvent inviter une bonne soprano. Antje Perscholka, diplômée du conservatoire de Leipzig et soliste de réputation internationale, est tout à fait méritante dans cette brillante interprétation. Cet excellent disque se termine par le *Concerto pour violoncelle et orchestre à vents*, composé en 1950 par Friedrich Gulda pour son ami le violoncelliste Heinrich Schiff. Cette très belle composition est un amalgame d'éléments de musique classique, de jazz, de rock, sans oublier les allusions à plusieurs formes de danses classiques tels le menuet ou la pavana et les pastiches de musique folklorique. Ce concerto a déjà été enregistré plusieurs fois et nos lecteurs fidèles s'en souviennent certainement 2). Encore un enregistrement à écouter avec plaisir et qui offre un choix aux chefs en quête de changement de répertoire.

Ⓢ CHRISTIAN LINDBERG CONDUCTS THE SWEDISH WIND ENSEMBLE

Direction : Christian Lindberg
BIS CD 1268



Nous tenons à vous présenter ce compact disque suédois car il s'agit non seulement d'une première, mais également

d'un enregistrement d'œuvres fort intéressantes. Depuis quelque temps, le grand tromboniste virtuose suédois Christian Lindberg est invité à se produire comme chef d'orchestre. Entre temps, il a été nommé chef principal de deux orchestres suédois dont ce Swedish Wind Ensemble le seul orchestre à vent professionnel en dehors de l'armée en Suède. Les deux œuvres enregistrées de Hugo Alfvén (1872-1960) sont remarquables. D'abord, il y a la transcription par Anders Högstedt de la suite *The Mountain King* extraite de la musique du ballet « Le Roi de la Montagne » créé le 7 février 1923. Parmi les sept parties assez contrastantes de cette suite, tout le monde reconnaîtra d'emblée la cinquième partie, la danse rapide « Vallflickans dans ». Cette belle suite de musique de ballet basée sur des airs traditionnels plaira, sans nul doute, au grand

public. La *Fest-Ouverture* (Ouverture de Fête) opus 26 est une œuvre originale pour orchestre d'harmonie écrite en 1909 par Alfvén fortement impressionné par les « bandas » militaires qu'il avait entendues lors d'un voyage en Italie. Cette belle ouverture mérite certainement une belle place dans le répertoire original historique. Le contraste avec *Intégrales* d'Edgard Varèse (1883-1965) est très grand, mais montre la versatilité de cet excellent orchestre. En fait, Lindberg a choisi la révision faite par Chou Wen-chung. Cette musique virtuose et spectaculaire pour onze instruments à vent et quatre percussionnistes, créée le 1er mars 1925 à New York, reste un classique de ce genre parmi la musique pour ensemble de vents du vingtième siècle. Finalement, Christian Lindberg se présente également en compositeur avec son *Concerto pour vents et percussion*, œuvre commandée par la WASBE pour l'ouverture de la conférence internationale à Jönköping en juillet 2003. Lindberg a dédié cette pièce à l'Ensemble suédois d'instruments à vent et chaque partie instrumentale à un musicien de l'ensemble en particulier. Lindberg a simplement pensé aux capacités et à la virtuosité de chaque musicien ce qui résulte en une composition sans contenu extramusical. Voilà une œuvre fort intéressante à jouer et à écouter, pour clôturer un disque à recommander vivement. Signalons enfin que le disque contient en bonus deux extraits dont l'un nous fait entendre le virtuose Lindberg et l'autre le compositeur Lindberg.

Ⓢ FAVORITE CLASSICS FOR CONCERT BAND

Divers orchestres.

DHR 01-034-3. Editions "de Hoske Winds".



Parmi les nouveautés de la maison de Haske, nous avons sélectionné cette compilation de transcriptions de morceaux classiques connus à caractère solennel ou religieux. Il s'agit, pour la plupart, de pièces déjà parues sur l'un ou l'autre disque compact parmi les nombreux disques édités par cette maison d'édition. Ces airs, presque tous fort connus, sont interprétés par le Rundfunk Blasorchester de Leipzig, sous la direction de Jan Cober, la formation militaire

néerlandaise Johan Willem Friso Kapel, sous la direction d'Alex Schillings, de Tijmen Botma et de Jan de Haan, la Musique Militaire Grand-Ducale du Luxembourg, sous la direction d'André Reichling, l'Orchestre à vents de Baden Württemberg, sous la direction de Harry Bath, La Musique de la Force Aérienne Belge, sous la direction d'Alain Crepin et de Maurice Dubois, la Musique de la Police d'Amsterdam, sous la direction de Gert Fokkema, la Musique Royale Militaire des Pays-Bas, sous la direction de Jan de Haan et la Musique de la Force Aérienne néerlandaise, sous la direction de Lex van Diepen. Ce disque laser vous fait donc entendre une série de formations de haut niveau. Rappelons que le répertoire est uniquement composé de transcriptions écrites, entre autres, par Jan de Haan, James Curnow, Philip Sparke et bien d'autres. Ce disque est vraiment destiné aux chefs d'orchestre afin de leur permettre de faire un choix, mais les arrangements sont de style et de niveau parfois très différents. Nous nous limitons à énumérer les différentes pièces. Il y a quatre pièces de Jean Sébastien Bach : l'Adagio de la Toccata et Fugue en ut majeur (BWV 564) – connu sous le titre « Thème de Sébastien », Jésus que ma joie demeure extrait de la Cantate BWV 147, Wachet auf, ruft uns die Stimme de la Cantate BWV 140 et Arioso de la Cantate BWV 156. Il y a également quatre pièces de Georg Friedrich Händel : Sarabande de la Suite numéro 11, le célèbre Largo de la Suite numéro 6, l'air Lascia ch'io pianga de l'opéra Rinaldo et l'air He shall feed his flock (Il donnera à manger à son troupeau) extrait du Messie. L'Air Pathétique de la Sonate numéro 8 de Ludwig van Beethoven, côtoie le Panis Angelicus de César Franck, le célèbre Adagio de Tomaso Albinoni, le Rondo extrait d'Abdelazar de Henry Purcell, la Melodia d'Amore extraite d'Orphée et Eurydice de Christoph Willibald von Gluck et l'Andante Religioso de Félix Mendelssohn. Il y a également la Toccata extraite de l'opéra Orfeo de Claudio Monteverdi, la prière Bénédiction du soir extraite de l'opéra Hänsel und Gretel de Engelbert Humperdinck et l'Ave Maria de Giulio Caccini. Le bel canto italien est représenté par O mio babbino caro de Gianni Schicchi et Nessun dorma de Turandot deux opéras de Giacomo Puccini, Vaga Luna de Vincenzo Bellini et Caro mio ben de Giuseppe Giordani. Une belle anthologie qui offre un grand choix de bonnes transcriptions fort pratiques pour jouer lors de célébrations solennelles ou religieuses.

FANTASY

Orchestre à vents Fiatinsienne. Direction : Enea Tonetti.

Scomegna SC 193 CD. scomegna@scomegna.com



déjà présenté plusieurs 3). L'orchestre d'harmonie Fiatinsienne est composé de jeunes musiciens diplômés des conservatoires de la région du Piémont. Cet orchestre s'inspire des orchestres d'harmonie américains et des pays nordiques et se distingue des orchestres italiens traditionnels par son ouverture vers un répertoire très varié, souvent très moderne. L'orchestre Fiatinsienne, fondé en 1997, a déjà accompagné plusieurs solistes renommés et a enregistré quelques disques pour Scomegna. Le chef d'orchestre Tonetti Enea (1966) a joué en solo comme saxophoniste avec divers orchestres italiens et allemands. Il dirige également l'orchestre d'harmonie de Moncalieri avec lequel il a obtenu de très beaux résultats. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le morceau *The Wind of May* (Le vent du mois de mai) de Angelo Sormani (1965), morceau imposé en Deuxième Division des concours 2005 de la CMF 4). Ce compositeur italien, a étudié la trompette, la composition de musique électronique, la direction de chœurs et d'orchestre d'harmonie au Conservatoire de Milan. Ce spécialiste en informatique s'est perfectionné avec Franco Cesarini. Sa pièce *Mediterraneo* a été primée au concours de Corciano en 2001. Les éditions Scomegna ont également publié « Sun Rising » et « Prisma ». *The Wind of May* est une composition légère, plutôt agréable, sans grandes difficultés (ni grande originalité) et avec quelques bonnes trouvailles. Le compositeur a essayé d'évoquer la fraîcheur des brises de mai, mais il faut beaucoup d'imagination aux auditeurs. Parmi les transcriptions enregistrées, il y a une version toute simple d'une suite extraite de *L'Arlésienne* de Georges Bizet qui n'inspirera guère. *Latin Mood* est un pot-pourri facile de trois succès El Bimbo, El Cumbanchero et Brasilia Carnaval. *Modugno Forever* est un autre pot-pourri qui réunit trois compositions et un arrangement du compositeur à succès italien Modugno : Nel blu di pinto nel blu, Resta

cu'mme, Tu sin na cosa grande, et Piove. Puis, il y a une version toute aussi simple de *Georgia on my mind* le succès de Hoagy Carmichael et une autre de l'inoubliable classique de Charles Trenet, *La Mer*. Fred Mercury est présent avec *Innuendo*. Toujours dans le même style musique de danse, il y a *Obsession* d'Anthony Santons. L'entraînant *Moondance* de Van Morrison nous rapproche fort du Big Band (et nous éloigne donc de l'orchestre d'harmonie). Il y a également une version fort simplifiée du célèbre paso doble *El Gato Montès* de Manuel Penella. Les œuvres originales sont du même degré de difficulté et sont écrites par des compositeurs que nous retrouvons régulièrement chez Scomegna. Franco Puliafito signe la *Fantasy Suite*, Flavio Bar Turin, (1964) qui a suivi des cours avec Désiré Dondeyne et Jan de Haan, signe la marche jubilante *Diamond* et l'air plaintif sur fond rythmique *Venexiana*. Lorenzo Pusceddu (Dolianova, 1964), originaire de la Sardaigne y dirige plusieurs orchestres. Sa *Suite Antique* ne rappelle pas du tout l'antiquité romaine, mais plutôt un style de musique antique. Le Nestor, parmi les poulains de Scomegna, est sans nul doute Fernando Francia (Viareggio, 1935) qui a passé de nombreuses années comme arrangeur de musique légère ce qui s'entend d'ailleurs fort bien dans le solo de trombone *Romantic Dream* et le solo de saxophone ténor *Sax Appeal*. Le tout se termine par une marche de cirque *Al circo* de Michele Netti. Voici donc un répertoire fort simple pour les orchestres de niveau moyen.

FAMOUS OVERTURES

Philharmonic Wind Orchestra.

Direction Marc Reift.

Marcophon CD 7051. info@reift.ch



Le tromboniste, chef d'orchestre et arrangeur suisse Marc Reift (Fleurier, 1955) dirige la maison d'édition pour orchestres à vent Marc Reift Marcophon qui édite en majorité des arrangements plutôt jazzy et légers de musiques de films, de succès internationaux, souvent enregistrés par le Marc Reift Orchestra et qui n'ont pas vraiment leur place dans notre rubrique. Or, Marc Reift enregistre également de temps en temps avec le très bon orchestre professionnel tchèque « Philharmonic Wind

Orchestra », un orchestre d'harmonie composé de solistes de l'Orchestre Philharmonique de Prague. C'est avec cette formation que Reift a enregistré des transcriptions de huit célèbres ouvertures. D'abord il y a celle du *Vaisseau Fantôme* de Richard Wagner, arrangée par John Glennesk Mortimer. Wagner avait écrit lui-même le livret de cet opéra en trois actes créé à Dresde en 1843. Les sept autres ouvertures ont toutes été transcrites (ou arrangées) pour orchestre d'harmonie par Jaroslav Sip né à Varnsdorf en 1969. Dès 1987, il est trompettiste à l'Orchestre Militaire Central de Prague et, en 1994, il obtient le diplôme de trompettiste au conservatoire de la capitale tchèque. Puis, il se met à étudier la direction d'orchestre et obtient un poste d'assistant chef d'orchestre au même orchestre principal militaire où il assiste Viliam Beres. Ses nombreuses transcriptions, dont plusieurs sont enregistrées par les meilleures formations militaires tchèques, lui valent une réputation internationale. Nous entendons sept de ses excellents arrangements. L'ouverture de l'opéra *Nabucco* de Giuseppe Verdi créé à Milan en 1842 contraste avec celle de *Ruslan et Ludmilla* de Mikhaïl Glinka dont le livret est basé sur un poème de Pouchkine et qui a été créé à Saint-Petersbourg en 1856.

Deux ouvertures d'opérettes viennoises détendent l'atmosphère. Celle de l'unique opérette de Johann Strauss *La chauve-souris* (Die Fledermaus) et celle de *Cavalerie légère* de Franz von Suppé créées à Vienne respectivement en 1874 et 1866. Puis il y a deux ouvertures de Wolfgang Amadeus Mozart. *Le mariage de Figaro* (Le Nozze di Figaro), opéra bouffe basé sur « La Folle Journée » (1778) de Beaumarchais, fut créé à Vienne en 1786, tandis que *La flûte enchantée* (Die Zauberflöte) fut créée cinq ans plus tard, également à Vienne.

Une ouverture de Rossini ne pouvait manquer au rendez-vous. Voici celle de l'opéra *Barbier de Séville* (Il Barbiere di Siviglia), également basé sur la pièce de Beaumarchais et créé à Rome en 1816. Il est intéressant de savoir que Rossini a également utilisé cette ouverture pour deux autres opéras notamment « Aureliano in Palmira » et « Elisabetta, regina d'Inghilterra ». Les interprétations du chef d'orchestre Marc Reift, diffèrent souvent des grandes Interprétations symphoniques, aux auditeurs d'apprécier...

Notes

- 1) J-CMF n°486, février 2000, p. 39.
- 2) J-CMF n° 471, août 1997, p.37 et n° 485, décembre 1999, p. 38.

3) J-CMF n° 503 décembre 2002, p. 40 et n° 510 février 2004, pp. 36 et 37.

4) Un enregistrement du morceau "Flumen" inscrit au choix restreint du programme des concours 2005 de la CMF a été présenté dans notre rubrique de février 2004, p.38.

LES ORCHESTRES A VENT SUR DVD

En annexe à notre rubrique, nous vous présentons deux DVD consacrés à la musique pour orchestre d'harmonie. En effet, nous sommes très heureux de constater que la musique à vent fait des efforts pour s'introduire sur ce nouveau marché.

Ⓢ MOROS I CHRISTIANS

Un siècle de musique de fête.

Banda Sinfonica de la Sociedad Musical « La Artística » de Buñol. Direction : Henrie Adams.

World Wind Music WWM 500.100. info@mirasound.nl



Comme nous avons déjà présenté huit compacts disques de cet excellent grand orchestre d'harmonie espagnol¹⁾, placé sous la direction du chef néerlandais Henrie Adams, nos

fidèles lecteurs comprennent qu'ils peuvent s'attendre à une interprétation impressionnante. Voici que vous pouvez également voir cet orchestre qui interprète treize morceaux, des paso-dobles, des marches chrétiennes et des marches mauresques, interprétés depuis de nombreuses décennies. Il s'agit des fameuses « Fêtes des Maures et des Chrétiens » qui datent du Moyen-Âge et qui commémorent la Reconquête de l'Espagne musulmane par « Al Andalus » au onzième siècle. Nous connaissons cet épisode grâce au Cid ! Cette libération du joug arabe est fêlée annuellement dans de nombreuses villes et villages de la région du pays de Valencia. Ce festival dure trois jours et culmine autour d'une gigantesque procession évoquant les combats historiques au moyen de groupes costumés, les uns représentant les Maures, les autres les Chrétiens. Cela explique le mélange de trois sortes de marches : des marches maures à caractère arabe, des

marches chrétiennes à caractère religieux et des paso-dobles à caractère folklorique. Sur ce DVD, accompagné d'un compact disque (audio) qui reprend les treize morceaux, vous voyez l'orchestre qui interprète les marches au Théâtre Montecario de Buñol le 7 mars 2004, vous voyez de nombreuses images des cortèges historiques et un musicologue explique l'origine et la signification de sept des treize morceaux. Les textes peuvent être écoutés en langue Valencienne ou en Castillan, mais il y a des sous-titres en Anglais. Un menu facilite la promenade à travers ce DVD et vous permet de choisir parmi les nombreuses possibilités offertes.

Parmi les très belles marches, il y a, entre autres, deux compositions d'Amando Blanquer, pour ne citer qu'un compositeur contemporain connu, mais il y a également des morceaux qui datent du XIX^e siècle. Un riche répertoire à découvrir ! Ne vous privez surtout pas de ce coffret car il ne coûte guère plus que le prix du compact disque.

Ⓢ A PORTRAIT OF JAN COBER

Beriato Media-Beriato Music. sales@beriato.com



Le chef d'orchestre néerlandais Jan Cober est un des chefs d'orchestre d'harmonie et des pédagogues le plus sollicités dans le monde. En effet, cet excellent chef a prouvé depuis plusieurs

décennies qu'il inspire de grands orchestres d'harmonie à réaliser des performances étonnantes. Les résultats qu'il a obtenus avec plusieurs orchestres néerlandais (dont l'Harmonie royale de Thorn et l'Harmonie Sainte Cécile de Eijsden) à l'occasion de plusieurs éditions du Concours mondial de Kerkrade sont autant de preuves de son grand talent. Outre les enregistrements des deux orchestres précités²⁾, ses enregistrements avec des orchestres d'harmonie des conservatoires de Tilburg et de Maastricht témoignent d'avantage de son travail. N'oublions surtout pas ses enregistrements d'œuvres de Madame Ida Gotkovsky et de Serge Lancen. Depuis, Cober est invité de par le monde. Le voici chef invité

permanent du Schweizer Armeespiel (Grand Orchestre d'Harmonie de l'Armée Suisse) 3) et du Rundfunk Blasorchester Leipzig (l'orchestre d'harmonie professionnel de la radio de Leipzig) 4). Les éditions belges Beriato ont eu l'excellente idée de sortir un DVD consacré à ce grand chef d'orchestre. Nous le voyons à l'œuvre en répétition et en concert avec l'orchestre de Leipzig au célèbre Gewandhaus, avec l'Harmonie Sainte Cécile Eijsden aux Pays-Bas et avec l'orchestre de l'armée suisse à Valencia (Espagne). Il est

également interviewé chez lui au Pays-Bas et de passage à Anvers. Le tout est sous-titré en Français (et également en Anglais et en Allemand au choix). Parmi les morceaux joués, citons l'opéra *La semence de Satan* de Ben Haemhouts, la 9^e *Symphonie* de Chostakovitch, *Till l'Espiegle* de Richard Strauss, *L'Oiseau de Feu* de Stravinsky et la *Symphonie n°1 « Gilgamesh »* de Bert Appermont. Un DVD fort intéressant, non seulement pour les chefs d'orchestre, mais également pour tout amateur des bons orchestres d'harmonie.

Il nous a été signalé une inexactitude parue dans le précédent numéro p.43 de cette même rubrique, concernant Jean Maillot. Il est vivant et nous lui présentons nos excuses pour cette malencontreuse erreur.

Notes

- 1) Voir notre rubrique dans J-CMF d'août 1995, octobre 1997, juin 1998, décembre 2000, octobre, 2001 (2 disques) et février 2003.
- 2) Voir notre rubrique dans le J-CMF août 1995, février 1996, octobre 1996, août 1997, avril 1998, juin 1999, août 2000 et août 2001.
- 3) Voir notre rubrique dans le J-CMF août 2003, octobre 2003 et octobre 2004.
- 4) Voir notre rubrique dans le J-CMF juin 2004.

d isques



lassiques

les cd de Jean Malraye

CONCERTOS

Ⓢ TCHAIKOVSKY

Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 35. Sérénade pour cordes en ut majeur op. 48. Itzhak Perlman, violon, London Symphony Orchestra, dir. Alfred Wallenstein, Stuttgarter Kammerorchester, dir. Gilbert Varga.

1 CD Profil, Editions Günter Hänssler PH04089. Enr. 1967 et 1994.



La virtuosité transcendante du jeune Perlman éclate dès le premier mouvement. En 1967, il enregistre le Concerto de Tchaikovsky pour la première fois, il a 22 ans. Virtuosité, mais aussi un style vital, physique, quasi sportif, enthousiasmant. La cadence, à l'archet tout à tour voluptueux

et, soudainement, rageur, est enlevée avec une diabolique précision. Et quel admirable phrasé, toujours varié, libre de toute contrainte métronomique, mais très pur dans ses intentions, et tout à fait en phase avec le magnifique London Symphony remarquablement conduit par Wallenstein en phase avec le soliste. La prise de son est très bien restituée, avec cependant, de temps à autre, un orchestre un peu trop favorisé. La *Canzonetta* centrale, interprétée sans l'emphase sentimentale qu'y mettent certains, est, dans sa simplicité, superbement musicale et évocatrice. Puis ça repart au galop pour un finale dont le début fait en effet penser à quelque pur sang impatient et jaillissant de sa stalle, en une course effrénée. Magistral ! La *Sérénade* est rendue avec la même passion, la même précision, la même musicalité, par Varga, dans une perspective plus symphonique que "da camera", et qui fait bien le pendant au concerto.

Livret seulement en allemand et anglais.

Ⓢ TCHAIKOVSKY

Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 35.

Ⓢ ERICH WOLFGANG KORNGOLD (1897-1957)

Concerto pour violon en ré majeur op. 35.

Anne-Sophie Mutter, violon, Wiener Philharmoniker, London Symphony Orchestra, dir. André Previn.

1 CD DGG SACD 00289 474 87 42. Enr. Num. 2004.



notamment dans la *Canzonetta* pleine de sensualité et de sous-entendus. Elle a des rubatos, des portamentos, des hésitations suivis d'élan emphatiques, des ruptures de

Anne-Sophie Mutter a du concerto de Tchaikovsky une conception plus charnelle, plus frémissante que n'avait le jeune Perlman,

phrasés qui démontrent chez la belle virtuose germanique un énorme appétit de séduction. Avec un tel tempérament de feu et un tel physique, on pourrait imaginer Mademoiselle Mutter dans une carrière d'actrice de cinéma, une sorte de Sharon Stone du stradivarius... Un tantinet de pesanteur chez le chef, meilleur dans le concerto de Korngold. S'il y a une pièce qui convient bien à la violoniste, c'est bien le concerto du post-romantique compositeur de l'opéra "La Ville morte" et de nombreuses musique de films hollywoodiens, deux fois oscarisé. Contrairement au facile et mauvais jeu de mot d'un critique new yorkais ("more corn than gold", i.e. "plus de maïs que d'or"), cité dans le livret (trilingue celui-là), ce compositeur autrichien, élève de Zemlinski, avait un réel talent de créateur, aux idées mélodiques abondantes, maîtrisant l'orchestration. Dans ce concerto, créé par Jasha Heifetz en 1947 avec le St Louis Symphony Orchestra dirigé par Vladimir Goldschmann, il utilise des thèmes de ses musiques de films. Richement orchestré, c'est un chef d'œuvre à découvrir. On a rarement l'occasion d'entendre les œuvres de ce compositeur peu souvent à l'affiche chez nous. Excellente technique sonore.

MUSIQUE DE CHAMBRE

SCHUBERT

Quatuors à Cordes, vol. II. Quatuor en mi majeur D 353, Quatuor en la mineur D 804 "Rosamunde". Manderling Quartett (Sebastian Schmidt, Nonette Schmidt, violons, Roland Glassi, alto, Bernhard Schmidt, violoncelle).

1 CD Audite SACD 92.524. Enr. Num. 2004.

Ce quatuor, qui pourrait s'appeler Quatuor Schmidt... a remporté de nombreuses récompenses (Munich, Evian, Reggio Emilia, Kunstpreis de Rheinland-Pfalz). Une belle homogénéité de son, une grande générosité d'archet dans les appassiosatos, une vision très romantique du style de Schubert, caractérisent ce bel ensemble de quatre jeunes musiciens dont nous aimons les coloris sonores et les pulsations rythmiques bien contrastées. Livret en allemand et en anglais.

LYRIQUE

WAGNER

Der fliegende Holländer (Le Vaisseau fantôme). Norman Bailey, (le Hollandais), Janis Martin (Senta), René Kollo (Erik), Martti Talvela (Daland), Werner Krenn (le Pilote), Isola Jones (Marie). Orchestre Symphonique et Chœur de Chicago, dir. Sir Georg Solti.

2 CD Decca 470 792-2; Enr.1972.



Bien remastérisé, dans l'esprit de l'original de Jimmy Lock, ingénieur du son, et de Solti, ce double

CD fait plaisir à écouter. On aime à retrouver la fougue du grand chef lyrique, sa précision, bien servies par ces phalanges américaines de haute tenue. Cet opéra, bien fait pour aborder Wagner, est présenté là dans une réalisation très respectueuse de la partition, avec une distribution de spécialistes avérés comme Kollo et Talvela... Épais livret trilingue celui-là.

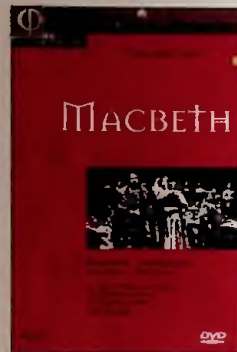
DVD

VERDI

Macbeth. Kostas Paskalis (Macbeth), Josephine Barstow (Lady Macbeth), James Morris (Banquo), Keith Erwen (Macduff), Rae Woodland (Dame d'honneur), Ian Coles (Malcolm). London Philharmonic Orchestra, The Glyndebourne Chorus, The Glyndebourne Ballet. Dir. Pritchard. Mise en scène Michael Hadjimichev, décors Emanuele Luzzati, Chorégraphie Pauline Grant, Direction TV Dave Heather.

1 DVD Arthaus Musik 101 095.

Macbeth, premier ouvrage de Verdi inspiré par Shakespeare (les autres étant *Otello* et *Falstaff*), relève de l'opéra fantastique comme le font par exemple *Le Freischütz* ou *Robert le Diable*. Écrit sur un livret de Piave, complété par Andrea Maffei, il fut créé à la Pergola de Florence en 1847, sous la baguette du compositeur, qui en fit une importante révision en 1865, modifiant ou ajoutant des scènes entières comme, pour la création parisiennne au



Théâtre Lyrique, l'air "La luce langue", le duo "Ora di morte", le chœur de l'acte IV, "patria oppressa", l'Inno di victoria, le ballet des sorcières ajouté à l'acte III. Le langage

musical, basé moins sur des arias et davantage sur des "scènes" (et même "grandes scènes" selon la terminologie de Verdi pour plusieurs d'entre elles dont la scène des apparitions), s'il est d'un grand modernisme dans l'œuvre de Verdi - quoiqu'il ne s'affranchira guère des cadences conclusives traditionnelles que dans ses ultimes opéras, et encore... - n'est pas sans poser bien des difficultés d'intonation et de tessiture aux interprètes, en particulier au "couple infernal", mais leur procure, dans un style d'une extrême théâtralité, une palette expressive extraordinaire, dont profitent Kostalis, remarquable baryton à la voix d'airain et capable de belles nuances, et Mlle Barstow, alors âgée de trente et un ans, très à l'aise dans une partition exigeante. Tout sourire, son opposition avec son partenaire hyper tourmenté donne quelque chose d'assez savoureux, comme peut l'être un aigre-doux culinaire...

La mise en scène du réalisateur bulgare, imprégnée des croyances moyenâgeuses, s'appuie sur un décor austère, minéral, on pourrait dire primitif, et de costumes à la découpe assez allusive quant à l'époque, mais enrichis de riches coloris et de dessins géométriques faisant penser à des tissus d'ameublement, du meilleur effet.

La partition est bien rendue par Pritchard, les chœurs sont superbes, et cette célèbre production anglaise, filmée en direct, est un bon moyen de découvrir une œuvre étrange, voire ébouriffante, qui n'a pu par là même devenir vraiment "populaire" au sens où le sont *Rigoletto*, *La Traviata* ou *Aïda* dont bien des pages sont "sur toutes les lèvres"...



Louis Mairet

deuxième division), Besançon (1991), Bouzonville (1994), Chenove (1997) et Chirassimont (2001, avec accession à la première division). Depuis 1970, Louis Mairet est membre du Comité départemental des Sociétés musicales de Côte-d'Or, dont il fut le vice-président pendant vingt ans.

Sous sa responsabilité ont été organisées deux manifestations des plus importantes ayant rassemblé des milliers de participants : le centenaire de la société en 1968 (présence de six

sociétés), la Fête fédérale des sociétés musicales du département en 1980 (30 d'entre elles étaient présentes).

Depuis plusieurs années, Louis Mairet est redevenu musicien du rang, bassiste ou saxophoniste, partageant la baguette avec un jeune chef. L'avenir est ainsi assuré.

Il faut souligner que Louis Mairet a soutenu par ailleurs la société musicale avec ses fonctions communales de 1971 à 2001.

Ses diverses responsabilités lui ont valu de recevoir plusieurs distinctions civiles et musicales, parmi lesquelles l'Ordre national des Arts et Lettres (Chevalier), l'Ordre national du Mérite (Chevalier), l'Ordre du Mérite et dévouement français (Officier).

Le président

Saône et Loire

70^e anniversaire de l'Harmonie Municipale de Gueugnon

Durant l'année 2005, l'Harmonie municipale de Gueugnon va fêter son 70^e anniversaire. Suite à la dislocation de la fanfare privée des Forges de Gueugnon, une fanfare municipale fut fondée en 1935 par le maire de l'époque, Jean Laville. C'est à Théophile Samuel que l'on va confier la baguette pendant 40 ans.

À partir de 1975, la fanfare, sous la direction de René Ledey, devient harmonie et une école de musique est

créée. Daniel Hermetet prendra la suite pendant une dizaine d'années.

La ville de Gueugnon souhaitant le développement de l'école de musique et de l'harmonie recrute en 1990, un directeur en la personne de Pascal Caillard, clarinettiste, chef d'orchestre et d'harmonie.

Très vite ce dernier va programmer des interventions musicales en milieu scolaire afin de sensibiliser le maximum d'enfants à la musique. Rapidement, les effectifs de l'école vont grossir passant de 30 élèves en 1990 à 150 élèves aujourd'hui. L'école de musique est municipale depuis 1998 et douze professeurs diplômés

exercent dans différentes disciplines (FM, bois, petits et gros cuivres, percussions, piano, violon, accordéon et musiques actuelles). Il faut noter que les élèves de l'EMM participent aux activités d'une classe d'orchestre et d'un chœur d'enfants avant d'aller à l'harmonie ou à la chorale.

Dans le cadre du schéma départemental de l'enseignement spécialisé du Conseil général de Saône-et-Loire, une École de musique Ressources du Charolais-Bourbonnais a été implantée et l'EMM de Gueugnon assure la coordination.

L'EMM accueille régulièrement des journées de formations instrumentales organisées par la Fédération musicale de Saône-et-Loire et a accueilli pendant douze ans le stage de batterie-fanfare de la région Bourgogne.

Parallèlement, P. Caillard avait pris la direction d'un groupe de personnes aimant chanter et a créé une chorale mixte. Aujourd'hui, l'harmonie compte une cinquantaine de musiciens et soixante choristes viennent chanter spontanément. Les deux formations ont enregistré un double CD en 1998. Régulièrement, des musiciens prestigieux sont invités à participer aux différents concerts ; c'est ainsi, que l'on a pu apprécier le quintette de cuivres de la Garde républicaine, Guy Touvron, le Quatuor de clarinettes de Paris, François Thuillier le chœur de Marcel Corneloup, Christian Léger, Laurence Saltiel quartet, quatuor Emphasis, le Quatuor de trombones de Dijon, Gilles Lutmann, etc.

Dimanche 27 février dernier, ce sont 200 choristes du charolais qui se sont retrouvés à Gueugnon pour une journée de travail avec P. Baudrillart, chef de chœur professionnel, membre de la commission chorale de la CMF. Soucieux de progresser, les deux formations, qui allaient se classer en troisième division deuxième section en 1991 (pour l'harmonie) et 1994 (pour la chorale), se présentent régulièrement aux concours nationaux organisés par la CMF jusqu'au concours national d'Étampes en mai 2004 où les deux formations ont obtenu un 1^{er} prix ascendant. L'harmonie est classée en division supérieure et la chorale en 1^{ère} division.

Jeanine Joly préside l'association, les directeurs adjoints sont Sébastien

l'Harmonie municipale de Gueugnon



Monin (pour l'harmonie) et Lionel Anavoizard (pour la chorale).

La musique de la Garde Républicaine en cadeau d'anniversaire !

Le 5 juin prochain, l'harmonie municipale de Gueugnon aura le plaisir de recevoir le congrès départemental de la Fédération musicale de Saône-et-Loire que préside Roger Remandet. Un concert suivra ce congrès où l'harmonie-école de la FMSL, des chorales du secteur et des musiciens tubistes et percussionnistes du secteur charolais (accompagnés par Gilles Lutmann, professeur de Tuba au CNR de Châlon-sur-Saône et Didier Ferrière, professeur de percussions au CNR de Dijon) se produiront.

La ville de Gueugnon, dans le cadre de sa saison culturelle qui a pour thème « la culture décline ses gammes », propose un concert de gala en invitant, la veille de ce congrès, la Musique de la Garde républicaine sous la direction du Capitaine Gable. Cet orchestre prestigieux sera donc à Gueugnon le samedi 4 juin à 20h45 au foyer municipal.

Réservation au
03 85 84 46 51

Champagne Ardenne

Ardennes

Stage de clarinettes à Monthermé

Les 23 et 24 octobre, la Fédération musicale des Ardennes a délégué l'organisation d'un stage de clarinettes à l'Harmonie municipale de Monthermé.

Ce stage a eu comme cadre : une école primaire, une salle communale et la salle de spectacles.

Les professeurs, Alain Fernandes et Pierre Sacchetti, membres du Sextuor

de clarinettes Baermann, ont débuté le stage par une matinée de cours particuliers avec les 20 stagiaires présents, jeunes et adultes issus de sept sociétés du département.

Le samedi après-midi et le dimanche matin ont été dédiés à un travail de groupe.

Le dimanche après-midi, les stagiaires ont interprété ensemble trois morceaux ; la fin de la prestation a été consacrée aux professeurs. Ils ont joué le *Concertino* de Weber, accompagnés par l'Harmonie de Monthermé.

De l'avis de tous, stagiaires et professeurs, l'ambiance était studieuse et agréable.

Il ne reste plus aux organisateurs qu'à rééditer ce stage à l'automne 2005.

séance de travail à Monthermé



Franche-Comté

Haute-Saône

120 bougies pour l'Orchestre d'harmonie de Pin-Émagny



Née en 1885 et riche de son patrimoine musical, cette harmonie du 21^e siècle dirigée par son jeune et talentueux directeur fêtera avec panache son 120^e anniversaire les 21 et 22 mai 2005 à Pin.

Cette grande fête débutera le samedi soir avec un concert de gala de l'ensemble de cuivres Mélodia qui fait partie des meilleurs brass band Suisse, créé en 1960 par un groupe d'amis de La Côte vaudoise pratiquant tous un instrument de cuivre. C'est dans les années 70 que l'ensemble prend la dénomination de brass band ou orchestre de cuivres. Le répertoire joué par l'ensemble de cuivres Mélodia est très éclectique : en effet, depuis plus d'un siècle, des compositeurs, des arrangeurs et autres orchestrateurs s'en sont donnés à cœur joie pour composer ou arranger pour ce genre de formation. En ouverture de ce grand

concert, l'Orchestre d'harmonie de Pin-Émagny interprétera le programme suivant : *Man in the ice* d'Otto M. Schwarz, *Alpina Saga* de Thomas Doss, *Balkanya* de Jan Van der Roost.

Le lendemain, dimanche 22 mai, une grande fête champêtre sera organisée avec le concours des associations de Pin et Émagny. Différentes activités seront au programme de la journée : théâtre, chorale, musique, danse, stand d'artisanat, jeux de plein air, kermesse... Après un centenaire inoubliable qui avait accueilli une foule enthousiaste, tous les membres de l'Harmonie de Pin-Émagny souhaitent, vingt ans après, partager avec le plus grand nombre d'autres moments conviviaux et riches en émotion.

Ces deux journées de festivités sont organisées en partenariat avec Radio France Bleu Besançon, l'ADDIM de Haute-Saône, le Conseil général de Haute-Saône et la Communauté de communes de la Vallée de l'Ognon.

Places de concert sur réservation,
tarif 10€ ; contact : 03 81 55 05 11
ou 06 87 98 99 33



l'Harmonie de Danjoutin

Territoire de Belfort

125 années pour l'Harmonie de Danjoutin

L'Harmonie municipale de Danjoutin a été créée en 1880. Elle fait partie des plus anciennes sociétés musicales du Territoire de Belfort. Elle va fêter son anniversaire (125 ans) lors d'un week-end musical, samedi 30 avril et dimanche 1er mai 2005.

Elle a associé à cet anniversaire la Ligue nationale contre le cancer, l'Harmonie ayant été directement touchée par cette maladie ces dernières années. Les bénéfices seront intégralement versés à la Ligue

Ce Week-end prendra la forme d'un marathon musical en deux temps, sous le nom de *La musique se ligue*. Les festivités débiteront le samedi 30 avril en après-midi (14h30-18h) avec les concerts des orchestres des écoles de musique et groupes associés (profes-

seurs...) ; soirée de gala (20h30) : 1ère partie avec l'Harmonie de Danjoutin, 2^e partie avec la *Musikverein* de Leinzell (ville d'Allemagne jumelée avec Danjoutin) ; 3^e partie, concert des deux sociétés réunies. Les animations se poursuivront le dimanche 1^{er} mai avec le matin (10h30), un concert et un apéritif concert, et l'après-midi (14h30-18h) un Concerts des groupes musicaux (jazz, cordes, chorales, instruments traditionnels, instruments particuliers. . .).

Entre chaque concert, un intervenant de la Ligue exposera succinctement mais de façon ludique les buts et les aboutissements de cette association tant au niveau national que régional et répondra aux multiples questions qui ne manqueront pas d'être posées.

Gageons que ce week-end connaîtra un grand succès auprès d'un public que nous souhaitons nombreux et que la générosité légendaire des Français sera une fois de plus à l'honneur.

Nord Pas-de-Calais

Nord

Concert de nouvel an

Les 8 et 9 janvier 2005, la Société philharmonique de Maubeuge a donné son 1^{er} concert de nouvel an à la Luna en présence de nombreuses personnalités musicales. La ville de Maubeuge avait offert ce concert aux habitants qui au préalable avaient réservé leur place à l'office de tourisme.

Un accompagnement par les danseurs du Maubeuge Danse Club et une association de danse maubeugeoise, une décoration sur le thème du blanc, des effets spéciaux et des éclairages superbes, une salle comble : tous ces éléments contribuèrent à la réussite de ce concert viennois.

Une nouvelle fois, M. Pavros, maire de Maubeuge a remercié chaleureusement le chef M. Debruge et tous les musiciens.

Pour la 2^e année consécutive, la Société philharmonique de Maubeuge s'est ensuite déplacée à Chantilly. La

halle des Bourgognes avait été spécialement aménagée pour accueillir 600 personnes, un public nombreux qui avait réservé ses places depuis plusieurs mois ! En présence de M. Woerth, ministre d'état, de M. Chandelier, maire de la ville, de M. Manesse, président de l'Association Music' All, ce concert a remporté un vif succès.

Week-end chargé pour les musiciens, car le lendemain, c'est la municipalité de Cayeux-sur-Mer qui les recevait. Mme Pernichot, maire de la ville, les a chaleureusement félicités pour la prestation qu'ils ont encore une fois donnée devant un nombreux public.

Notons que la Société philharmonique de Maubeuge en a profité pour leur présenter leur nouveau (12 euros) disponible au conservatoire de Maubeuge, tél. : 03 27 65 51 11.

Basse-Normandie

Calvados

4^e Concours national des jeunes bassonistes

Après Marseille en 2004, le 4^e Concours national des jeunes bassonistes s'est tenu les 17, 18 et 19 février 2005 à Ouistreham-Riva Bella, charmante plage du Calvados au nord de Caen, dans la magnifique grange aux Dimes.

L'organisateur, Jean-Claude Montac, basson solo de l'Opéra de Paris, professeur au CNR de Caen (l'un des meilleurs bassonistes français) était assisté de son épouse Marianne, titulaire de la classe de basson au CNR de Caen. Ce couple, installé depuis peu d'années à Ouistreham, s'investit entièrement dans l'enseignement et la découverte de leur instrument.

Ce concours a bénéficié du soutien de la ville d'Ouistreham et de l'école de musique. Son directeur Laurent Lebouteiller, par son aide efficace, en a facilité l'organisation.

Soixante-six jeunes candidats se sont présentés, venus, pour la plupart avec leurs parents, de toute la France : Toulon, Montpellier, Strasbourg, Saint-Nazaire, Grenoble, Reims, Limoges, Colmar, Bayonne, Marseille, Région parisienne, Caen bien sûr, etc.

Il fallait organiser leur hébergement, c'est dire l'importance et l'intérêt de ce concours où l'on pouvait constater, par l'enthousiasme qui a régné pendant ces trois jours, de l'engouement des bassonistes, professeurs et élèves, pour leur « cher » instrument.

Le jury était composé de Catherine Pépin professeur au CNR d'Annecy, Jean-François Adoff du CNR de Bayonne, Didier Malbec du CNR de Grenoble, Jean-Pierre Seguin directeur de l'ENM de Lisieux, Laurent Lebouteiller directeur de l'école d'Ouistreham et André Bellis ancien professeur de trompette au CNR de Caen, vice-président de la Fédération musicale de Basse-Normandie qui assurait la présidence de ce jury.

Le concours se déroulait sur trois jours et les élèves étaient répartis en cinq catégories d'âge.

Catégorie A (moins de 10 ans), 11 candidats, morceau imposé : *Ballade du gitan* de Francine Aubin. Premier : Théo Sarazin de Caen, devant Ambre Ripoll de Montpellier.

Catégorie B (de 10 à 12 ans), 25 candidats, morceau imposé : *Antsirabe* de J.-P. Seguin. Premier : Noël Franchet de Colmar, devant Blandine Delangle de Pontoise.

Catégorie C (de 12 à 14 ans), 11 candidats, morceau imposé : *Fugue II* de J.-S. Bach et *Pièce brève n°1* de Maguy Lovano. Première : Raphaëlle Angster de Strasbourg, devant Clément Huber de Rueil-Malmaison.

Catégorie D (de 14 à 16 ans), 11 candidats, morceau imposé : *Allegro* de la *Sonate n°2* de J.-S. Bach et *Pièce brève n°2* de Maguy Lovano. Premier : Edgar Franken de Caen à égalité avec Louise Lapière de Paris. À noter que l'accompagnement a été parfaitement assuré par Marie-Lise Auger, professeur de piano de l'école d'Ouistreham.

Catégorie E (de 16 à 18 ans), 7 candidats, morceau imposé : *Allegro* du 2^e *Quatuor* de F. Danzi et solo du *Sacre du printemps* d'Igor Stravinsky. Première : Jeanne Sifferli de Rennes, devant Julie Torrent de Toulon.

Pour cette dernière catégorie, Jean-Claude Montac eut la bonne idée de faire accompagner les candidats par un trio à cordes (violon, alto, violoncelle) formé de professeurs de l'école d'Ouistreham, ce qui représente une difficulté supplémentaire d'exécution. Le samedi après-midi, pour clore le concours, eurent lieu la proclamation

des résultats et la remise des diplômes. Chaque candidat reçut un cadeau et un souvenir d'Ouistreham offert par la ville, en présence de M. Ledran maire-conseiller général, Mme Roussel maire-adjointe à la culture et les membres du jury.

Le public, venu nombreux, a alors assisté à un concert extraordinaire donné sous la direction de Laurent Lebouteiller, directeur de l'école de musique. Ce concert 100% bassons, réunissant professeurs et élèves (environ 75 personnes !), formait un ensemble impressionnant au son très particulier.

L'ambiance qui régnait au moment des adieux a prouvé à quel point les participants et leur famille ont apprécié l'accueil et l'organisation du concours qui, disons-le, s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et sympathique et ce, grâce au dévouement et au dynamisme de Jean-Claude et Marianne Montac et de Laurent Lebouteiller. À noter la présence, dans les salles annexes, de divers exposants luthiers, fabricants, éditeurs...permettant de lier des contacts avec musiciens.

Ce concours a bénéficié de soutiens très divers : Conseil général, DRAC de Basse-Normandie, ODACC du Calvados, Fédération musicale de Basse-Normandie, établissements de la région et aussi de maisons telles que Buffet-Crampon, Arpèges Musique, Glotin, Henri Selmer, Alfa Musique, Lordel de Caen, etc.

L'avis du président de jury : "Sollicité par les organisateurs, bien que n'étant pas bassoniste, je dois dire mon étonnement et ma joie devant la présence de ces jeunes élèves issus de nombreuses écoles de l'Exagone. Tous aiment leur instrument et ils le tiennent avec passion contre eux. Certains jouent le fagott (système allemand), d'autres le basson (système français) et je pensais faire la différence. Parfois ma préférence allait vers le français, aussitôt rectifiée par un candidat jouant fort bien du fagott. Je constate, une fois de plus, que la qualité d'une exécution provient de la qualité de son de chaque exécutant, comme pour tous les instruments. La querelle persistante chez certains bassonistes, contre ou pour tel système, me paraît stérile. D'ailleurs, je n'ai pas entendu de propos sur ce sujet au cours de ce concours et je m'en réjouis."

André Bellis

Haute-Normandie

Seine maritime

Un tour du monde en 120 minutes avec batterie-fanfare, quatuor de trombones et orchestre d'harmonie

L'Harmonie de Forges-les-Eaux donnait le vendredi 27 novembre son traditionnel concert en hommage à Sainte Cécile. Environ quatre-cents personnes avaient envahi la salle de l'espace J. Bauchet. Le président Philippe Bridoux ainsi que les directeurs Franck Dupont pour l'orchestre d'harmonie et Marcel Cuisse pour la batterie-fanfare, avaient décidé par le choix des morceaux choisis de nous inviter à faire un merveilleux tour du monde.

En 1^{ère} partie, la batterie-fanfare sous la direction de son chef Marcel Cuisse ouvrait ce concert par *Africa* de Jacky Bonnard. Cette pièce commence par une introduction tonitruante des percussions style tam-tam, où viennent se greffer petit à petit les autres instruments pour donner un rythme qui plonge le spectateur au cœur de la savane. Dès la note finale, les auditeurs manifestaient par des applaudissements nourris leur satisfaction et savaient déjà que le voyage avait commencé. Suivaient *Anyway* de Laurent Sarrote, fantaisie à caractère anglo-saxon où le compositeur donne libre cours à son inspiration avec une série de mouvements lents « slow » entrecoupés de thèmes plus jazzy, bien marqués par chaque pupitre ; *Karukera* d'André Souplet, compositeur très connu par le grand nombre de ses compositions faites pour ce genre de formation, offre un boléro à la musique excessivement dansante avec un solo de trompette exécuté par Anthony Doubet, jeune trompettiste de la batterie fanfare d'Elbeuf. Cette dernière qui a fusionné avec la B.-F. de Forges-les-Eaux permet de donner une autre dimension à l'ensemble. La prestation continue avec *Caracas* de Jacques Devo, autre compositeur très connu aussi pour ses nombreuses compositions pour batterie fanfare. *Caracas* est une marche traditionnelle. Les battements et roulement de tambours viennent si incruster et lui confèrent un cara-



Sainte Cécile à Forges les Eaux

ctère assez brillant et lui donnent un petit air sud-américain. Avec *Pablito* de Laurent Sarrote, nous ne quittons pas l'Amérique latine et la B-F. C'est un cha-cha-cha, où les percussions entraînent l'ensemble des instruments et ce morceau donne à la salle plus envie de danser que d'écouter. Nous quittons le continent Sud-Américain, pour retrouver la France avec *Saint Éloi* de Michel Meriot, c'est le pupitre des tambours qui attaque cette marche et lance le tempo, les autres instruments viennent s'intégrer chacun leur tour pour faire différentes variations tout en respectant le thème principal et aller vers un somptueux final. Nous voici arrivés au dernier morceau interprété par la Batterie-Fanfane, nous repartons cette fois vers l'Amérique du Nord dans les champs de coton pour écouter *Cocody Blues* de Pierre Saorborg. Cette œuvre permet au compositeur de bien exprimer la dureté du travail et les conditions inhumaines des esclaves noirs américains, qui ne peuvent extérioriser leur souffrance que par le chant. Cette pièce est une complainte du folklore noir caractérisé par une formule harmonique constante qui a influencé le jazz dans son ensemble. Pour agrémenter le rythme des pupitres les percussionnistes esquissent en mesure des balancements. Cette petite chorégraphie donne un cachet supplémentaire à l'interprétation. Ainsi s'achève la partie de la batterie-fanfane. Le public ne s'y trompe pas et c'est par un crépitements d'applaudissements qu'il manifeste sa satisfaction. La B-F a prouvé de façon brillante que le rôle de ce type de formation ne se limite pas seulement aux manifestations patriotiques, sonneries et

dépôts de gerbes aux monuments aux morts, ce qu'à tort pensent bien souvent les gens.

Le concert se poursuit, pour terminer cette première partie, par l'entrée en scène d'un quatuor de trombones prénommé « Jeux de Coulisses » ce dernier est constitué de quatre jeunes instrumentistes de grand talent : Franck Couvez, Cyril Lelimosin, Jonathan Leroi et Christophe Lion. Ils interprètent cinq pièces : *No Gloria* de De Barros, partition très rythmée où l'on retrouve par moments quelques mesures de la *Marche Nuptial*, une attaque solo exécutée avec brio par Christophe Lion allant tout doucement vers une totale osmose avec les trois autres trombones ; *Round Midnight* de Thelionius Monk, improvisation sur un thème de Mille Davis, où le compositeur laisse place à chaque instrumentiste de s'exprimer tout en gardant une totale coordination entre les quatre musiciens. *Il était une fois dans l'Ouest* d'Ennio Morricone : la transposition pour trombones est incroyable, les sourdines mises sur les instruments modifient de manière étonnante la sonorité des instruments, chaque exécutant jouant sa partie avec une dextérité et une véracité déconcertante, qui plonge l'auditeur dans les immenses plaines américaines, peuplées de cow-boys et d'indiens. Avec le morceau suivant, nous revoilà en Amérique du Sud, il s'agit de *Cantiga Brasileira* de Gilberto Gagliardi : l'œuvre spécialement écrite pour quatuor de trombones, très douce et mélodieuse loin des rythmes endiablés des sambas est d'une réelle beauté et les musiciens y dévoilent le plaisir de la jouer. Dernier morceau

Gospel Time de Jeffrey Agrell, cela commence comme une complainte exprimée par un solo de Franck Couvez, qui se transforme en alléluia au fur et à mesure que les autres instruments s'immiscient pour aller vers un final éclatant très jazzy. Dès la dernière note le public subjugué par la classe et la valeur musicale de ces quatre jeunes talents leur fait une ovation à la mesure de leur remarquable prestation. Fin de la première partie, les trombones rejoignent les « coulisses », les quelques minutes d'entracte vont permettre au public et musiciens de se détendre et de pouvoir commenter leurs impressions.

2^e partie : Entrée en lice de l'Orchestre d'harmonie placée sous la direction de Franck Dupont, avec *Concerto Rapsodie* de Maurice Faillenot. C'est une pièce pour quatuor de trombones et orchestre en trois mouvements. Le premier débute par une attaque triomphale des trombones, puis une intervention très allante de l'ensemble des autres instruments avec un beau solo de clarinette. Le second débute également par les trombones mais avec une mélodie assez langoureuse, les autres pupitres répondent à un tempo très doux presque mélancolique, développant un dialogue musical entre l'orchestre et le quatuor. Pour le troisième mouvement, l'orchestre attaque de manière fort brillante, comme si c'était une provocation envers les trombones. Ces derniers répondent de façon énergique tout en gardant une parfaite cohésion, permettant d'aller vers un final époustouflant. Ensuite nous partons pour l'Espagne, avec *Cérémonial* de Ferrer Ferran, suite symphonique en trois mouvements. Le premier, nommé par le compositeur, l'entrée, se présente en forme de fanfaronnade avec un mouvement grandiose de tout l'orchestre. Le deuxième est une marche avec une mélodie très expressive et douce où tous les pupitres sont mis à contribution. La musique de ce mouvement contraste avec le thème principal de la composition. Le troisième, *La Danse*, introduit des percussions qui donnent un tempo de danse très ibérique repris par l'ensemble orchestral, tout en gardant un caractère très cérémonieux au final. Nous quittons l'Europe pour l'Orient avec *Orientales* de Thomas Doss. Comme son nom l'indique, nous rentrons de plein pied dans une musique aux sonorités et

aux parfums des ambiances de « casbahs » et de « souks » sans pensée à l'accent péjoratif. Le compositeur y a mis toutes les couleurs de l'Orient et permet à l'orchestre de montrer l'étendue de ses possibilités, par des soli de piccolo, flûte, clarinette, etc. où viennent s'ajouter les autres pupitres et nous diffuser une musique aux tempos tantôt mystérieux, suaves empreints de la subtilité de Shéhérazade ou des Contes des mille et une nuit, bref un très beau et agréable moment musical.

Retour vers l'Espagne avec *El camino Real* d'Alfred Reed. Cette composition a été inspirée au compositeur par les guitares du flamenco. Ce *paso doble* nous fait plonger au cœur d'une corrida avec une musique ensoleillée et colorée telles celles qu'engendrent ce genre de manifestation, subitement un solo de hautbois exprime une musique très lente qui pourrait nous faire penser à l'instant fatidique de la mise à mort. Ensuite l'orchestre va glissant tout doucement vers une musique légère et dansante, rentrent les percussions, entraînant avec elles les autres pupitres vers un grandiose final. Avant dernier morceau, *Sliding the Blues* de Dennis Armitage, où le quatuor de trombones se joint à l'orchestre d'harmonie. Dès les premières mesures, on pense à Glenn Miller avec une entame vraiment jazzy des trombones puis les bois et les cuivres rentrent en action avec les percussions et surtout la batterie qui nous gratifie d'un super solo digne des orchestres de jazz de cette époque. Comme on dit un peu trivialement : la salle entière « balance ». Pour terminer ce concert qui a tenu toutes ses promesses, le chef a choisi une œuvre de Jan van der Roost, l'un des maîtres de la composition pour orchestres d'harmonie, il s'agit de *Rikudim*. Ce sont quatre danses à connotation israélienne, mais qui ne sortent pas du folklore traditionnel de ce pays. Le compositeur les a écrites originalement dans le même style. La première est dans le tempo de la marche, la seconde sur une musique plus virevoltante de type valse, la troisième plus lente ressemble à une berceuse et se poursuit ainsi jusqu'à la fin, la quatrième dans un rythme endiablé typiquement israélien se termine en apothéose. L'usage de mesures irrégulières permet à l'ensemble des musiciens de faire une instrumentation très colorée et de donner un caractère spécifique à cette musique.

En fin de concert, la salle médusée par la qualité musicale des formations, se lève et laisse exploser une salve d'applaudissements réclamant un bis auquel se plient de bonne grâce les musiciens. Nous ne pouvons qu'adresser nos félicitations à tous les protagonistes qui ont permis la réalisation d'un si bel hommage à Sainte - Cécile. MM. Philippe Bridoux président de l'Harmonie, Franck Dupont directeur de l'orchestre, Marcel Cuisse directeur de la batterie-fanfare, aux musiciennes et musiciens et au quatuor de trombones « Jeux de Coulisses » Je n'oublierais les travailleurs de l'ombre que sont les membres du CA. Tous ne sont pas musiciens mais ils œuvrent et mettent toute leur énergie pour la réussite de tels événements. Remerciements à M. Berlingen directeur du centre Jean Bauchet, aux élus municipaux de la ville de Forges-les-Eaux et au nombreux public pour sa fidélité.

Michel Valdès

Île de France

Seine et Marne

La Chorale-orchestre Bernard Ménil trentenaire

Cette année, la Chorale-orchestre Bernard Ménil a trente ans. Trois événements ont été programmés pour célébrer cet anniversaire. Le premier a eu lieu le samedi 12 mars au théâtre Luxembourg de Meaux. Le public s'était déplacé nombreux pour applaudir la Chorale du collège Champivert de Crouy-sur-Ourcq, Florent Martin, chanteur baryton qui a interprété des œuvres de Gustave Fauré, et bien sûr la Chorale-orchestre formée de 120 choristes et 80 musiciens.

Lors d'une petite cérémonie destinée à retracer l'histoire de l'association fondée par Bernard Ménil en 1975, ont été lus les témoignages de Jean-François Copé, Gérard Villain (président de la Fédération musicale de l'Aisne), Yves Duteil, saluant tous trois le courage et la persévérance de Bernard Ménil.

Les deux autres manifestations de ce trentenaire auront lieu le 22 mai, à partir de 14h à Lizy-sur-Ourcq, sur le parvis de la salle Maison Rouge, avec trois harmonies, les chorales de plusieurs collèges, la Chorale Vocalises de Lizy et de nombreux enfants des éco-

les ; et le 25 juin à partir de 21h, pour un spectacle son et lumière au château de la Trousse, commune d'Ocquerre.

Annie Aufray

Hauts de Seine

75 ans et toujours dans le vent

L'Orchestre d'harmonie de la ville d'Antony créée le 18 novembre 1929, a fêté ses 75 printemps.

Le hasard faisant bien les choses, le concert, la Sainte Cécile et l'anniversaire tombaient, à quelques jours près, ensembles.

La date retenue étant le 28 novembre, c'est dans l'auditorium de l'Institution Sainte Marie que fut célébré l'anniversaire, honoré la sainte patronne et interprété le concert. Pendant ce concert les auditeurs, purent apprécier le talentueux clarinettiste Michel Arrignon, de renommée mondiale qui, accompagné par les musiciens de l'Orchestre d'harmonie de la ville d'Antony, interpréta une œuvre concertante de Carl-Maria von Weber, bien connue de tous les clarinettistes, le *Premier Concerto en fa mineur opus 73* dans une transcription pour orchestre d'harmonie de Roger Boutry.

Ce concerto pour clarinette fait partie d'un ensemble de six compositions pour clarinette solo. Weber était plus connu pour ses compositions lyriques avec en tête le *Freischütz*, pourtant, en tant que compositeur de concertos pour instruments solistes, il revêt une signification particulière dans ses œuvres pour clarinette.

Le *Concerto en fa mineur* montre l'aptitude de son auteur à soumettre la poussée du flot mélodique à une claire structuration dans laquelle les éléments d'improvisation s'effacent quelque peu. Les œuvres pour clarinette de Weber, et en particulier celle-ci, sont brillantes et impressionnent par la technique requise. Mais la virtuosité y est mise en jeu avec une élégante réserve, sans constituer une fin en soi en tant que démonstration d'acrobatie, révélant ainsi sa signification en tant que part organique d'un tout musical, c'est du moins l'impression qu'en ont eue les auditeurs, applaudissant debout le soliste Michel Arrignon.



l'orchestre d'harmonie d'Antony

Après cette œuvre maîtresse, l'orchestre proposait une rétrospective musicale de 1929 à nos jours avec projection de photos d'archives ce qui nous a permis de réécouter des pièces musicales telles que *Y a d'la joie* de Charles Trenet, *Le Chant des partisans*, *La 2^e DB* et un medley sur des airs de Glenn Miller (1929-1950) ; *West Side Story* (1950 à 1960) ; *The Eighties* (1970 à 1980) ; *Millénaire III*, pour l'an 2000 et *Samba Crazy*, pour 2004. Pendant cette dernière évocation musicale, de superbes gâteaux d'anniversaire illuminés ont fait leur entrée sur scène sous les applaudissements du public.

Nous tenons à remercier Michel Arrignon d'avoir bien voulu participer à notre concert et à notre anniversaire et la Société Buffet Crampon qui nous a grandement facilité les contacts avec le soliste.

Notre dernier concert a eu lieu le dimanche 13 mars à 16 h. dans l'auditorium de l'Institution Sainte Marie.

L'Orchestre d'harmonie d'Antony,
www.ohva-antony.com ou par téléphone
 avec le président au 01 46 66 39 76.

Val-de-Marne

Concert de l'Ensemble orchestral Allegro

C'est par une soirée frisque que l'orchestre Allegro s'est produit, le samedi 29 janvier à 20h30, au temple protestant de Saint-Maur-des-Fossés, devant un public nombreux.

Présenté en quelques mots chaleureux et toujours pleins d'esprit par Daniel Collange, l'orchestre a commencé le concert avec les très beaux Entractes de *Rosamunde* de Schubert. Puis, deux jeunes solistes, musiciens confirmés ou en cours d'études au C.N.R., ont joué accompagnés de l'orchestre.

Le premier, un jeune violoniste de seize ans, Tristan Liehr, nous a fait entendre une Méditation de *Thaïs* de Massenet, élégante et délicate. Il fut très applaudi, et pas seulement par sa grand-mère, violoniste de l'orchestre (la musique étant souvent, comme nous l'a rappelé Daniel Collange, une affaire de famille).

Puis, ce fut le tour de Benoît Viratelle, jeune clarinetiste (mais « ancien » d'Allegro), qui « enleva » le *Thème et Variations* de Rossini, avec fougue et précision. Là encore, le public, conquis, applaudit à tout rompre le valeureux musicien qui exécuta en bis un *Oblivion*, tango mélancolique d'Astor Piazzola.

Après un court entracte, la fête reprit, nous proposant un programme toujours très judicieusement choisi, c'est-à-dire séduisant et varié, très musical et ne se prenant pas au sérieux : tout d'abord une suite de danses (csardas et mazurkas) constituant un *Divertimento* de Weiner, puis changeant de latitude et d'époque, une suite de musiques de Nino Rota, composées pour divers films de Fellini.

Le chef, J.-P. Ballon, en quelques mots, nous éclairait sur ces partitions et leur compositeur. Ce fut un vif succès, et comme il fallait satisfaire un public qui ne pouvait se contenter

d'un seul bis, l'orchestre et le chef, généreux et gagnés par l'enthousiasme de la salle, nous livrèrent sans barguigner une *Trish Trash Polka* déchaînée de Johann Strauss, et la surprise du chef, à savoir une partition inédite d'un Bach en goguette à Paris, des plus surprenante et drolatique.

Enfin, il fallut bien mettre dehors cette insatiable assemblée avec la musique de *Mon Oncle* tiré du film de Jacques Tati qui semble-t-il sert d'indicateur à l'orchestre.

Ce fut vraiment une soirée délicieuse et revigorante. Merci à l'orchestre Allegro.

Une auditrice

Val d'Oise

Gala annuel de Sainte Cécile des Triolets de Bezons

Ce Gala a été organisé en hommage à François Doerflinger, pour le 10^e anniversaire de sa mort ainsi qu'à A. Astier et J. Rossi disparus la même année. Tous trois grands musiciens et hommes que l'on pourrait qualifier de rigoureux, sensibles et foncièrement humains, qualités que tous ceux qui les ont côtoyés ont pu apprécier.

Parmi le public étaient présents, D. Pick président de la Fédération du Val d'Oise, D. Gourmand président de la région Ile-de-France, M. Ourmières, 1^{er} maire adjoint à la culture, M. et Mme Leser ancien maire de Bezons, et C. Bratti compositeur arrangeur, invité d'honneur.

Comme l'an passé, Les Triolets avaient convié l'orchestre du Stage national d'accordéon de la CMF, placé sous les directions successives de M.-C. Moutaud (Bourges), M. Vove (Bezons), J.-C. Danet (Rouen), J.-M. Dazas (Lencloître), tous quatre encadrant le stage. L'orchestre a ravi le public par un répertoire très éclectique de musiques de films, variété française, œuvres originales, tangos, jazz et transcription telle *La Moldau* qui sans conteste a été une des plus appréciées du public pour son interprétation d'une grande sensibilité sous la baguette de J.-M. Dazas.

Ensuite ce fût au tour de Myriam Bonnin, concertiste, de faire rêver le public avec un répertoire allant de Scarlatti à A. Nordheim en passant par J. Brahms, A. Astier et J. Rossi. Le public, là aussi, fut séduit par un toucher, une musicalité et une sensibilité exceptionnels. En deuxième partie, Les

Triolets interprétèrent tous les styles avec *Puszta*, deux airs gypsy, *Samba Sud*, *Irish Suite*, *Tango* pour Claude, sans oublier, pour François, *la Symphonie du Nouveau Monde*. En final, les deux orchestres interprétèrent *Violentango* A. Piazzolla.

Des moments d'émotion, avec la remise de médailles, conclurent cette longue journée. J.-M. Dazas, au nom de la CMF et de son président, a remis à C. Bratti la médaille d'honneur de la CMF pour son œuvre de compositeur consacrée à l'accordéon, et surtout à l'orchestre d'accordéon ; puis la médaille d'honneur de chef d'orchestre, pour vingt ans de direction et de dévouement, à M. Vove, au sein des Triolets. Non sans émotion, M. Vove dédia cette récompense à François Doerflinger et à M. Bonnin qui furent ses professeurs, ainsi qu'à ses élèves et musiciens qui l'ont suivi dans cette grande aventure pour continuer l'œuvre de François Doerflinger commencée il y a bientôt cinquante ans.

Encore merci à tous.

Martine Vove

Pays de Loire

Sarthe

La ville du Mans en fête

Près de 400 personnes ont acclamé, dans le dortoir aux moines de l'Abbaye de l'Épau, le quintette Trombamania qui se produisait pour la première fois au Mans. La qualité de l'interprétation, la technicité musicale de ces cinq jeunes trompettistes, pleins de talent et de dynamisme ont enthousiasmé le public qui, debout, a réclamé plusieurs bis. Un moment très fort pour ce jeune ensemble de trompette composé de Fabien Bollich, Emmanuel Collombert, Clément Saunier, Charly Villoteau et Rodolph Puechbroussous.

Créé en 2001, Trombamania explore les multiples facettes de la trompette en usant de ses diverses formes, cornet, bugle, trompette piccolo. Avec un mélange d'époque, de styles et de contrastes, il sort des sentiers battus en séduisant un public exigeant et mélomane.

Ce concert précédé d'une rencontre et master classe données par les musiciens du quintette, était organisé par la Fédération musicale de la

Sarthe et l'Atelier d'Orphée du Mans, avec le soutien des établissements Selmer de Paris, de la Fédération musicale des Pays de la Loire, du Conseil général de la Sarthe, de la région des Pays de la Loire et de la Confédération musicale de France.

La Fédération de la Sarthe partenaire de l'Europa Jazz Festival du Mans

Des milliers de personnes dans les rues du Mans. Organisé pour la 3^e fois consécutives, l'Europa Jazz en « balade et en harmonies » est devenu un rendez-vous privilégié de l'Europa Jazz Festival du Mans. Samedi 19 avril, près de 700 musiciens amateurs provenant de 10 harmonies sarthoises invitées et de plusieurs ensembles de jazz dont certains déambulateurs, ont envahi le centre de la ville du Mans.

C'est avec plaisir que le public a pu découvrir de kiosque en kiosque les formations sarthoises mêlées aux groupes de rue invités pour l'occasion. Les badauds ont pu apprécier la jeunesse des participants, la variété et la qualité des répertoires interprétés. Pour clôturer ce rendez-vous musical, un vaste buffet attendait les musiciens où chacun pouvait échanger ses impressions, au cours duquel Armand Meignan, directeur de l'Europa Jazz Festival et Jean-Claude Boulard, maire du Mans remerciaient chaleureusement les participants.

De nouveaux défis !

Cette année, en plus de la journée "Europa Jazz en balade", l'Europa Jazz a voulu aller plus loin avec l'aide du Conseil général et de la Fédération musicale de la Sarthe, et a proposé deux créations pour harmonies commandées à deux musiciens reconnus de la scène française : le clarinetiste Denis Colin et le tromboniste Jean-Louis Pommier. En « résidence sarthoise » de février à avril, ils ont chacun composé une pièce au Lude et à Villaines-sous-Malicornes, en première partie d'un concert du groupe régulier du musicien compositeur. Les deux créations ont été jouées le lendemain à l'abbaye de l'Épau, au Mans, chacune en première partie d'un concert du groupe Quintet et de Denis Colas Trio.

C'est une véritable aventure musicale et humaine qu'ont vécue à cette occasion ces deux harmonies.

Vendée

Journée de la Trompette

Samedi 12 février dernier, l'Union départementale des sociétés musicales et chorales de Vendée organisait avec le soutien de la Fédération musicale des Pays de la Loire une journée autour de la trompette. Cette action fut un véritable succès. 34 trompettistes originaires des écoles et sociétés musicales affiliées s'étaient inscrits préalablement et ont pu faire la connaissance du quintette Trombamania.

Après une présentation très intéressante de la fabrication des trompettes Selmer, facteur présent toute la journée sous forme d'une exposition d'instruments dans le hall de l'ENMDAD de la Roche-sur-Yon, le travail de détail des partitions a pu commencer avec Jean-Pierre Dubois, professeur coordinateur de cette journée.

En fin de matinée, l'ensemble Trombamania a rejoint les musiciens pour travailler à nouveau les pièces prévues lors du concert de soirée, avant de partager leur déjeuner avec les stagiaires, en toute simplicité et dans la bonne humeur.

L'après-midi, les musiciens de Trombamania ont exposé leur méthode de travail lors des répétitions en quintette. En résumé, chacun a pu réaliser qu'une telle formation nécessite rigueur, attention, écoute et en premier lieu, la nécessité d'affinités musicales et humaines entre les membres de l'ensemble.

Puis certains musiciens ont choisi de présenter au quintette Trombamania, une pièce abordée en cours, pour recueillir des conseils avisés destinés à les faire progresser.

Bien qu'ayant déjà constaté au cours de la journée, le talent et la virtuosité de Trombamania, le concert de clôture a donné à chacun la possibilité de découvrir un ensemble musical d'une très grande qualité, capable de donner l'illusion d'une seule trompette sur scène. Pour compléter l'étendue des talents de ce quintette, l'humour et le dynamisme font de Trombamania un orchestre de chambre novateur et très attachant qui a fait de cette journée de la Trompette une véritable réussite et laissera sans aucun doute à chaque participant, un souvenir mémorable.

L'hiver sied aux Picard(e)s !

L'hiver, souvent long et tardif dans les contrées du Nord, ne serait-il que morte-saison, sur la morne plaine picarde, étirée de l'Île de France à la Belgique. ?

Que nenni ! Car, en février et mars 2005, quatre villes importantes, sans compter leurs campagnes environnantes, ont été animées par le mouvement orphéonique.

En voici quelques échos, certes déjà assourdis par le temps et l'espace...

Laon

Les musiciens Axonais se sont réunis sur la Montagne couronnée, le dimanche 6 février au matin, à l'Hôtel de ville. Accueillis par le président Gérard Villain, les congressistes ont adopté, en session extraordinaire, les amendements statutaires. Puis, ont été approuvés, en séance ordinaire, les rapports, administratif, financier, moral, du secrétaire, Michel Gladieux, du trésorier, Alain Menet, trésorier, et du président. Ensuite, les vérificateurs aux comptes, dont les observations concluaient au quitus, sont reconduits dans leurs fonctions : MM. Nayard, David, Vandenaabeele. Un copieux dossier accompagnait la réunion, suivie d'un concert, après l'intervention d'Yves Daudigny, président du Conseil général.

Beauvais

C'est à une réunion du même type qu'étaient conviés, un mois plus tard, le dimanche 6 mars 2005, les sociétaires de l'Oise. Ces assises se tenaient à Beauvais, dans l'hémicycle du Conseil général. En Assemblée ordinaire, les délégués, après avoir approuvé le compte rendu de la dernière réunion, adoptaient les différents rapports, préparés par Nadine Duval, secrétaire générale, Yvon Mansion, trésorier, Jean Michel Jacquemin, président. Puis, ils fixaient la cotisation 2006 et désignaient les nouveaux vérificateurs aux comptes. Enfin, des modifications aux statuts étaient votées en Assemblée extraordinaire. Deux concerts étaient également au programme, avec l'Ensemble Vocal Cana, sur place et l'Orchestre fédéral, à Milly sur Thérain.

Tergnier

Les musiciens Picards se sont réunis le dimanche 13 mars 2005 à Tergnier (Aisne). Ils ont entendu les rapports

du secrétaire général, Claude Lepagnez, du trésorier, Bernard Groseil, du président Guy Dangain. Ils ont ensuite fixé la cotisation 2006 et renouvelé les vérificateurs aux comptes. Suivait un débat sur la musique à l'école et l'avenir des sociétés, animé par Carole Moreau et Fabrice Colas, intervenants en milieu scolaire. Avant le concert de la classe d'orchestre du Conservatoire, dirigé par Jean Michel Lopez. Jacques Desallangre, député maire de Tergnier, Alain Reuter, vice-président du Conseil régional, chargé de la culture et Laurent Brocheton, président de la Commission culture participaient à cette séance.

Amiens

Ce début d'année 2005 a vu la réalisation du programme prévu par l'Assemblée générale du 7 novembre 2004, pour célébrer le Centenaire de la Fédération, constitué le 19 mars 1905. Dans ce cadre, un concert a été donné le 19 mars 2005 au Cirque d'Amiens, en présence de Maurice Adam, Président de la CMF, suivi d'une réception commémorative à l'Hôtel de ville, berceau de la Fédération. Cette audition a été renouvelée le lendemain. Figurent encore au programme : la Messe du Souvenir du 22 mai, à la Cathédrale, et l'apothéose au Cirque le 23 octobre, pour la clôture de ce jubilé séculaire. Il vient s'y ajouter le Tour de Somme en 8 concerts et plus, qui a pour vocation essentielle de rayonner sur tout le territoire du département.

La Fédération de Picardie a renouvelé dès l'Assemblée générale son Bureau, Président : Guy Dangain ; Vice-présidents : Gérard Villain et Michel Brisse ; Secrétaire général : Claude Lepagnez, adjoint : Jean Michel Jacquemin ; Trésorier : Bernard Groseil, adjoint : Alain Menet.

*Claude Lepagnez,
secrétaire général de la Fédération musicale de Picardie*

Somme

Centenaire de la Fédération, au Cirque d'Amiens

Les téléspectateurs qui ont regardé tard en soirée sur France 3, lundi 21 mars, l'émission spéciale, Les Trophées de la langue française, ont pu constater qu'elle était diffusée depuis le Cirque d'Amiens : Année Jules Verne oblige ! Or, entre ce jour-là et l'enre-

gistrement, le 16 mars, c'est à cet endroit même qu'a été célébré, les 19 et 20 mars, le centenaire de la Fédération de la Somme. Nous allons donc d'autant plus en rendre compte que cette séance était honorée de la présence de Maurice Adam, président de la CMF.

Les préparatifs

Cette commémoration avait été prévue de longue date, car il s'agissait de rendre hommage en même temps à la Fédération, fondée le dimanche 19 mars 1905 à Amiens, et à Jules Verne, décédé dans cette même ville moins d'une semaine plus tard, le vendredi 24 mars exactement. Ce principe étant posé, dès lors, que pouvait-il y avoir de mieux que de reconstituer le concert inaugural du Cirque, le 23 juin 1889, présidé par l'écrivain, qui y prononça un discours resté célèbre ? Dès la création de Musicaa, à l'automne de 2003, un partenariat fut mis en place à cet effet entre son directeur, Dominique Leroy, et la fédération.

Le lever de rideau

Calixte de Nigremont, en M. Loyal, donne immédiatement le ton avec beaucoup d'humour. Dès son entrée en scène, il cède aussitôt la place à la classe d'art dramatique du CNR, tout de rouge vêtue, car costumée en grooms ou en garçons de piste. Sous la direction de leur professeur, Michel Chiron, ces élèves comédiens présentent un montage de textes de Jules Verne, choisis par Claude Lepagnez.

La première partie

L'harmonie Amiens Saint Pierre, sous la direction d'Hervé Winckels, interprète successivement *La marche du Prophète* de Meyerbeer, et *Les voyages de Gulliver*, de Maxime Aulio. Puis, vient le tour du chœur régional Musicaa et de la classe de chant du CNR, conduits par Jean Philippe Courtis, de l'Opéra, leur professeur, qui se produisent dans *Le voyage à Reims* de Rossini et *La fête polonaise* de Chabrier, accompagnés au piano par Eric Scrève, directeur des études au CNR, et Jean Pierre Baudon, professeur. Enfin, harmonie et chanteurs s'unissent pour les *Carmina Burana* de Karl Orff.

La deuxième partie

La Philharmonie de Nantes, formation invitée car originaire de la ville natale de Jules Verne, prend le relais sous la baguette de Frédéric Oster. Elle exécute *La Marche d'Athalie* de Mendelssohn et *la Suite Candide* de Bernstein. Arrive alors le moment tant

attendu où Michel Duchaussoy, sociétaire honoraire de la Comédie française, qui s'est laissé pousser la barbe pour l'occasion, donne lecture du discours de Jules Verne. Que du bonheur pendant une demi-heure ! Et, comme un bonheur n'arrive jamais seul, en voici un second : *Le voyage au Centre de la Terre*, d'après le roman de Jules Verne. Il s'agit d'une création musicale commune à Rodolphe Pierrepont, Fabrice Planquette et Vadim Vernay, sur des livrets de Rodolphe Pierrepont et Claude Lepagnez, avec, pour solistes, Jean-Philippe Courtis et Louise Baudon, voix d'enfant.

Un public d'élite

L'auditoire applaudit à tout rompre, et accorde une standing ovation aux artistes. À la séance privée du 19 mars, les invités remarquent, outre le président de la CMF, la présence de nombreux élus municipaux, cantonaux, régionaux, nationaux. Parmi eux, entre autres : Brigitte Fouré, maire d'Amiens, conseillère régionale de Picardie ; Maxime Gremetz, conseiller régional ; Olivier Jardé, conseiller général, tous deux députés de la Somme ; Frédéric Thorel, conseiller municipal d'Amiens, vice-président d'Amiens Métropole, chargé du développement culturel.

La réception commémorative

Suit à la salle des fêtes de l'Hôtel de ville d'Amiens, une élégante réception offerte par la Ville et la Communauté d'agglomération. Car c'est là que, voici cent ans, jour pour jour, la Fédération des Sociétés musicales de la Somme a été constituée, avec, déjà, deux Amiénois à sa tête. Le président Jean-François Cotteaux, professeur d'écriture au Conservatoire et directeur de l'Harmonie municipale, d'une part et le secrétaire général, Zéphyr Thuillier, chef de la Fanfare du Faubourg de Beauvais, d'autre part. Deux responsables de formations d'amateurs !

Mais, il restera encore bien des occasions de se retrouver entre musiciens et mélomanes pour ce jubilé séculaire. En particulier, la messe à la cathédrale le 22 mai, et l'apothéose du 23 octobre, au Cirque, avec la fine fleur du mouvement orphéonique.

Sans oublier, entretiens, 'le Tour de Somme en 80 concerts', et même bien davantage. À bientôt donc !

Claude Lepagnez,
secrétaire général de la Fédération
musicale de la Somme

Provence Côte-d'Azur

Alpes de Haute-Provence

Une Sainte-Cécile insolite à Forcalquier

Les musiciens ont célébré une éclatante Sainte-Cécile parrainée par le ministre délégué aux Anciens combattants, monsieur Hamlaoui Mekachera. En associant à cette fête traditionnelle, le 60^e anniversaire de la Libération, Forcalquier a su donner un spectacle historique, émouvant et insolite.

Cette année la Sainte-Cécile, calée la veille de la date calendaire officielle, a eu une aura particulière et ce à la faveur de l'investissement sans faille de l'Écho forcalquièren et en particulier de son directeur musical Didier Raynal.

Ce sont, en effet, deux concerts, à haute valeur ajoutée historique, placés sur la partition du 60^e anniversaire de la Libération qui ont été livrés dans un Espace culturel comble.

En partenariat avec le Chœur du Pays de Forcalquier dirigé par Claude Martel, l'association 39-45, une mémoire vivante, les écoles primaires Espariat et Jeanne D'arc, le programme a été décliné, dans un savant mélange, notes historiques et gammes musicales et vocales.

Tout a été judicieusement pensé, le jaune et rouge de la Provence libérée garnissaient les rangs de l'Écho, le bleu-blanc-rouge national entourait le col des choristes, un peu plus loin, le drapeau européen et la bannière étoilée des troupes libératrices ajoutaient un joli visuel au talent des interprètes.

Défaite de 1940 et instauration de la collaboration symbolisée par l'entrevue de Montoire, Pétain-Hitler, période des communautés indésirables juives, tziganes... dont quarante et un juifs réfugiés à Forcalquier qui furent déportés, éclaircies de la Résistance, grand coup de soleil libérateur et grande question : « Pourquoi les guerres ? » furent déclinés dans un diaporama fourni, pédagogique fondé sur un socle « Oublier le passé, c'est se condamner à le revivre ».

Mais comme tout doit se terminer dans la joie, comme le furent les heures libératoires de 1944, la musique servit bien sûr de fil conducteur. *La Marche des Africains*, celle de la 2^e DB, *Le Chant des Partisans*, les rythmes endiablés du *Petit vin blanc*, de la *Jolie fleur de Paris*, et bien sûr *La Marseillaise* chantée par une salle debout, furent autant d'étapes pour conclure sur une grande bouffée d'espoir en l'avenir, l'hymne européen *L'Ode à la joie* de Beethoven celle où « tous les hommes sont des frères ».

Les enfants de Jeanne d'Arc, d'Espariat et la récitante à l'impeccable locution, Jeanne Perrousseau, auront apporté la juste touche d'émotion pour ce concert tout à l'honneur de l'Écho forcalquièren et de ses partenaires qui reçurent un bouquet de louanges de la part de l'assistance parmi laquelle nous avons pu noter autour de Julienne Vandekerckhove, présidente de l'Écho, le sous-préfet Ferdinand-Maurice Constant, le maire et conseiller régional, Christophe Castaner, de nombreux élus de l'intercommunalité, Pierre Mollet président de la Fédération musicale de haute-Provence.

Jean-Luc Icard

concert historique pour l'Écho forcalquièren



Un concert de prestige

Pour la quatrième année consécutive, la Fédération musicale du Var a organisé un grand concert où participaient près de 300 musiciens dirigés par 10 chefs d'orchestre.

Sous l'impulsion de son dynamique président, Marcel Demichelis, la Fédération musicale du Var a organisé ce grand concert de prestige, dans la salle du Forum du Casino, à Hyères-les-Palmiers.

La mise en place de cette manifestation a lieu au milieu de l'année précédente. La liste des morceaux est fixée par les différents chefs de musique participants au concert. Toutes les harmonies sont informées de cette manifestation et du programme ainsi arrêté.

Les harmonies, dès la rentrée de septembre, peuvent répéter les œuvres choisies et les mettre à leurs programmes des concerts de Sainte Cécile ou de printemps. Outre l'organisation menée de main de maître par Marcel Demichelis, assisté par l'ensemble des conseillers fédéraux, c'est la date du concert au 16 janvier 2005 qui a été retenue.

Ainsi, ont répondu à l'invitation de Marcel Demichelis, les harmonies de Brignoles, Carqueiranne, La Crau, La Garde, Hyères, Ollioules, Le Pradet, Saint-Cyr-sur-Mer, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages auxquelles se sont jointes les harmonies d'Aubagne et La Ciotat, des Bouches du Rhône.

Dès 9h, les musiciens se pressaient à l'entrée du Forum, retrouvaient les salles annexes, aménagées par pupitres, s'échauffaient et après accord, pouvaient prendre place sur la scène dressée dans la salle. Ils allaient pouvoir enfin répéter sous la direction des différents chefs. Ce grand orchestre, une fois installé, était mis à la disposition du premier chef de musique et ainsi de suite. Travailler ensemble, sous des directions différentes, fût une tâche aisée, car chacun avait à cœur que tout se déroule correctement tout au long de la journée. Ainsi cette répétition générale dura près de trois heures. Le temps passa trop vite. Mais avant de passer à table, chacun pouvait être satisfait du travail réalisé.

Le repas fut partagé par 500 convives. Les tables dressées dans les salles annexes, un traiteur était chargé de préparer les différents plats. Il est à noter que le coût des repas



concert de prestige à Hyères les Palmiers

des musiciens était pris en charge par la Fédération musicale du Var. Au cours du repas, ce fut l'occasion de mieux se connaître, les musiciens partageant leurs expériences, rappelant des souvenirs de concerts, ou de rencontres. Puis vint le moment où, pupitre par pupitre, chacun prit place sur la scène, pour un dernier accord avant que débute ce grand concert.

Le programme choisi avait de quoi satisfaire tous les auditeurs présents dans la salle. Parmi le public, avaient pris place l'Adjoint au maire de Hyères, délégué aux événements, Paul Courtial, vice-président de la CMF et président de l'union des Fédérations de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les présidents et représentants des Fédérations du Vaucluse, des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes et des Bouches du Rhône. Des représentants du monde musical, Jean-Michel Ballada, ancien chef de musique des armées, monsieur André Guigou, compositeur, étaient parmi le nombreux public. Des représentants des communes des harmonies participantes à ce grand concert, étaient également présents.

À 16h précises, le silence se fit dans la salle et Patrice Lartigue chef de La SixFournaise (Six-Fours) dirige une de ses compositions, *L'Hymne* de la Fédération musicale du Var. Puis ce fut au tour de Jean Arèse, chef de musique de La Seynoise (La Seyne), de diriger une œuvre de Leroy Anderson, *Bugler's Holiday*, l'ensemble des trompettes et cornet donna le meilleur de lui-même pour ce morceau. Louis Ravel, chef de musique de La Crau, nous entraîna dans un pot-pourri d'airs américain, une œuvre signée H.L. Walters, Hootenanny. Roger Jacques, ancien chef de musique de La Saint Nazairienne (Sanary) dirigeait ensuite une de ses compositions, *Parade*. Michel Lazzarini, chef de musique de l'Harmonie Mussou (La Garde) lui succédait pour diriger *Rock Fever* de Dominique Wyckhuys. Laurent Canavesio, chef de musique de la Lyre Provençale d'Ollioules, dirigeait

ensuite une composition de Daniel Bimbi, *Santa Cecilia*. Ce fut au tour d'Alain Chiva, chef de la musique d'Hyères de diriger un morceau plein d'entrain, *The Peanut Vendor*, de Sunshine et Gilbert. Gabriel Sauvère, chef de musique de La Renaissance du Pradet, avait choisi une marche de W. Laserons, *Viva Caecilia*. Jean-Paul Pastourelly, chef de musique du Progrès Musical (St Cyr-sur-Mer), dirigeait une œuvre célèbre de A. Parlow, *Amboss Polka* ou *Polka de l'enclume*, avec deux solistes sur enclumes, Catherine Rubben et Louis Ravel.

Avant de se séparer, et dans la tradition provençale, l'orchestre, sous la direction de Patrick Recous, sur un arrangement de Jacques Raon, interprétait *La Coupo Santo* avec les chanteurs, Baptistin Cayol, président adjoint de la Fédération musicale du Var, accompagné par M. Guigou de Hyères et du public. En bis et à la demande du public, l'orchestre interprétait à nouveau la *Polka de l'Enclume*, mais la direction était alors assurée par Louis Ravel et Jean-Paul Pastourelly rejoignant Catherine Rubben.

Que dire de plus sur cette journée ? Le plus jeune musicien au sein de l'orchestre était âgé de 10 ans et le plus ancien 96 ans. Seule la musique peut être un vecteur de rassemblement de plusieurs générations, pour une seule et même passion. Il convient également de signaler qu'une urne avait été placée à l'entrée de la salle, au profit de la Croix Rouge, « Asie Solidarité ». Le public n'a pas ménagé ses applaudissements tout au long du concert, l'ensemble des musiciens, après une dernière présentation des chefs de musique, pouvait enfin quitter la scène sous une salve d'applaudissements.

Il convient d'adresser un grand bravo à Marcel Demichelis pour la parfaite organisation de cette journée. Un grand merci est également adressé au public venu nombreux, sans oublier les techniciens de la salle qui ont tout mis en œuvre

pour la réussite de cette journée. Rendez-vous a été pris pour l'an prochain, avec d'autres œuvres et la participation de nouveaux musiciens, d'autres chefs de musique, mais dans une ambiance toujours aussi conviviale.

Merci à tous les musiciens (femmes et hommes) pour ces moments de bonheur, vous avez accompli une sacrée performance, monté un concert de qualité avec une seule répétition d'ensemble.

Bien sûr, l'activité de la Fédération musicale du Var ne se résume pas à un concert de prestige. Cette année encore, avec la participation de la ville d'Hyères et de l'Union des Fédérations musicales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, présidée par Paul Courtial, la fédération musicale du Var, sous la présidence de Marcel Demichelis et avec le sens de l'organisation qui lui est reconnu, a mis en place un festival-concours national pour orchestres d'harmonie, du 15 au 17 avril 2005.

Ce festival-concours a réuni 25 ensembles. Outre la participation aux épreuves du concours national, les formations se sont produites en divers points de la ville (places, marchés, squares...), une façon de montrer à la population que la musique d'harmonie continue d'être pratiquée de nos jours, que nous ne sommes pas « des dinosaures » et que cette pratique se fait avec des hommes, des femmes, des jeunes, des anciens qui n'ont qu'un seul souhait, partager et faire partager une passion commune, sans exclusive : la musique.

Marcel Demichelis, outre la partie musicale, a également organisé le séjour des ensembles qui souhaitaient être hébergés un jour ou deux. Un festival-concours ne saurait être complet sans organiser un concert de gala, concert qui s'est déroulé le samedi 16 avril, au Forum du Casino de Hyères. La proclamation des résultats a eu lieu le dimanche 17 avril, dans l'après-midi.

Le festival-concours terminé, il restera à la Fédération musicale du Var, d'organiser avec l'Association Restanques, présidée par Michel Pellegrino, clarinettiste de talent, le Festival de l'Anche qui se déroulera à Hyères, les 4 et 5 juin 2005. Plusieurs activités seront proposées à cette occasion. Tout d'abord, la mise en valeur de l'anche et de la canne de Provence dont elle est tirée.

Participeront à ce festival plusieurs fabricants d'anches, des facteurs d'instruments et des artisans qui travaillent la canne pour en faire des paniers ou autres ustensiles. Dans le cadre de ce festival, le concours de l'Anche d'Or, organisé depuis plusieurs années, voit se produire des ensembles de clarinettes, saxo, hautbois, bassons, tous de qualité, pour tenter de décrocher l'Anche d'Or d'autant qu'il y en aura trois cette année (soliste, ensemble et jazz).

Cette année, le succès de ce concours devrait se confirmer par de nombreux participants. Il est également envisagé d'ouvrir une master classe, d'organiser deux concerts avec la participation de Guy Dangain qui présidera d'ailleurs le jury chargé d'attribuer les trois Anches d'Or et les autres récompenses.

Au mois de juillet, la région, et plus particulièrement dans la ville de La Londe, la Fédération musicale du Var aura le privilège d'accueillir l'Orchestre national d'harmonie des jeunes de la CMF du 15 au 31. C'est dans les locaux et les jardins de l'Agelonde que les musiciens, leur directeur musical et tout l'encadrement se retrouveront dans un cadre merveilleux afin de mettre en place les concerts qui clôtureront ce stage. Marcel Demichelis a pensé également à organiser une journée-rencontre avec ces musiciens et les musiciens du département qui le désireraient. Déjà, et par avance, nous souhaitons à l'ensemble des participants à ce stage de passer un agréable séjour dans notre région.

Après cette activité, la Fédération musicale du Var ne sera pas en sommeil, la préparation du prochain congrès fédéral sera lancée et qui se déroulera à La Garde, le 9 octobre 2005. Le programme du prochain concert de prestige aura été communiqué aux ensembles participants, il conviendra d'en lancer l'organisation afin d'être au point le 2 février 2006. Sous la présidence de Marcel Demichelis, la Fédération musicale du Var se réunit environ tous les mois et dans différents lieux, à l'invitation des sociétés qui le désirent.

Un grand bravo et un grand merci à Marcel Demichelis pour son dévouement à la cause musicale, merci à l'ensemble des membres du Conseil fédéral pour leur action.

Merci à la CMF pour la confiance qu'elle manifeste à la Fédération du

Var, ainsi qu'à l'Union des Fédérations Provence-Alpes-Côte d'Azur, en leur confiant l'organisation de telles manifestations dont elle a le patronage.

J.-P. Pastourelly,
secrétaire général de la FMV

Rhône - Alpes

Isère

Des cordes à Vif...

Des cordes, certes, mais pas seulement : des plumes aussi ! N'avons-nous pas lieu de nous demander ce que viennent faire des volatiles dans le monde de la musique ?

La « plume » est, pourtant, un terme bien connu de nos amis mandolinistes : il s'agit du plectre ou médiateur avec lequel ils « pincet » leurs cordes. Au XVIII^e siècle, le plectre n'était rien d'autre qu'une plume d'aigle, de corbeau, d'autruche, ou, pour les moins fortunés... de poule ou de pintade. Les 28, 29 et 30 janvier, pas moins de 60 stagiaires de tous âges, certains venus du Sud-Ouest, des Savoie ou de la Loire, ont participé avec enthousiasme au 1^{er} stage de mandoline et guitare, organisé à l'école de musique de Vif, qui compte près de 500 élèves et qui ouvrirait, l'an dernier, la 1^{re} classe de mandoline de la région Rhône-Alpes. Auprès des hautbois, cors, accordéons et des instruments plus « classiques », la mandoline a tout de suite trouvé une place de choix. Le temps d'un week-end, elle s'est faite complice de la guitare et le résultat a dépassé toutes les espérances : mieux qu'un succès, un triomphe et la preuve indéniable que, d'une part, la mandoline est en plein renouveau et que, d'autre part, la pratique amateur de ces instruments à cordes pincées présente un intérêt musical intrinsèque tout à fait compatible avec la création et l'exigence musicale, comme c'est depuis longtemps le cas pour la guitare. Plus question donc de cantonner la mandoline dans les romances napolitaines.

Preuve manifeste de cette vitalité, l'impressionnante prestation des stagiaires lors de l'audition de fin de stage le 30 janvier, à la salle des fêtes



rencontre à Vif

trop exigüé pour les spectateurs venus nombreux, parmi lesquels, Dominique Santacroce, président de la Fédération des sociétés musicales dauphinoises (FSMD). Debout, pour la plupart, ils ont pu écouter des œuvres de Barbella, Monti, Pergolese, Calace, interprétées, avec sérieux et émotion, par des stagiaires guitaristes et mandolinistes. En 2^e partie, tous les stagiaires réunis en deux ensembles auxquels se sont joints clarinettistes, flûtistes, percussionnistes et corniste de l'école et deux harpistes du CNR de Grenoble. La *Symphonie en mi mineur* de Wolki pour orchestre à plectres, instruments à vent, harpes et percussions, a été dirigée par Vincent Beer Demander, directeur du stage, suivie du *Concerto Veneziano* de R. Paulsen pour mandoline solo, dirigé par le guitariste Grégory Morello, professeur à l'Académie de musique de Versailles.

Ce résultat couronne de longues semaines de préparation et deux jours et demi de travail intensif, tant pour les élèves que pour leurs professeurs. Cours individuels, master classes, travail d'orchestre, conférence, atelier lutherie avec Christopher Schuetz, spécialiste des cordes pincées, informations, conseils, concerts... Pendant tout le week-end, l'école de musique a vibré au son des arpèges et des tremolos, s'imposant définitivement comme un pôle important de la diffusion et de la formation pour la mandoline en France. Ce projet pédagogique ambitieux a requis tout le talent et l'énergie de quatre professeurs et trois intervenants, tous 1^{er} prix de conservatoires de France ou d'Italie : les mandolinistes, tous anciens élèves de Florentino Calvo, Cécile Valette, professeur à Ugine, Annick Robergeau, à Bordeaux, Fabio Gallucci en Italie

(Naples), Vincent Beer Demander, à Vif et Annecy ; pour les guitaristes : Elsa Decorme, professeur à Vif, Grégory Morello, à Versailles et Marilyn Montalbano, à Marseille ; et l'aimable participation d'autres professeurs de l'école de Vif : Frédéric Sillitti (percussion), Olivier Gardien (piano) et Sylvain Koelsch (cor).

Malgré des journées très chargées, ils ont donné un récital, le samedi soir à l'église, faisant partager leur passion avec des œuvres de Calace, Bach, Piazzola, Machado, Nicolau, et, en prime, une création mondiale avec le Duo Gallucci-Valette.

Bravo et merci à ces musiciens qui n'ont pas trente ans, pour leur talent et leur dévouement, bravo et merci à l'école de musique de Vif, à Émile Vacher, directeur de l'école et vice-président de la FSMD, à l'Association musicale de Vif et à son président Philippe Margue, pour leur initiative et leur travail.

Ce stage aura en suite : la « version 2006 » devrait avoir lieu à la même période et sera animée par la même équipe sous l'égide de l'AMV, avec Elsa Decorme, C. Schuetz et six autres professeurs formant le Nov' Mandoline-Sextet. Le stage mettra à l'honneur le compositeur italien Claudio Mandonio, auteur de belles partitions pour mandoline solo, orchestre à plectres et... big -band !

Savoie

L'évènement musical du nouvel an

Créé en 1998 par Serge Herlin, le concert viennois du nouvel an offert par la ville de Chambéry, et donné par "Musiques en Fêtes" à l'Espace Malraux, a connu un tel succès qu'il a fallu lui adjoindre une deuxième

séance consécutive en 1999, puis en 2004, une troisième : ce triple concert, désormais réparti sur un week-end, a drainé dans la Cité des Ducs près de 3000 personnes les 1^{er} et 2 janvier 2005 ! Mais les amateurs de musique et de ballets viennois n'avaient pu y trouver place ont eu l'occasion d'assister, le dimanche suivant, à une 4^e session de ce même concert dans une salle des fêtes comble, à Jacob-Bellecombette, à trois kilomètres de là. La 5^e session avait lieu le 14 janvier, à l'Espace F. Mitterrand de Montmélan, avec la même réussite. Enfin, pour faire bonne... mesure, un sixième concert - même programme musical, à l'exclusion des ballets - en l'église de Saint-Jeoire-Prieuré, au profit de l'ONG Forzi (opération Urgence Thaïlande).

À la base de ce succès prolongé, l'orchestre symphonique de Musiques en Fêtes avec sa soixantaine d'exécutants dont deux harpistes. Ainsi, pour la huitième année consécutive à la période des fêtes, cette gageure est accomplie par Serge Berlin, "quatre fois vingt ans", un bel exemple de longévité et de polyvalence musicale. Recréer à chaque fois un ensemble cohérent qui n'existe qu'à l'occasion des diverses festivités de l'année, avec des éléments d'âge et de niveau différents : instrumentistes amateurs (en majorité), élèves et professeurs de l'École nationale de musique, ainsi que quelques professionnels (dont le Quatuor de violons William Garcin). Cette année encore cet orchestre, mis sur orbite viennoise par la baguette impériale de... "Herlin l'Enchanteur", allait entraîner l'assistance dans le tourbillon coloré des valse et des polkas, tandis que, pas à pas, la saga des Strauss nous était contée par Denise Etiévent, la présentatrice.

Les fastes viennois

Un programme somptueux, varié, pétillant comme du champagne, un spectacle musical rehaussé par l'ordonnance exquise des illustrations chorégraphiques, où la grâce s'allie à la rigueur géométrique : ballets de Solange Bert-Moiöli, ballets de la Compagnie lyonnaise J.-M. Belmont, exhibition "classique" des ballerines Marina Sibilet et Jennifer Musso sur une chorégraphie du chambérien Matthieu Barrucand. Dans la cité des Ducs, et ailleurs, ce fut évidemment le triomphe des "rois de la valse", un triomphe qu'ils partagent confraternellement avec



↑ Nouvel an à Chambéry

Mozart, Niccolò Isouard et Rossini, invités eux aussi aux fastes viennois. Ils offrirent ainsi l'opportunité à Jean-Raphaël Lavandier de donner la "Sérénade" et d'interpréter "L'air du champagne" (extraits de *Don Giovanni* de Mozart) avec toute la mâle puissance expressive du baryton ; à la voix mélodieuse et nuancée de Carole Trouseau, soprano, de proposer *Le billet de loterie*, un billet... gagnant (opéra comique de Niccolò Isouard) ; et aux deux chanteurs de se donner la main dans "La ci darem' la mano" (*Don Giovanni* de Mozart).

Très apprécié du public, le morceau de bravoure des solistes William Garcin et Philippe Wucher, au violon, dans la *Czardas de La Chauve-souris* (Johann Strauss fils). Non moins appréciée, l'exécution très enlevée de l'ouverture de *La Pie voleuse*, agrémentée d'un gag scénique aux dépens de Rossini, dont le génie ne manquait ni d'humour ni de fantaisie ! Place ensuite au romantisme sur les bords du *Danube bleu* : sur scène, la grâce et la sensibilité des ballerines solistes Marina Sibilet ou Jennifer Musso - en fonction de la disponibilité de chacune à la date du concert. Dans un décor quasi virtuel, essentiellement suggéré par la puissance évocatrice de la musique emblématique de Johann Strauss fils, avec, dans le rôle du récitant, le talentueux duo lyrique formé par Carole et Jean-Raphaël.

Après ce moment de pure poésie, nouveau changement de registre et de rythme : la tonique *Marche de Radetzky*, par deux fois, allait finalement mettre au pas... cadencé une assistance très réactive, définitivement galvanisée, et qui a désormais pris goût à ces exquis "viennoiseries" offertes en étrennes.

Guy Etiévent

Haute -Savoie

Un stage musical pour les adultes

Fondée en 1938, la Fédération musicale du Chablais, une des trois composantes de l'Union des Fédérations de Haute-Savoie, s'est fixée comme mission d'aider le développement des sociétés musicales locales. Outre son aide administrative, la Fédération a principalement axé son action sur la formation des jeunes afin d'assurer la relève des musiciens des orchestres. Mais à l'heure où les écoles de musique sont bien structurées et fonctionnent avec des professeurs diplômés, elle a décidé de se consacrer plus particulièrement aux forces vives des orchestres d'harmonie.

Elle a donc organisé un week-end de formation pour adultes les 29 et 30 janvier 2005, dans les locaux des deux harmonies de Thonon-les-Bains.

Ce n'est pas facile de faire le premier pas et d'oser se frotter au regard des autres quand cela fait de nombreuses années que l'on joue dans un orchestre ! Et pourtant, ils étaient 35 courageux à avoir décidé de retourner le

temps d'un week-end sur les bancs de l'école de musique.

Au programme le matin, une heure de travail physique autour de la respiration suivie d'ateliers musicaux par petits groupes. L'objectif était de répondre aux questions que les adultes se posent ; eux qui n'ont pas toujours eu la chance d'avoir la formation que reçoivent aujourd'hui leurs enfants.

Après le déjeuner, place à une après-midi entièrement dédiée au travail instrumental. Quasiment tous les instruments de l'orchestre d'harmonie étaient représentés : flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor, tuba, percussions... Chacun a pu bénéficier des conseils avisés de professeurs à l'écoute. Les sujets abordés étaient nombreux : correction de petits défauts acquis avec le temps, technique de base, exercices journaliers à effectuer, matériel, méthode de travail... Les stagiaires ont également eu l'occasion de jouer au sein de petits ensembles.

Le dimanche matin, place à l'orchestre ! Le programme comprenait trois pièces de difficultés variées. Il s'agissait de les interpréter correctement avant la fin de matinée. Pour cela, les membres de la commission stages n'ont pas ménagé leurs efforts pour que ce week-end soit une réussite.

Le bilan de cette première en Haute-Savoie est plus que positif. Les stagiaires ont pu échanger leurs impressions autour du verre de l'amitié offert par la Fédération.

Chacun est venu pour des raisons très différentes, mais tous sont impatients de revivre un week-end ensemble l'année prochaine. Ainsi, au-delà du bilan musical, le bilan humain est tout aussi satisfaisant puisque ces journées ont contribué à resserrer les liens entre les membres de la 'Fédé'. ▲

les stagiaires réunis à Thonon-les-Bains



concours

■ 11 mai 2005

Mulhouse (68)

56^e Concours de chant choral scolaire du Haut-Rhin

Jean-Pierre Moser, résidence Orange, 36 rue Anna Schoen, 68200 Mulhouse ;
tél.: 03 89 42 68 18.

■ 14 et 15 mai 2005

Bouzonville (57)

Concours national et épreuves de classement pour harmonie, batteries-fanfars, brass bands, bigs bands, orchestre d'accordéons, à plectres, chorales et classes d'orchestre tous niveaux.

Eric Hild, 4 avenue de la Gare, 57320 Bouzonville ; tél.: 03 87 78 41 89 ;
fax.: 03 87 78 41 95 ;
federation-musique-mmm@wanadoo.fr

■ 15 mai 2005

Saint-Nazaire (44)

Concours national pour orchestres d'harmonie, pour tous niveaux.

Patrick Perrin, 53 rue du Commandant Cousteau, 44600 Saint-Nazaire ;
tél.: 02 40 91 75 50 et 06 08 88 16 03 ;
perick@wanadoo.fr

■ 18 mai 2005

Strasbourg (67)

56^e Concours de chant choral scolaire du Bas-Rhin

Gérard Foltz, 3 rue du Falkenstein, 67800 Hoenheim ; tél.: 03 88 33 36 11

■ 21 et 22 mai 2005

Saint-Pierre-des-Corps (37)

Concours national pour harmonies.

Harmonie municipale, Christophe Perault, Mairie, 37700 St-Pierre-des-Corps ; tél.: 02 47 32 06 87 ; fax.: 02 47 63 43 00 ;
courriel: harmoniespdc@wanadoo.fr

■ 28 et 29 mai 2005

Aurillac (15)

Concours national pour orchestre d'harmonie, batteries-fanfars, chorales (complet, sauf chorales).

Didier Lalande, ENMD d'Aurillac, 37 rue des Carmes, 15000 Aurillac ;
tél.: 04 71 63 72 93 (H.R.).

■ 5 juin 2005

Theys (68)

Concours de Batterie-Fanfars organisé par l'Écho du Merdaret

Léon Peillard, mairie de Theys ;
tél.: 04 76 71 05 47.

■ 12 juin 2005

Oyonnax (01)

Concours national pour orchestre d'harmonie, tous niveaux.

Dominique Salomez ; tél.: 04 74 81 96 90 ;
Fédération musicale de l'Ain ;
tél.: 04 74 25 66 12.

■ 12 juin 2005

Vienne (38)

Concours national pour orchestre à plectres et cordes pincées, tous niveaux.

Fédération musicale dauphinoise, Le Beau Levant, 9 rue Ferrer, 38500 Voiron ; tél.:
04 76 65 64 26 ; fax.: 04 76 05 65 36.

■ 19 juin 2005

Cambrai (59)

Concours national et festival pour harmonies, batteries-fanfars et fanfars.

FRSM du Nord - Pas-de-Calais, 121 rue Barthélémy Delespaul, 59000 Lille ; tél.:
03 28 55 30 20 ; fax.: 03 28 55 30 29.

■ 21 mai 2006

Niort (79)

6^e Concours national pour orchestres d'harmonies.

Valérie Giraud, 81 rue du fief des Amoureux, 79000 Niort, tél.: 05 49 33 03 00.

■ 27 et 28 mai 2006

Lempdes (63)

Concours national pour harmonies.

Association orchestre d'harmonie de Lempdes, 3 impasse Croix Bosse, 63370 Lempdes ; tél.:
06 81 07 09 64 ; ohlempdes@wanadoo.fr.

■ 3 et 4 juin 2006

Mâcon (71)

Concours national pour harmonies tous niveaux.

Harmonie municipale de Mâcon, 3 rue de la préfecture, 71000 Mâcon,
tél.: 03 85 38 96 79.

congrès

■ 21 et 22 mai 2005

Pont-de-Vaux (01)

Assemblée générale de la fédération musicale de Rhône-Alpes.

FM de l'Ain, Centre culturel, clos Bosoni, 01340 Montrevel-en-Bresse,
tél./fax.: 04 74 25 66 12 ; FM Rhône-Alpes, tél./fax.: 04 50 02 52 05.

■ 5 juin 2005

Gueugnon (71)

72^e congrès de la fédération musicale de Saône et Loire

FMSL, 27 avenue Niepce, 71100 Chalon-sur-Saône ; tél.: 03 85 48 89 87.

■ 26 juin 2005

Neuville-les-Dames (01)

Assemblée générale de la fédération musicale de l'Ain

Michel Chapeland, président de l'Écho du Renom, le Village, 01240 Saint-André-le-Bauchoux ; tél.: 04 74 42 56 74 ; FM de l'Ain, tél.: 04 74 25 66 12.

■ 13 novembre 2005

Granville (50)

Congrès de la fédération musicale de Basse-Normandie

André Petit, 100 ter, bd herbet Fournet, 14100 Lisieux, tél./fax.: 02 31 62 18 47.

stages

■ Les 10/04, 1/05, 19/06, 23/10, 13/11/2005

Montmélián (73)

et les 8 et 9/10/2005

Aix-les-Bains (73)

Répétitions du Chœur mixte départemental de la F.M. de Savoie, suivies de 3 concerts (19/20,26/11)

F.M. de Savoie, 96 rue du Nivolet, 73000 Chambéry, tél.: 04 79 62 51 05.

■ du 2 au 19 juillet 2005

Pont-de-Veyle (01)

Stage 2^e niveau (2 au 10/07), stage 1^{er} niveau (11 au 19/07)

FM de l'Ain, Centre culturel, clos Bosoni, 01340 Montrevel-en-Bresse ; tél.: 04 74 25 66 12.

■ du 4 au 8 juillet 2005

Les Karellis (73)

Stage national de pédagogie de direction de chœur

CMF, 103 bd de Magenta, 75010 Paris, tél.:
01 48 78 39 42 ; fax.: 01 45 96 06 86 ;
cmf@cmf-musique.org ;
www.cmf-musique.org

■ du 4 au 13 juillet 2005

Les Karellis (73)

Colonie musicale ouverte aux

enfants de 11 à 14 ans inclus suivie d'un spectacle

F.M. de Savoie, 96 rue du Nivolet, 73000 Chambéry, tél.: 04 79 62 51 05.

■ du 5 au 16 juillet 2005

Dolomieu (38)

Séjour musical d'été de pratique d'orchestre (10-16 ans)

FSMD, le beau Levant, 9 rue Ferrer, 38500 Voiron, tél.: 04 76 65 64 26 ; fax.: 04 76 05 65 36 ; fsmd.delphine@neuf.fr

■ du 16 au 31 juillet 2005

La Londe-les-Maures (83)

Stage de l'orchestre national d'harmonie des jeunes

CMF, 103 bd de Magenta, 75010 Paris, tél.: 01 48 78 39 42 ; fax.: 01 45 96 06 86 ; cmf@cmf-musique.org ; www.cmf-musique.org

■ du 17 au 23 juillet 2005

Munster-Le Kleeback (68)

Stage d'orchestre d'harmonie junior (55 places).

FSMA, maison des associations, 1a place des Orphelins, 67000 Strasbourg, tél.: 03 88 35 11 25 ; http://fsma.com

■ du 20 au 29 juillet 2005

Pont-de-Veyle (01)

Stage de direction (nombre limité)

FM de l'Ain, Centre culturel, clos Bosoni, 01340 Montrevél-en-Bresse ; tél.: 04 74 25 66 12.

■ du 22 au 29 juillet 2005

Pont-de-Veyle (01)

Stage d'orchestre

FM de l'Ain, Centre culturel, clos Bosoni, 01340 Montrevél-en-Bresse, tél.: 04 74 25 66 12.

■ du 22 au 30 juillet 2005

Bonny sur Loire et Cosne sur Loire (45)

Stage instrumental, direction J.-C. Cholet et B. Renaudin

Office du tourisme, stage instrumental, 29 grande rue, 45420 Bonny sur Loire, tél.: 02 38 31 57 71 ; www.valdejazz.com

■ du 22 au 30 juillet 2005

Saint-Beauzire, Brioude (43)

Stage national d'orchestre d'accordéons

CMF, 103 bd de Magenta, 75010 Paris, tél.: 01 48 78 39 42 ; fax.: 01 45 96 06 86 ; cmf@cmf-musique.org ; www.cmf-musique.org

■ du 23 au 30 juillet 2005

Cosne sur Loire (45)

Stage vocal, direction P.-G. Verny avec la participation de Didier Lockwood dans le cadre du Festival Val de jazz

Office du tourisme, stage vocal, 29 grande rue, 45420 Bonny sur Loire, tél.: 02 38 31 57 71 ; www.valdejazz.com

■ du 25 au 29 juillet 2005

Munster-Le Kleeback (68)

Stage mon premier orchestre (40 places).

FSMA, Maison des associations, 1a place des Orphelins, 67000 Strasbourg, tél.: 03 88 35 11 25 ; http://fsma.com

■ du 24 au 30 juillet 2005

Munster-Le Kleeback (68)

Stage de direction d'orchestre d'harmonie (12 places)

FSMA, Maison des associations, 1a place des Orphelins, 67000 Strasbourg, tél.: 03 88 35 11 25 ; http://fsma.com

■ du 14 au 19 août 2005

Landersen-Sondernach (68)

Stage de trombone (40 places)

FSMA, Maison des associations, 1a place des Orphelins, 67000 Strasbourg, tél.: 03 88 35 11 25 ; http://fsma.com

■ du 22 au 26 août 2005

Les Karellis (73)

Stage de l'orchestre départemental d'harmonie de Savoie, suivi d'un concert direction Jacob de Haan (26/08/05, La Motte-Servolex)

F.M. de Savoie, 96 rue du Nivolet, 73000 Chambéry, tél.: 04 79 62 51 05.

■ du 26 au 31 août 2005

La Féclaz (73)

Stage d'accordéons organisé par

les Accordéonistes de Chambéry et du Sud-Est, suivi d'un concert.

F.M. de Savoie, 96 rue du Nivolet, 73000 Chambéry, tél.: 04 79 62 51 05.

■ du 25 au 30 octobre 2005

Pont de Veyle (01)

Stage de batteries-fanfaires

FM de l'Ain, Centre culturel, clos Bosoni, 01340 Montrevél-en-Bresse ; tél.: 04 74 25 66 12.

festivals-concerts

■ 5 juin 2005

Saint-Jean-le-Vieux (01)

Festival du groupement des Bords de l'Ain

Gilbert Lazzarini, allée Verte, 01640 Saint-Jean-le-Vieux ; tél.: 04 74 36 97 65.

■ 18 et 19 juin 2005

Collonges (01)

Festival du groupement du Pays de Gex

Pierre Perreol, président de l'Écho du Fort l'Écluse de Collonges ; tél.: 04 50 59 60 49.

■ 25 juin 2005

La Vavoire (73)

Concert de l'orchestre départemental d'accordéons.

F.M. de Savoie, 96 rue du Nivolet, 73000 Chambéry, tél.: 04 79 62 51 05.

■ 25 et 26 juin 2005

Ugine (73)

Festival départemental des

batteries-fanfaires

F.M. de Savoie, 96 rue du Nivolet, 73000 Chambéry, tél.: 04 79 62 51 05.

■ 26 juin 2005

Neuville-les-Dames (01)

Festival du groupement des Dombes

Michel Chopeland, président de l'Écho du Renom de Neuville-les-Dames ; tél.: 04 74 42 56 74.

■ 26 juin 2005

Saint-Sorlin-en-Bugey (01)

Festival du groupement des batteries-fanfaires

Florian Feger, président de l'Écho des Roches de Saint-Sorlin-en-Bugey ; tél.: 04 74 40 15 48.

■ 3 juillet 2005

Attignat (01)

Festival du groupement Bresse Revermont

Michel Robinot, président de l'Union musicale d'Attignat, tél.: 04 74 25 94 73.

■ 3 juillet 2005

Bourbon-Lancy (71)

Musicales Juniors 2005, rassemblement de 400 jeunes musiciens de Saône et Loire.

FMSL, 27 avenue Niepce, 71100 Chalons-sur-Saône ; tél.: 03 85 48 89 87.

■ 16 et 17 juillet 2005

Riom-ès-Montagnes (15)

20^e Festival Fanfarama

J.-Jacques Dubois, tél.: 04 71 78 10 94



tél. 03 81 68 17 86 - fax 03 81 68 17 94
BP 9 - 4, Place St-Jean
F-25130 Villers-le-Lac
mail : difem@bluewin.ch

Jusqu'à épuisement du stock

30% de rabais

sur les nouveautés Bernaerts 2005

Mini-conducteurs gratuits sur demande

Spirit of Adventure	Classical Gold
The Golden Gate Bridge	Easy Rock I
This Love	The Day after Tomorrow
Grieg's Morning Mood	Superman
Hakuna Matata	The Rose
The Reason	Les Lacs du Connemara
Around the World in 80 Days	Ob-la-di, Ob-la-da
She Believes in Me (Zij Geloof in Mij)	Volare

news

AXA

L'Assureur de la C.M.F.



PROTECTION FINANCIERE

www.axa.com



on orchestre
national
h d'harmonie
j des jeunes

cmf

Confédération musicale de France

2005

Session 2005, du 16 au 31 juillet à La Londe-les-Maures (Var)

- Sous la direction de Benoît Girault,
directeur musical de la Musique de la Police nationale, accompagné
de professeurs solistes d'orchestres professionnels.
- Rencontrer des musiciens de toute la France.
- Vivre le métier de musicien professionnel.
- Travailler un répertoire exigeant,
participer à une création.

